



***LA PLACE DE CHERBOURG DANS LA GUERRE
FRANCO-ALLEMANDE DE 1870-1871***

-

**ETUDE DU ROLE STRATEGIQUE D'UNE
PLACE-FORTE MARITIME**

-

**Mémoire d'Histoire
du capitaine de corvette Sébastien CHATELAIN
dans le cadre du mastère « méthodes de l'Histoire »
de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes**

Directeur : Professeur Hervé COUTAU-BEGARIE

Juin 2007

SOMMAIRE

1. LA GUERRE DE 1870.

2 LA DÉFENSE DE CHERBOURG.

3 LE POIDS DE CHERBOURG DANS LA DÉFENSE NATIONALE.

4 CHERBOURG ET LES OPÉRATIONS TERRESTRES.

5 CONCLUSION GENERALE.

6 ANNEXES.

REMERCIEMENTS

CHRONOLOGIE GÉNÉRALE DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE.

DÉCRET INSTITUANT LES CAMPS D'INSTRUCTION ET LES CAMPS STRATÉGIQUES.

LE PORT MILITAIRE DE CHERBOURG EN 1865.

BIBLIOGRAPHIE.

TABLE DES MATIERES

LA PLACE DE CHERBOURG DANS LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE DE 1870-1871

ETUDE DU ROLE STRATEGIQUE D'UNE PLACE-FORTE MARITIME

Le conflit franco-allemand de 1870 a opposé les deux principales puissances européennes de l'époque. La France disposait alors d'un des plus beaux instruments navals de son histoire. Napoléon III percevait parfaitement la puissance que lui apportait la mer et s'était impliqué personnellement dans le développement de la flotte et de ses bases. Or, le conflit contre une Allemagne qui ne disposait quasiment pas de marine a été essentiellement terrestre. Pourtant, au fil des semaines, alors que les armées de Bismarck avançaient sur le territoire français, les forces navales se sont impliquées dans le conflit en fournissant des hommes, des armes et du matériel. Lorsque la guerre s'est terminée, les combats se rapprochaient du Cotentin. Dans les dernières semaines, le port militaire de Cherbourg s'est donc trouvé directement derrière un des fronts. Il paraît alors particulièrement intéressant de rechercher si cette place-forte maritime, soigneusement développée par Napoléon III, a pu jouer un rôle important au long du conflit. Cette charnière entre les forces maritimes et les forces terrestres a-t-elle eu un poids stratégique dans la conduite des opérations ? Face à une invasion terrestre, les dirigeants français ont-ils pris en compte sa puissance pour déterminer leur conduite du conflit ?

Au-delà de cette guerre, le rôle de Cherbourg permet d'envisager le paradoxe de la Marine à la fin du XIX^{ème} siècle. La politique navale et coloniale extrêmement active de Napoléon III avait bâti une flotte exceptionnelle. Les innovations techniques de Dupuy de Lôme avaient donné aux bâtiments des capacités que les Britanniques leur enviaient. L'activité soutenue et l'expérience opérationnelle acquise en Crimée, en Italie et dans les colonies avaient forgé un outil éprouvé et aguerri. Pourtant, l'existence de la flotte sera profondément remise en cause dans les débats sur la jeune école qui se développeront dans les années qui suivent le conflit franco-allemand¹. Le rôle des

¹ L'ouvrage de l'amiral Aube : *La guerre maritime et les ports de France* est publié en 1882

marins dans la guerre a incontestablement été reconnu par la population, qui en a élu un grand nombre dans l'assemblée nationale de 1871. Mais parallèlement, et malgré son soutien actif à la Défense Nationale, le rôle de l'instrument naval n'a été perçu ni par les dirigeants français de l'après-guerre, ni par l'opinion publique. Les bâtiments nombreux et puissants sont apparus comme un luxe. L'étude du rôle de Cherbourg dans le conflit doit donc permettre d'envisager un des aspects de l'apport de l'instrument naval sur la conduite d'un conflit terrestre.



Figure 1: Carte générale du Cotentin.

La défense de Cherbourg a été organisée dès le début du conflit par des initiatives locales, avec une attention inégale du gouvernement. Cette défense s'est appuyée sur les caractéristiques naturelles – marais, bocage - qui permettaient de défendre le Cotentin. Le gouvernement de la jeune République, mené de fait par un Gambetta quasi dictateur, a ainsi disposé en quelques mois d'un camp retranché réputé inexpugnable malgré une préparation encore inachevée. Dans le même temps, la place-forte maritime a contribué d'une manière importante à l'effort de résistance nationale. Cette position abritait un grand port dont l'action a permis de maintenir les approvisionnements du pays et les communications entre les différentes armées. Sa position géographique l'a placé au

cœur d'un dispositif de communications maritimes et ferroviaires. Malgré cela, lorsque Cherbourg est devenue au mois de décembre la forteresse disposant d'atouts importants pour peser dans la conduite des opérations dans l'ouest, ces avantages n'ont pas été utilisés.

En définitive, il semble que l'établissement d'un camp retranché a fourni à Cherbourg un potentiel stratégique important grâce à l'exploitation des avantages d'une base navale et d'une flotte puissante. Le Cotentin a même disposé d'atouts importants pour jouer un rôle majeur dans les opérations terrestres dans l'ouest de la France. Cependant, ces avantages n'ont été perçus que partiellement par le gouvernement qui n'a pas su les utiliser.

Après avoir rappelé le déroulement général du conflit, nous étudierons les mesures de défense mises en place autour du Cotentin et comment a été établi le camp de Cherbourg. Nous étudierons la place que la base navale a occupée dans l'effort de Défense Nationale. Enfin, en suivant les opérations terrestres dans l'ouest de la France au mois de janvier 1871, nous verrons comment y ont été utilisés les avantages du Cotentin.

1. La guerre de 1870.

Le déclenchement de la guerre de 1870 est la concrétisation de l'opposition des deux principales puissances européennes. Au cours des 10 années qui ont précédé, l'Empire français et le Royaume de Prusse ont mené des politiques d'influence européenne qui les ont conduits à s'opposer de plus en plus directement.

La France de Napoléon III avait mené une politique essentiellement tournée vers l'Europe. Elle avait montré ses capacités militaires en Crimée et en Italie, à Magenta et Solferino. Mais l'outil militaire avait peu évolué depuis.

Gouvernée par le roi Guillaume et son chancelier Bismarck, la Prusse avait également cherché à être une puissance importante du continent. Bismarck avait une idée fixe qui était de fédérer les royaumes allemands pour recréer l'empire germanique. La guerre austro-prussienne de 1866 lui avait permis de créer une confédération d'Allemagne du nord et il recherchait désormais une confrontation avec la France pour traverser une épreuve fédératrice. Le royaume était doté d'une armée moderne et bien organisée qui avait été confiée au maréchal de Moltke. Celui-ci avait révélé son talent et la puissance de l'outil qu'il avait forgé lors de la guerre de 1866. Sa victoire de Sadowa avait impressionné les pays européens. En illustrant la puissance prussienne, elle avait aussi excité en France un parti impérial belliciste proche de l'impératrice.

Au début de juillet 1870, personne ne songe à un conflit armé. Pourtant la crise diplomatique qui débute le 5 juillet va aboutir en 14 jours à la déclaration de guerre.

1.1 Le déclenchement du conflit.

C'est une querelle de succession au trône d'Espagne qui va déclencher le conflit. Les Espagnols appellent comme Roi le Prince de Hohenzollern. Un prince allemand sur le trône espagnol est une situation inacceptable pour la France, qui serait encerclée par l'influence prussienne. A la suite d'une très vive protestation diplomatique, Guillaume de Prusse accepte de retirer la candidature de son cousin Hohenzollern. Nous sommes le 12 juillet 1870 et tout aurait dû s'arrêter là... La suite est une affaire de chauvinisme et d'exacerbation des esprits mal-à-propos !

Sous l'impulsion du ministre des affaires étrangères, le duc de Gramont, un belliciste proche de l'impératrice, l'ambassadeur de France est renvoyé chez Guillaume pour obtenir des assurances définitives sur le retrait des Hohenzollern. Guillaume, agacé mais qui apprécie l'ambassadeur à titre personnel, le fait prier courtoisement de repasser ultérieurement. Il signale cet incident à son chancelier. C'est, le 14 juillet, l'épisode fameux de la « dépêche d'Ems » : Bismarck rapporte l'incident en le transformant pour qu'il soit perçu comme un camouflet pour l'ambassadeur et la France.

Le lendemain, la dépêche de Bismarck est dans les journaux français, les esprits s'enflamment et la chambre des députés vote les crédits le 15 juillet pour une guerre qui est déclarée le 19 juillet. Les états du sud de l'Allemagne s'allient à la Prusse et l'Autriche annonce sa neutralité, privant la France d'un soutien espéré.

1.2 L'invasion de la France.

Les troupes françaises sont commandées par l'Empereur qui y est poussé par Eugénie : un Bonaparte doit gagner sa gloire sur les champs de bataille ! Le maréchal Le Bœuf le conseille. Le Maréchal Mac-Mahon, le vainqueur de Sébastopol et de la guerre d'Italie commande en Alsace. Le Maréchal Bazaine, qui a été vaincu au Mexique mais qui est très populaire, commande en Lorraine. Parmi les autres généraux, retenons le nom de Bourbaki qui commande la garde impériale.

Alors que les troupes françaises se rassemblent en grand désordre, Moltke place ses troupes le long de la frontière. Ses armées sont dirigées respectivement – et du nord au sud - par le général Steinmetz, le prince Frédéric-Charles (neveu du Roi Guillaume), et le prince héritier Frédéric de Prusse.

Dans le même temps, une escadre française part en mer Baltique, commandée par l'Amiral Bouët-Willaumez pour préparer une ambitieuse manœuvre amphibie, qui ne sera finalement jamais réalisée.

Hormis quelques escarmouches, les combats ne débutent réellement que le 4 août et aboutissent le 6 à la cuisante défaite française de Fröeschwiller qui oppose Mac-Mahon à Frédéric de Prusse. Le même jour, en Lorraine, Steinmetz a remporté la bataille de Forbach qui lui ouvre la route de Metz. Napoléon ordonne la retraite de l'armée sur Châlons² et abandonne le commandement de l'armée à Bazaine. Ces premières défaites

² Châlons-en-Champagne, à proximité du lieu actuel du camp de Mourmelon.

provoquent un remaniement de gouvernement et amènent le comte de Palikao au poste de président du conseil et ministre de la Guerre.

Alors que l'armée de Mac-Mahon se replie, les opérations se poursuivent en Lorraine par l'attaque de Frédéric-Charles qui finit par encercler Metz après la bataille de Saint-Privat. Bazaine y est enfermé le 19 août avec plus de 100 000 hommes bien équipés. Mac-Mahon et Napoléon III se lancent alors dans une opération hardie avec ce qui reste de l'armée pour aller dégager Bazaine. Cette armée de 80 000 hommes est encerclée à son tour à Sedan le 2 septembre et se rend après une journée de combat. L'Empereur est fait prisonnier. Bazaine n'a pas été dégagé. Les deux principales armées de la France sont neutralisées.

1.3 La République et la Défense Nationale.

La capitulation de Sedan balaye le régime impérial. A Paris, la République est proclamée le 4 septembre. Le gouvernement provisoire prend le nom de gouvernement de « Défense Nationale ». Il est dirigé par le général Trochu, gouverneur militaire de Paris et président du conseil. Léon Gambetta est ministre de l'intérieur. Ce gouvernement est animé par le mythe de 1792 et de la « Patrie en danger » et la poursuite de la guerre ne fait aucun doute.

Au moment où l'encerclement de Paris se précise, le gouvernement refuse de quitter la capitale et établit à Tours une délégation de trois ministres qui dirigera la France en son nom. Ces trois ministres : Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon seront rejoints un mois plus tard par Gambetta qui deviendra alors un président du conseil bis. De fait, il assurera une quasi-dictature jusqu'à la signature de l'armistice.

1.4 Le siège de Paris.

Alors que l'armée de Frédéric-Charles encercle Metz. Moltke met le siège devant les autres places fortes, et continue sa progression vers Paris. L'encerclement de la capitale se termine le 19 septembre. Le Roi et l'Etat-major allemand s'établissent à Versailles ; le siège de Paris commence. Il durera jusqu'à l'armistice du 26 janvier.

Une armée nombreuse est bloquée dans Paris pour assurer sa défense. 450 000 hommes sont commandés par les généraux Trochu, Ducrot et Vinoy. Ce chiffre considérable

masque un noyau de 80 000 soldats réguliers et 14 000 marins, auquel on ajoute 100 000 hommes de la garde nationale mobile et presque 300 000 hommes de la garde nationale sédentaire parisienne dont la valeur militaire est douteuse.

Plusieurs combats et tentatives de sorties seront effectués, dont la plus importante, menée par Ducrot, se déroulera début décembre dans les boucles de la Marne vers l'est de Paris. Le siège est une épreuve pour les habitants et la famine va frapper -très inégalement- les assiégés. A la fin du mois de janvier, les approvisionnements sont réellement épuisés. A la même période, Moltke fait commencer le bombardement de la population. La conjonction des deux facteurs mènera à l'armistice.

1.5 La guerre en province.

A partir de l'encerclement de Paris, la guerre va devenir ce que Roth a appelé « un long et courageux sursaut ». Pilotées par la délégation du gouvernement à Tours – puis à Bordeaux - des armées vont se reconstituer et reprendre le combat. Leur nombre, leur armement, l'énergie que la France met dans sa mobilisation va stupéfier ses adversaires : « seul un pays possédant les ressources et le crédit magnifique de la France pouvait lever des armées par enchantement comme il le fit alors » écrira un officier de l'état-major de Moltke³. Malgré leur armement hétéroclite, la valeur militaire insuffisante des troupes et le désordre stratégique de leurs actions, ces armées vont prolonger la guerre jusqu'en janvier, alors que tout semblait perdu début septembre.

Tout l'effort repose sur l'énergie de Gambetta qui anime à partir du 12 octobre la délégation du gouvernement. Il est assisté dans cette tâche par un délégué à la Guerre : l'ingénieur Freycinet, qui a de réels talents d'organisateur mais aucune expérience militaire. Ses vues très théoriques iront parfois – comme celles de Gambetta - à l'encontre des réalités du terrain. L'intervention directe de ces deux civils dans la conduite des opérations militaires sera un fait marquant des quatre derniers mois de la guerre. Pour soutenir cette volonté sans faille, les ministres présents à Tours vont improviser une administration extrêmement active d'environ 400 personnes. Les compétences sont parfois mal adaptées, mais les obstacles franchis sont tout à fait étonnants et le résultat impressionnera les Allemands : « le gouvernement de la Défense Nationale, malgré de nombreuses fautes, avait cependant pu amener la

³ Von der Goltz, Cité par DESMAREST J, *La Défense Nationale 1870-1871*, Flammarion, Paris, 1949, p 281.

République à un déploiement de forces, auxquels on n'aurait jamais pu croire auparavant et dont l'Allemagne n'aurait jamais rien soupçonné si la guerre avait pris fin avec la catastrophe de Sedan ou la chute de Metz »⁴.

Outre les francs-tireurs et partisans qui vont apparaître dans tout le territoire, quatre armées régulières auront des actions remarquables. La première armée à intervenir est la plus petite. Dirigée par Garibaldi, le héros de la révolution italienne qui est venu volontairement aider la France, elle va s'établir à Dijon et empêchera jusqu'en janvier les Allemands de descendre vers le sud, elle se repliera alors sur Chalon⁵.

La deuxième armée est celle que le gouvernement va établir dans le nord de la France. Commandée successivement par Bourbaki puis à partir de décembre par le général Faidherbe, cette armée réduite à deux corps d'armée va remporter quelques succès et surtout faire peser d'une manière permanente une menace dans le nord de Paris. Pourtant, dès décembre, le général allemand Manteuffel réussira à prendre Rouen et à atteindre la mer, isolant ainsi l'armée du nord du reste de la France, ce qui ne diminuera pas l'activité de Faidherbe.

La troisième armée est celle de la Loire, qui va se constituer en Sologne au camp de Conlie. Elle sera commandée initialement par le général de La Motte-Rouge, qui sera suspendu après avoir évacué Orléans sans véritable combat le 11 octobre. Le général d'Aurelles de Paladines, qui le remplace, va consolider son armée, reprendre timidement l'offensive sous la pression du gouvernement, et réoccuper Orléans le 10 novembre.

La capitulation de Metz, le 27 octobre pratiquement sans combat, va permettre à l'armée du prince Frédéric-Charles de rejoindre le sud de Paris et d'augmenter la pression sur l'armée de la Loire qui doit une nouvelle fois évacuer Orléans le 5 décembre. Aurelles est limogé et l'armée est scindée en deux. La première armée de la Loire, commandée par Bourbaki, va traverser la France pour aller combattre dans l'est. Cette armée va mener des combats courageux, mais sans réelles victoires, et ne réussira pas à dégager les places fortes encerclées. Elle sera finalement prise en chasse par les armées allemandes, même après la conclusion de l'armistice. Bourbaki tentera alors de se suicider. Clinchant, qui le remplace, continue le combat dans des conditions très difficiles, avant de s'abriter en Suisse le 2 février (ce qui le neutralise définitivement).

⁴ VON DER GOLTZ. *Campagne de 1870-1871* – 2ème partie. Opérations de la IIème armée sur la Loire. Manuscrit détenu au CESAT (Ecole militaire). P765.

⁵ Chalon-sur-Saône.

La seconde armée de la Loire sera confiée au général Chanzy, lui aussi rappelé d'Algérie. Il va reconstituer l'armée, tenir l'ouest de la France devant le Mans jusqu'à la bataille du 11 janvier où il devra céder devant la pression de l'armée de Frédéric-Charles. Sa combativité est telle que le gouvernement lui conservera sa confiance malgré la défaite. Il réorganisera une nouvelle fois l'armée devant Laval. C'est là qu'il se trouvera au moment de l'armistice du 28 janvier.

1.6 La défaite de la France.

Bismarck a atteint son objectif. Dans la guerre l'unité allemande s'est effectuée : les états du sud ont rallié la confédération d'Allemagne du nord. Guillaume 1^{er} devient Empereur d'Allemagne le 18 janvier dans la galerie des glaces du château de Versailles. Mais la guerre continue, ou plutôt vit ses derniers soubresauts.

C'est la situation de Paris, soumis au bombardement des civils et où les vivres commencent à manquer, qui va amener à conclure l'armistice. Il est négocié à l'initiative du gouvernement de Paris, alors que la délégation en province continue la lutte. Jules Favre – ministre des Affaires étrangères enfermé à Paris avec le reste du gouvernement, négocie un armistice de trois semaines, qui doit permettre, outre l'approvisionnement de Paris, la tenue d'élections pour doter la France d'un gouvernement légitimé qui puisse négocier la paix. Le gouvernement et l'assemblée se transportent alors à Bordeaux. Gambetta, toujours partisan de la guerre à outrance, refuse cet armistice et démissionne. Le 13 février, après les élections, Thiers devient chef du gouvernement. Il va négocier la paix avec Bismarck.

De son côté, Chanzy envisage une reprise des combats et réorganise la deuxième armée de la Loire et celle du Nord. Mais la France est toujours occupée par 780 000 soldats allemands.

Thiers se résout donc aux conditions de Bismarck : l'Alsace et la Lorraine (sauf Belfort) sont cédées à l'Allemagne, les troupes victorieuses défilèrent sur les Champs-Élysées et la France versera une indemnité de guerre de 5 milliards de francs.

Georges Sand écrit alors : « Enfin, elle est signée cette paix [...], elle est peut-être atroce, mais ce n'est plus la guerre et on respire ».

2 La défense de Cherbourg.

2.1 Aspects historiques et géographiques et défense du Cotentin.

2.1.1 Les anciens projets liés à la défense du port et du Cotentin.

Bien avant la guerre de 1870, la défense de Cherbourg et du Cotentin avait fait l'objet d'études, depuis celles de Vauban en 1686 jusqu'à celles qui foisonnent à la fin du XVIIIème siècle. La défense que le vice-amiral Roze va mettre en place s'appuie donc sur des réflexions menées de longue date. Elle est cependant remarquablement innovante car elle est destinée à se protéger d'un danger venant de la terre.

Pour répondre à ceux qui contesteront son schéma de défense, le préfet maritime répondra : « l'idée n'est point neuve, elle est de Vauban, elle a été partagée par le maréchal Niel et par tous les militaires qui ont pris connaissance des lieux ; d'anciens plans que j'ai eus entre les mains portent même les projets d'ouvrages qui devaient être exécutés sur la hauteur de Saint-Côme du Mont où se trouvent en ce moment nos batteries. Ces ouvrages devaient il est vrai défendre le pays contre une invasion venant de la mer mais s'appuyaient comme dans le cas qui nous préoccupe actuellement aux inondations de Carentan »⁶.

Il est exact que Vauban avait étudié la défense de Cherbourg dès 1686. Les luttes d'influence entre les clans de Louvois et Seignelay avaient arrêté les travaux qu'il préconisait au bout de trois ans. Un peu plus tard, en 1692, Tourville devait échouer son escadre en rade de la Hougue, par défaut d'un havre sur cette partie de la côte, mais ceci est une autre histoire... Le projet de Vauban était assez global et envisageait de défendre la ville contre une attaque venant de la mer, mais aussi venant de la terre. Il recommande donc la réfection de la place forte, sa juxtaposition avec une enceinte bastionnée, utilisant un système d'écluse, de glacis et de fossés inondables. Il y préconise un port modeste avant tout tourné vers le commerce et la course, muni d'une rade défendue par des batteries séparées⁷. Surtout, le projet de Vauban débordait de

⁶SHD – DM – Cherbourg - 2A²- 62

⁷ Cité par ECKENDORFF B., *Au sein du dispositif avancé de Cherbourg au XVIIIème siècle : l'exemple du fort de Querqueville*, mémoire de DEA, université de Caen, 2000, p 100.

Cherbourg : il aurait, selon Eckendorff, envisagé d'implanter un port complémentaire dans la rade de la Hougue, ou plutôt Saint-Vaast. C'est là que réside l'originalité du projet de Vauban qui voit bien au delà de la ville. Michèle Battesti précise d'ailleurs que « pour Vauban, Cherbourg est avant tout une place forte chargée d'assurer la défense du Cotentin et d'empêcher qu'une brèche puisse menacer la défense générale du royaume »⁸. Dans son mémoire de 1686, Vauban remarque également la forme de la presqu'île et le rôle de la zone marécageuse de Carentan qui la ferme : il note que la mer qui monte jusqu'à Carentan, la Douve et les marais laissent un passage étroit. Pour Vauban, cette zone est une menace car « en cas de descente, l'ennemi peut s'y fortifier »⁹. Mais Vauban n'envisage jamais cette zone comme une défense pour Cherbourg. Il se contente donc de mener une réflexion sur l'opportunité de couvrir les hauteurs des environs de Cherbourg.

Pour mieux comprendre, il faut donc bien voir que pour Vauban une attaque venant de la terre est un débarquement qui aurait lieu sur le Cotentin pour prendre Cherbourg à revers. S'il note les capacités défensives des marais de Carentan, c'est en imaginant que les forces ennemies qui assaillent Cherbourg peuvent ainsi se protéger des secours portés à Cherbourg. En revanche, il n'envisage jamais le cas de 1870, où une armée traverserait le territoire national pour assiéger le Cotentin. Il n'imagine donc jamais de protéger Cherbourg au niveau de Carentan.

La défense de la ville avait été réétudiée au siècle suivant, dynamisée par plusieurs visites de Louis XVI. Le système de fortification est alors établi et renforcé – notamment par le fort de Querqueville¹⁰. C'est en 1777 que le comte de Saint-Germain relance les réflexions. Il s'adresse en particulier à de Caux, un ingénieur. Mais plusieurs mémoires vont répondre à cette sollicitation, dont certains, conservés aux archives départementales de l'Orne, sont anonymes. Dans l'ensemble, ces plans restreignent la défense de la ville à la rade et au port, avec l'adjonction d'une enceinte à la ville et la mise en place de deux forts du côté maritime¹¹. Ces projets sont particulièrement gênés par l'augmentation de la population qui, passant de 7 000 personnes en 1773 à 10 000 en 1789, oblige à envisager un périmètre de plus en plus important.

⁸ BATTESTI M. « Vauban, thuriféraire de Cherbourg, ou de l'incidence de la bataille de la Hougue sur le destin du port de Cherbourg ». In *Revue Historique* CCXC/1 (1994-6). Paris, PUF extraits p75-96. Citée par ECKENDORFF B., *op. cit.*

⁹ VAUBAN. Mémoire rédigé à l'occasion de son inspection de 1686. Cité dans THIN E, *Cherbourg – bastion maritime du Cotentin*, CHARLES CORLET, 1991.

¹⁰ ECKENDORFF B., *op. cit.*, p 100.

¹¹ ECKENDORFF B., *op. cit.*, p 106.

A la même période se fait le choix entre Cherbourg et la Hougue. C'est à l'instigation du duc d'Harcourt que le Roi demande en 1780 au Maréchal de Castries, alors ministre de la Marine, de déterminer laquelle des deux rades est la plus profitable pour y placer une escadre de 80 à 100 vaisseaux. Le choix se portera sur Cherbourg, se référant au rapport établi en 1777 par un marin : La Bretonnière.

La réflexion sur la place de Cherbourg continue en 1778 et culmine avec le projet d'invasion de l'Angleterre que Choiseul prépare en 1779. Ce projet fait ressortir le rôle stratégique du Cotentin et commence à envisager l'idée d'un véritable programme défensif global¹².

Il apparaît alors assez clairement que les concepteurs de ces premières défenses ont envisagé, pour la première fois, une attaque majeure par voie terrestre qu'il faudrait bloquer loin de la ville.

Les mémoires de cette époque envisagent donc de bloquer le Cotentin par le « col » pour le protéger d'une attaque venant du pays de Bray ou du Perche. Il s'agit aussi de se protéger d'une éventuelle descente en force menée par une troupe de plusieurs centaines d'hommes munie d'artillerie légère, qui attaqueraient Cherbourg par l'est ou l'ouest après un débarquement sur la presqu'île du Cotentin. Ces troupes légères pourraient déboucher sur les hauteurs de Cherbourg, prenant à revers tout le système de fortification. Le danger provient alors plus de troupes qui auraient été débarquées par une force navale que d'une armée d'invasion qui aurait traversée toute la France....

La solution la plus détaillée apparaît dans un « mémoire sur le Cotentin dressé en conséquence des ordres de monsieur de Saint-Germain en date du 22 juin 1777 »¹³. Ce mémoire précise : « il s'agit de la proposition de barrer la rivière Douve, à proximité de Carentan, qui ne peut défendre efficacement ce poste, afin d'éviter la jonction entre deux troupes, respectivement débarquées à Portbail-Carteret et la Hougue-Tahitou, qui barreraient le Cotentin. Le fort devrait être établi à Saint-Cosme ».

L'idée de couper le Cotentin au niveau de Carentan sur les rivières Douve et Vire est donc ancienne.

Ces visionnaires restent cependant isolés et la difficulté que ces lignes inondables représentent pour une armée d'invasion paraît globalement méconnue par la communauté militaire française au XVIIIème siècle. En géostratégie, les possibilités offertes par ces lignes sont négligées. En particulier on peut remarquer que le

¹² ECKENDORFF B., *op. cit.*, p 119.

¹³ A.D. Orne. C. Complément non coté conservé sous forme de copie avec renvoi aux A.D. Manche (2J694). Cité par ECKENDORFF B., *op. cit.*, p 170.

commandant Biottot, qui rédige en 1871 – donc après la guerre - deux ouvrages sur la défense de la Normandie et s'appuie sur les caractéristiques physiques du pays, ne fait pas référence aux lignes de Carentan¹⁴.

Ce schéma de défense d'une place forte sur une ligne relativement éloignée de la ville mais choisie pour ses caractéristiques physiques est remarquable et peut être comparé au cas de Torres Vedras, défendu par Wellington contre Masséna en 1811. On se souviendra également qu'en 1944, la première vague des parachutistes américains saute sur les marais de Carentan pour occuper ce qui peut constituer une coupure extrêmement efficace sur la presqu'île cible de l'invasion.

En 1870, cette possibilité est déjà méconnue et c'est bien le préfet maritime qui sera à l'origine de l'utilisation des lignes de Carentan, comme nous le verrons ultérieurement.

2.1.2 Le combat dans le bocage.

Nous étudierons plus en détail la géostratégie de la Normandie dans la troisième partie de cette étude. Cependant, avant de progresser dans l'organisation de la défense du Cotentin, il convient de souligner les avantages particuliers qu'apporte le découpage de la nature de cette région en termes de défense.

Le bocage de l'ouest de la France est particulièrement favorable à une guerre défensive. Il empêche les déploiements de grandes troupes. Il favorise les tirailleurs équipés du fusil le plus précis. Or les Français sont équipés du chassepot. Certes, sa portée (environ une fois et demie supérieure à celle de son équivalent prussien) ne peut pas être totalement exploitée dans ce paysage, cependant, elle apporte une meilleure précision à distance de tir égale. Enfin, le bocage empêche l'utilisation à longue portée de l'artillerie et les troupes de Moltke y perdent là leur avantage matériel principal.

Dans l'étude géostratégique qu'il conduit après la guerre, le commandant Biottot note que « par suite du morcellement considérable du sol en usage dans le pays, des haies, des fossés, des levées de terre entourent chaque propriété. Ainsi se trouvent de toutes parts des lignes, des points de défense à l'abri desquels des troupes, fussent-elles de qualité moyenne, peuvent résister dans de bonnes conditions. Les Français il est vrai y

¹⁴ BIOTTOT, Commandant. *La Normandie méridionale dans la défense de la France*, Lavauzelle, Paris 1871.

perdraient une partie de la supériorité du chassepot ; mais les mitrailleuses se trouvaient dans leur véritable milieu et devenaient dans la défense des défilés des engins redoutables »¹⁵. Sur les lignes de Carentan, les marais renforcent ces avantages en réduisant les axes de progression pour une armée lourdement équipée qui viendrait faire le siège de Cherbourg. Les Allemands y perdraient leur mobilité et se retrouveraient contraint à une bataille de tirailleurs où les Français ont souvent l'avantage.



Figure 2: Le bocage normand.

La structure du terrain, qui privilégie l'infanterie, empêche les déploiements d'artillerie et de cavalerie et limite les appuis mutuels. En partant de ce constat, Moltke sait qu'il est alors obligé de se contenter de directives générales et de déléguer la manœuvre aux généraux en sous-ordre. Il rencontre cette difficulté dès l'entrée des Allemands dans la Sarthe début janvier, ce qui l'incitera toujours à limiter son avance vers l'Ouest à ce qui est nécessaire pour se débarrasser de la menace française¹⁶.

La structure même du pays procure donc un avantage défensif certain, qui favorise les domaines où les soldats et les armements français sont les plus performants. En effet ces avantages naturels permettent qu'« un petit nombre d'hommes puisse résister à un plus grand » ce que Vauban expose comme la première raison de se retrancher¹⁷ !

¹⁵BIOTTOT, Commandant, *op. cit.*, p 95.

¹⁶ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *La guerre de 1870*, Le Soudier, Paris, 1896, p 301

¹⁷ ROCHAS D'AIGLUN, *Vauban, sa famille, ses écrits, ses oisivetés, sa correspondance ; Analyse et extraits*, Vol 1, Paris, 1910, p 164.

2.2 Les responsables de la défense en 1870.

La défense de Cherbourg dépasse le cadre de la défense d'un simple port ou d'une place forte classique. En effet, compte tenu de ce double aspect, de la dualité Marine-armée de terre et son importance stratégique qui va évoluer au cours du conflit, les responsabilités vont être partagées entre les deux armées. Plusieurs ministères vont intervenir, avec plus ou moins de coordination, dans l'organisation de la défense de Cherbourg et du Cotentin. C'est donc localement, par l'association d'un amiral énergique et de généraux qui se succèdent, que va se construire la défense de Cherbourg.

2.2.1 La dualité Marine – Armée de terre dans le gouvernement.

En 1870, l'interarmées n'est même pas un concept. La Marine et les colonies d'une part, la Guerre d'autre part, sont administrées par deux ministères distincts. Malgré une entente globalement cordiale entre les deux ministères, la coordination pour la défense de Cherbourg ne sera menée qu'au niveau des commandants locaux.

Les deux ministères sont tous les deux dirigés par un officier général. Les civils n'ont pas leur place dans cette organisation. Ils sont jugés avec beaucoup de hauteur par des militaires. Pourtant, au cours du conflit, Gambetta et Freycinet seront amenés à prendre des décisions importantes pour la conduite de la campagne. Leur méconnaissance de la stratégie aura de lourdes conséquences sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre dédié aux opérations.

Si les deux armées ont eu l'occasion de travailler en commun (guerre de Crimée en particulier), elles restent fondamentalement distinctes. Dans les années qui précèdent le conflit, les deux ministères ont vécu sans trop se préoccuper l'un de l'autre, chacun ayant ses propres zones d'activités. Ce qui n'a pas empêché quelques luttes d'influence auprès de l'Empereur Napoléon III. Au début de la guerre franco-allemande, il apparaît donc que les deux ministères n'ont aucune opposition a priori, cependant il s'agit de deux administrations différentes, qui ne seront rassemblées que très fugitivement pendant les premiers jours de la jeune République. Le gouvernement de la Défense Nationale n'envisagera jamais de créer une réelle synergie.

Napoléon III est un des dirigeants français qui a le mieux perçu l'importance de la Marine. Pendant son règne, celle-ci s'est développée d'une manière exceptionnelle. Cela est vrai pour les unités, pour les équipages et pour les bases navales, dont Cherbourg. Surtout, Napoléon III a encouragé les travaux du génial Dupuy de Lôme, ingénieur des chantiers navals, qui a construit des bâtiments pleins d'innovations. Cette époque florissante – mais couteuse- de la Marine est parfaitement décrite dans la thèse de Michèle Battesti¹⁸. La Marine française est alors la seconde flotte du monde, se rapprochant de la Royal Navy, lui en remontrant même dans des opérations communes comme la guerre de Crimée. A cette occasion, le dynamisme des marins français et les capacités techniques des premiers bâtiments à vapeur, ont permis aux Français de surclasser largement leurs alliés.

L'armée de terre a été conduite avec moins de vitalité et l'action énergique que le Maréchal Niel lance après le succès prussien de Sadowa en 1866 n'a pas suffi à redresser un outil militaire qui n'est pas à la mesure de l'adversaire qui émerge en Europe. Notons cependant que si le plan Niel n'aboutit pas totalement, ce n'est pas du fait de la concurrence de la Marine mais plutôt de l'opposition des parlementaires à la conscription, jugée impopulaire.

En 1869, l'Armée et la Marine ont travaillé ensemble pour préparer un grand projet extrêmement précis pour mener une opération amphibie en mer du Nord. C'est un cas suffisamment rare de planification commune pour être relevé.

Pour compléter cette présentation, précisons que les troupes de marine constituent une armée à part. Elles relèvent en principe du ministère de la Marine et ne passeront sous le contrôle du ministre de la Guerre qu'en 1900. Mais depuis 1856, le service des armes des vaisseaux ne fait plus partie des missions des troupes de marine. Leurs officiers sont formés à Saint-Cyr et les grades sont ceux de l'armée de terre. Dans les faits, ces troupes coloniales (elles en porteront bientôt le nom) sont tout à fait indépendantes de leur ministère de tutelle et forment une armée utilisée par le ministère de la Guerre lorsque les unités sont en métropole.

En juillet 1870, l'Amiral Rigault de Genouilly, héros du siège de Sébastopol, est aux commandes de la Marine. Il aurait aimé partir diriger la flotte en mer du Nord mais restera au ministère jusqu'à la révolution du 4 septembre. La Guerre relève à ce moment là du Maréchal Le Bœuf, qui va en outre prendre les fonctions de major-général et partir

¹⁸ BATTESTI Michèle, *La Marine de Napoléon III*, Service historique de la Marine, 1997.

au front assister l'Empereur. Dès les premiers revers (chute du gouvernement Ollivier), c'est le général comte de Palikao – choisi pour sa fidélité - qui devient chef du gouvernement et ministre de la Guerre. Il le restera jusqu'à la proclamation de la République.

C'est le gouvernement républicain, présidé par le général Trochu, qui va permettre le rapprochement fugitif des deux ministères. Après la révolution, l'Amiral Fourichon est appelé à la tête de la Marine. Il était le bras droit de Genouilly jusqu'au mois d'août et cette décision le rattrape en mer du Nord où il commande une escadre devant Helgoland. Au même moment, le ministère de la Guerre est confié au général Le Flô. Mais le siège de Paris commence le 20 septembre et malgré les souhaits de Gambetta le gouvernement décide de rester à Paris en déléguant trois ministres en province : Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon. Gambetta les rejoindra le 12 octobre après une évasion rocambolesque et légendaire en ballon. En pratique, cette délégation va jouer le rôle d'un gouvernement autonome, avec une liberté de décision très large. Ces ministres sont assistés de « délégués » qui représentent leurs confrères restés dans Paris, sans endosser leur responsabilité politique. C'est ce qui conduira les trois – puis quatre- ministres effectivement présent en province à se répartir l'ensemble des fonctions du gouvernement parisien.

Le général Lefort y est délégué à la Guerre, sous la responsabilité d'un « vrai » ministre : l'amiral Fourichon dans un premier temps puis Crémieux à partir du 3 octobre. Notons au passage que la démission de Fourichon est liée à ce qu'il perçoit comme une domination de l'élément civil sur l'élément militaire pour réorganiser l'armée¹⁹. Ces deux ministres auront le bon goût de laisser Lefort faire son travail.

L'arrivée de Gambetta le 10 octobre, doté par le gouvernement d'une voix prépondérante au sein de la délégation, va dynamiser son action et provoquer quelques modifications. Gambetta prend immédiatement les responsabilités de l'intérieur et de la Guerre. Pour celle ci, Gambetta se fait assister de Charles de Saulces de Freycinet qui remplace Lefort. Ce polytechnicien brillant, n'ayant aucune expérience militaire, va se révéler un administrateur de premier ordre et restera à ce poste jusqu'à la fin de la guerre.

Fourichon, tout d'abord rebuté par le coup de force de Gambetta, ne semble pas disposé à travailler avec lui. Finalement, le dynamisme de l'avocat et l'intérêt de la Marine le

¹⁹ CREMIEUX A., *Gouvernement de la Défense Nationale. Actes de la délégation à Tours et à Bordeaux*, Première partie, TOURS, 1871, p 11.

convainquent de rester au Ministère. Cependant, les opérations de l'Armée et de la Marine seront définitivement conduites séparément. Gambetta aurait souhaité aller plus loin et diriger également la Marine, mais l'opposition des autres ministres, qui craignent la « dictature de Gambetta », va faire échouer ce projet. Crémieux rapporte que « si [Gambetta] n'a pas joint la Marine à la Guerre, c'est parce que l'Amiral, cédant aux instances de Glais-Bizoin et aux miennes, et se sentant à son véritable poste d'honneur, ne s'est pas laissé déposséder. Gambetta ne s'est jamais bien consolé de n'avoir pas en son pouvoir toute l'attaque et la défense du pays »²⁰.

Enfin, pour compléter cette vision gouvernementale des affaires qui vont concerner Cherbourg, il convient de retenir que les approvisionnements de la France en lutte relèvent d'un troisième ministère. Par un cheminement difficile à suivre, ce sont les travaux publics qui vont se retrouver en charge des achats et des acheminements d'armes et de munitions. En effet, ce ministère va superviser une « commission mixte d'armement appuyée sur l'industrie civile ». Ses deux responsables sont de Boureia et de Francqueville. Le manque de cohérence entre les besoins des forces armées et les choix logistiques sera criant. Les courriers que cette commission envoie au ministre de la Marine pour lui demander des moyens de transport et lui préciser ses contraintes pour le débarquement paraissent décalés par rapport aux besoins de la guerre²¹. Il serait cependant injuste de ne pas apprécier le travail phénoménal de cette commission. Au moment où Gambetta lance l'effort de reconstitution de l'armée, on manque de tout ! Par exemple, les fabriques de cartouches pour les fusils Chassepot sont à Paris et il faut d'urgence créer des ateliers dans le Centre et le Sud-Ouest. Les arsenaux de la Marine et les manufactures d'armes de Saint-Etienne, de Tulle et de Châtellerauld doivent être coordonnés, mais ils n'arriveront jamais à satisfaire les besoins et il faudra passer des commandes à l'étranger. En trois mois la Commission d'Armement dépensa 200 millions de francs et acheta plus d'un million de fusils en France et à l'étranger²². Les difficultés étaient également énormes pour le matériel d'artillerie : 50 batteries furent achetées aux Etats-Unis, ce qui était insuffisant (de toutes manières, elles arrivèrent trop tard !). L'effort principal fut donc d'organiser le montage à Indret, en Loire-Atlantique, de pièces rayées dont on disposait en grand nombre. Cette méthode fut un succès qui permit d'équiper d'octobre à la fin de la guerre une moyenne de deux batteries par jour.

²⁰ CREMIEUX A., *op. cit.*, p 13.

²¹ SHD – DM- Vincennes - BB³ – 801.

²² DESMAREST J., *La Défense Nationale 1870-1871*, Flammarion, Paris, 1949, p 278.

Si les cinq corps de l'armée de la Loire -180 000 hommes et 500 bouches à feu – durent leurs équipements aux efforts du ministre de la Guerre, les sept corps qui furent constitués entre novembre et janvier reçurent des armements plus disparates dus à la Commission.

2.2.2 Les responsabilités de défense de Cherbourg et du Cotentin.

2.2.2.1 Le partage difficile entre Marine et armée de Terre.

La défense du Cotentin repose conjointement sur le préfet maritime de Cherbourg et sur les officiers généraux qui ont des responsabilités sur la presqu'île. Dans les premiers mois de la guerre, l'armée de terre se préoccupe plus de la Normandie supérieure et la Marine est de fait maîtresse du Cotentin. Il faudra attendre le mois de décembre pour que quatre généraux y interviennent : celui commandant les départements de l'ouest, son subordonné commandant la Manche, le général commandant le camp stratégique et surtout celui commandant supérieur des forces réunies dans le Cotentin. Enfin, il faut noter que compte tenu du manque de cadres, un grand nombre d'officiers de marine seront promus dans l'armée auxiliaire et recevront des nominations à des grades de généraux : il s'agit naturellement de promotions à titre temporaire.

Les responsabilités pour la défense du Cotentin présentent un caractère particulier parce que la principale place forte – Cherbourg – est un des principaux ports de la Marine. C'est pourquoi le préfet maritime est responsable de la défense de la ville. Le vice-amiral Roze est en place depuis juin 1869 et il restera en place jusqu'en juin 71. Une lettre de Palikao du 31 août rappelle que le décret impérial du 19 août avait confié à la Marine, dans la personne des préfets maritimes, tous les pouvoirs de l'état de siège, pour les 5 ports militaires²³. Parallèlement, c'est le général commandant la 16^{ème} division militaire qui est en charge de la défense du Cotentin. En effet celui-ci commande tous les départements de l'ouest (Normandie et Bretagne) et il est assisté d'un général adjoint pour la 5^{ème} subdivision que constitue le département de la Manche.

Ces officiers vont avoir des rapports assez distants et dans les premiers mois du conflit les demandes réciproques passeront par leurs ministres respectifs. D'ailleurs, l'armée de terre et la Marine ne prennent pas en même temps conscience de l'importance de la défense de Cherbourg. Alors que pour les marins, c'est un fait avéré dès les premiers

²³ SHD – DM – Vincennes - BB³ – 799.

jours du conflit, il faudra attendre les premiers revers pour que l'administration de la Guerre s'intéresse au Cotentin. La correspondance entre les deux ministres illustre cette prise de conscience²⁴. Jusqu'à la fin du mois d'août, c'est le général directeur de cabinet qui écrit au ministre de la Marine. Mais à partir du 31 août, le comte de Palikao signe lui même les courriers concernant Cherbourg et se permet de rappeler à l'amiral Genouilly « l'impérieuse nécessité de mettre le plus tôt possible en état de défense [...] les ports militaires de Cherbourg [...]»²⁵.

De fait, dans le Cotentin, le préfet maritime va donc assumer au début du conflit les fonctions de commandant supérieur interarmées. Il s'appuie sur le décret impérial du 19 août et considère que les fortifications du Cotentin ne sont qu'une première ligne de la défense de Cherbourg. A vrai dire, dans les premiers mois de la guerre, l'armée de terre se soucie peu de commander le Cotentin : ses combats se déroulent plus loin. C'est donc plus par une volonté de tout contrôler que le ministre de la Guerre retire le 14 octobre les fonctions de commandants supérieurs aux préfets maritimes, au profit du commandant de la subdivision territoriale. Pour Roze, la mise en place d'une organisation relevant d'une autre autorité est dangereuse car elle met en concurrence deux organisations de défense. Il l'exprime à son ministre dans une lettre du 23 octobre. Roze y note que « le conseil de défense a été réuni plusieurs fois par moi [et] s'est décidé à reporter la défense jusqu'aux lignes de Carentan », dans ces conditions, « le nouveau décret qui attribue au commandant de la subdivision la déclaration de l'état de guerre doit il faire passer sous les ordres de cet officier le commandement des lignes de Carentan organisées entièrement par les soins de la Marine et considérées jusqu'à présent comme faisant partie de la défense de Cherbourg, et quelles sont dans ce cas particulier les attributions du préfet maritime. Je suis depuis longtemps en rapport avec le général Fiéreck commandant les départements de l'ouest et il est bien entendu entre nous que toutes les troupes qui se trouvent dans le camp retranché que nous avons formées sont à sa disposition pour être portées en avant lorsque et où il le jugera convenable. Il importe toutefois de savoir quel serait dans ce cas le rôle de monsieur le capitaine de vaisseau nommé au commandement du département de la Manche et surtout du comité militaire qu'il a le droit et le devoir de convoquer conformément au décret du 14 octobre dernier. Les décisions de ce comité peuvent-elles annuler ou effacer celles du comité de défense de la place de Cherbourg ? »²⁶.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ SHD – DM – Cherbourg – 2A² – 60.

Le risque de divergence est clairement exprimé et le ministre de la Guerre semble se ranger à l'opinion d'un commandement unique. Il préfère alors faire marche arrière en investissant le 8 novembre l'amiral Roze du « commandement supérieur des troupes de toutes armes réunies à Cherbourg, tant que l'autorité militaire ne sera pas représentée dans le port par le général commandant la division ou par un officier général pourvu d'une lettre de commandement »²⁷. La Marine va donc rester maîtresse des lignes pour quelques mois encore jusqu'à ce que ce chef arrive. Ce sera le général Briand, nommé le 13 décembre au commandement en chef de la défense de Carentan et de Cherbourg²⁸. A cette époque, l'armée a du évacuer la Normandie supérieure. Les combats se rapprochent de Cherbourg qui mérite alors l'attention des généraux.

Malgré ces clarifications, la dualité du commandement continuera à se faire sentir jusqu'à la fin de la guerre comme l'illustre le rapport du capitaine de vaisseau Ribourt le 10 janvier²⁹. Il y note les ordres contradictoires entre le préfet maritime et le commandant en chef concernant le rapatriement du bétail et des embarcations d'Isigny qui pourraient servir à l'ennemi pour franchir les marais. Il note aussi l'indépendance des services civils qui n'obéissent pas aux injonctions et coopèrent assez peu avec le personnel des lignes de défense. Ces exemples illustrent le trouble que cause la dualité Marine-Guerre.

2.2.2.2 Les trois commandements dans le Cotentin

Au cours du conflit, on va identifier dans le Cotentin trois entités distinctes qui auront des autorités séparées. Chacune sera soumise à un officier général distinct, sans qu'il y ait la moindre subordination ou relation entre eux.

Nous reviendrons sur le périmètre de ces entités qui sont :

- l'enceinte de défense de la ville de Cherbourg qui sera également appelée « camp retranché de Cherbourg ».
- les lignes de défense de Carentan. Il s'agit de la défense éloignée de Cherbourg, sur les fortifications improvisées dans le courant des mois de septembre et octobre entre le havre de Portbail à l'ouest et l'embouchure de la Douve à l'Est.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ SHD – DM- Vincennes - BB²-481

²⁹ SHD – DAT – LL – 1.

- le camp d'instruction de Cherbourg, qui sera également un camp stratégique sera officiellement créé en novembre. Au lieu de se subordonner aux commandements existants, il constituera un troisième pôle.

Ces structures se superposent à celles permanentes concernant les unités et bases navales (qui relèvent du préfet maritime), la 16^{ème} division militaire (l'ouest) et sa 5^{ème} subdivision (le département de la Manche). Il s'y ajoutera encore au début du mois de janvier l'état-major du 19^{ème} corps d'armée.

L'enceinte de défense de la ville de Cherbourg est le réseau de fortifications qui protège directement la ville en allant du fort de Querqueville au fort des Flamands. Cela représente une enceinte de 12 kilomètres. Elle est suffisamment conséquente pour être soumise à un officier général mais ce sont des marins qui commandent les forts et bastions. En pratique, c'est un capitaine de vaisseau qui sera nommé général de division pour commander l'ensemble du camp retranché. Il est lui même sous les ordres du préfet maritime qui préside le comité de défense de la ville.

Les lignes de défense de Carentan feront l'objet d'un développement ultérieur. En effet, elles peuvent relever suivant les points de vue de la protection de Cherbourg – donc du préfet maritime - ou d'une ligne de fortification à part qui dépendrait alors de la division militaire territoriale. Elles seront commandées par un officier général (ou presque !) qui sera parfois marin³⁰, parfois de l'armée de terre.

Lorsque le gouvernement de la Défense Nationale institue par un décret du 25 novembre³¹ le camp stratégique de Cherbourg, il va de fait rajouter dans le Cotentin une entité militaire distincte de celles chargées de la défense et superposer ainsi une chaîne de commandement indépendante. Le camp d'instruction de Cherbourg, qui aura donc droit à la dénomination de camp stratégique sera commandé par un officier général : mais distinct des autres. En pratique, il recevra ses ordres de Gambetta pour former des troupes et aura très peu de contacts avec les deux autres commandants. Dans sa définition, le camp stratégique a pourtant plus qu'un simple rôle de préparation des unités. Il est également un camp retranché destiné à appuyer les opérations, mais il fait

³⁰ Ce marin fera alors l'objet d'une promotion à titre temporaire.

³¹ FREYCINET C, *La guerre en province pendant le siège de Paris 1870-1871*, M.Ley, Paris, 1872, p 398.

double emploi avec la place de Cherbourg et le Cotentin. C'est donc un commandement finalement assez restreint compte tenu du poids des autres commandements.

Les noms des officiers qui commandent sont difficiles à établir avec continuité et certitude. Le commandement des lignes de défense de Carentan a pu être retracé et sera détaillé dans le paragraphe suivant. En revanche les noms des commandants du camp retranché, du camp d'instruction et de la 5^{ème} subdivision se mélangent parfois à cause de cette habitude militaire qui veut que l'on utilise dans les correspondances sa fonction plutôt que son patronyme. En examinant les archives, il est même possible de se demander si certaines fonctions n'ont pas été cumulées. Les traces retrouvées permettent d'établir que le capitaine de vaisseau Ducrest de Villeneuve commande le camp retranché de Cherbourg à partir du 22 novembre³². Au mois de décembre, il apparaît sur les tableaux des effectifs³³ et dans la correspondance du général Briand³⁴ avec le grade de général de division en tant que commandant du camp d'instruction. Pourtant, son remplacement à la tête de la défense de la ville n'apparaît pas dans les ordres du préfet maritime. Il semble pourtant improbable qu'il ait cumulé les deux fonctions dépendant de deux officiers généraux différents.

Le commandement de la 5^{ème} subdivision semble pouvoir être attribué au capitaine de vaisseau Laporte³⁵ de décembre à avril. Il avait reçu des étoiles de général de brigade.

Le ministre de la Guerre avait établi le 17 décembre une circulaire destinée à lever les doutes relatifs à l'étendue des pouvoirs attribués aux commandants des camps d'instruction³⁶. Il y précise : « les commandants des camps d'instruction exercent leur autorité sur les troupes de toute provenance qui sont établies à l'intérieur de leur camp et sur les divers corps de mobilisés placés dans la limite de circonscription des camps.

En ce qui touche leur rapport avec le commandant militaire du territoire, ces commandants observent les prescriptions réglementaires qui fixent les rapports des commandants de division active avec les généraux commandants les divisions territoriales. »

³² SHD – DM – Cherbourg – 2A¹ – 28.

³³ SHD – DAT – LL - 2

³⁴ SHD – DAT – LL – 3.

³⁵ SHD – DAT – LL - 2

³⁶ Retransmission de la circulaire de Laporte à Ducrest de Villeneuve le 24 décembre. SHD – DAT – LL - 2.

Malgré ces dispositions réglementaires, le volume d'échange entre les différents commandants reste important. Il illustre que cette multiplication d'acteurs complique la résolution des problèmes courant et affaiblit le Cotentin.

2.2.2.3 Les commandants des lignes de défense de Carentan.

Au delà des nominations d'officiers à la tête de la défense des lignes de Carentan, on retrouve la rivalité Marine-Guerre et les deux aspects des lignes. Elles sont pour l'amiral Roze partie intégrante des défenses de Cherbourg. Elles deviendront un peu plus tard une entité à part qui reviendra aux généraux de l'armée de terre.

Lorsque le préfet maritime et le comité de défense mettent en place les lignes sur la Douve, il s'agit uniquement de défendre Cherbourg. Compte tenu des officiers dont il dispose, il nomme comme chef des lignes de défense de Carentan le capitaine de vaisseau Aube, qui sera célèbre quinze ans plus tard pour ses idées stratégiques sur le « jeune école », et qui deviendra ministre de la Marine. Aube est donc nommé, « à défaut d'un officier de l'armée de terre »³⁷ par un arrêté du 10 septembre³⁸ « commandant des forces chargées de la défense des lignes de Carentan ». Il reçoit les pouvoirs « d'un général commandant en présence de l'ennemi » et l'ensemble des communes qui se trouvent à l'intérieur des lignes sont mises en état de réquisition et soumises à ses décisions.

Le général Martin des Pallières, à peine remis des blessures qu'il avait reçues à Sedan, aurait été impliqué dans le commandement³⁹, mais aucune trace dans les archives n'a pu confirmer cette information. Il semble plutôt que le commandement passe directement au contre-amiral Jauréguiberry, qui est nommé le 21 septembre « commandant de la défense des lignes de Carentan » à la suite d'une décision du ministre de la Marine. Il est assisté du colonel d'artillerie Lacourt. Aube reste son adjoint : il commande en sous-ordre entre Saint-Sauveur-le-Vicomte et Portbail. Le capitaine de vaisseau Galey reçoit la responsabilité de la portion entre Saint-Sauveur et Carentan. Le 28 septembre, le capitaine de vaisseau Jaurès (qui commandera plus tard un des corps d'armée de Chanzy) rejoint l'équipe comme chef d'état-major de Jauréguiberry. Le dispositif est renforcé le 5 octobre compte tenu de la grande distance qui sépare Saint-Sauveur du

³⁷ SHD – DM – Cherbourg – 2A² - 60.

³⁸ SHD – DM – Cherbourg - 2A¹ - 28.

³⁹ MORDAL Jacques. « La Marine dans la Guerre de 1870 ». *Revue ICARE* n°83, pp 45-52.

Grand-Vey. Galey est alors chargé exclusivement des fortifications du Grand-Vey alors qu'un capitaine de frégate se voit confier les batteries de la Barquette et de Saint-Côme. Le 9 octobre, Aube qui rejoint l'armée de la Loire est remplacé par le capitaine de vaisseau Ribourt. Le 5 novembre, celui-ci est nommé au commandement des lignes de défense, au moment où Jauréguiberry part commander à Orléans une division du 16^{ème} corps d'armée.

Il s'agit de l'époque du premier effort des armées de la Défense Nationale et l'on voit alors l'ensemble des cadres partir vers le front. Le 10 novembre le lieutenant-colonel d'artillerie Lombardeau remplace Lacourt. Le 13 novembre, c'est au tour de Ribourt de partir commander des batteries à Orléans. C'est alors le capitaine de vaisseau Mottez qui prend le commandement des lignes de Carentan, qui sont en train de se désertifier... Après la chute d'Orléans, le capitaine de vaisseau Ribourt revient à Cherbourg et le 10 décembre, il est nommé une nouvelle fois au commandement des lignes de Carentan. Jusqu'ici, l'autorité est toujours restée le préfet maritime. Son autorité demeure indiscutée malgré le décret du 14 octobre qui retirait aux préfets maritimes les fonctions de commandant supérieur⁴⁰. Après une période de flottement, le commandement supérieur est officiellement réattribué à Roze le 8 novembre.

Au début du mois de décembre, après avoir quitté Rouen où il a combattu Manteuffel, c'est le général Briand qui prend le commandement. Il écrit une lettre au ministre enregistrée le 3 décembre : « je suis à Cherbourg et vais surveiller la défense de Carentan ». Cette date est étonnante car les combats à Rouen ne sont pas encore terminés, Le Havre n'a pas encore été évacué, et ce n'est que le 13 décembre que le ministre informe Roze de la nomination du général Briand au commandement en chef de la défense de Carentan et de Cherbourg.⁴¹

Cependant, le point important reste qu'à partir du mois de décembre, le commandement des lignes de Carentan revient à un officier général de l'armée de terre. Ribourt reste son adjoint, commandant des marins sur les lignes de Carentan. Briand, qui fait peu de cas de leurs efforts passés, se plaint assez vite des marins qui travaillent sur les lignes ; il écrit à son ministre le 12 décembre : « vous mettez à ma disposition des officiers supérieurs de la Marine qui ne me paraissent nullement apte à commander des troupes de l'armée de terre ! Et auxquelles ils n'inspirent aucune confiance. Je les apprécie

⁴⁰ SHD – DM – Cherbourg - 2A² – 60.

⁴¹ SHD – DM - Vincennes - BB² – 481.

beaucoup à leur bord et comme vous dans le commandement de leur navires mais ils sont parfaitement ridicules quand on les met à cheval et à la tête d'une troupe ! »⁴².

Le 24 décembre, Briand écrit à Ribourt pour l'informer qu'il restreint l'autorité des officiers de marine dans les batteries des lignes de la Douve aux marins sous leurs ordres, à l'exclusion des autres troupes⁴³. Ribourt restera cependant à son poste jusqu'à la fin de la guerre. Briand, malade, doit céder sa place au général Sée le premier janvier. Celui-ci sera remplacé le 11 février par le général de Pointe de Gévigny qui, restant en place jusqu'au 28 février, terminera la guerre.

2.3 L'organisation de la défense.

2.3.1 La décision d'une défense renforcée.

La fortification du camp de Cherbourg va commencer sous l'impulsion des chefs militaires locaux. Jusqu'à la mi-septembre, le ministre de la Guerre aura du mal à s'intéresser à ce camp et lui refusera les moyens demandés.

Dans l'enthousiasme du début de la guerre, au mois de juillet, la défense de Cherbourg paraît incongrue. Il faut attendre les premiers revers du mois d'août pour qu'apparaisse l'intérêt de protéger ce port. L'amiral Roze y réfléchit très vite. Cependant, s'il cherche à obtenir le soutien de l'armée de terre, il a du mal à convaincre son homologue de la 16^{ième} division militaire.

Au niveau central, l'intérêt pour Cherbourg est limité. Les efforts sont concentrés sur Paris. Le ministre demande dans le courant du mois d'août de faire partir des troupes, puis des canonnières pour la capitale et il ne considère dans un premier temps que le danger venant de la mer. L'amiral Penhoat est commis le 8 août à la défense de Cherbourg avec la *Savoie*, le *Rochambeau*, le *Montcalm*, le *Taureau*, le *Cerbère* et les batteries flottantes⁴⁴.

Mais en ce qui concerne la protection contre le danger venant de la terre, le ministre se contente d'attirer l'attention du préfet maritime le 23 août sur « les entreprises que pourraient tenter les Prussiens sur Cherbourg ». Tout en estimant que « cette éventualité

⁴² SHD – DAT – LL – 1.

⁴³ SHD – DAT – LL – 3.

⁴⁴ SHD – DM – Vincennes - BB²-478.

ne [lui] paraisse pas devoir se produire », il incite donc Roze à organiser le comité de défense et demande parallèlement au ministre de la Guerre de diriger un bataillon de gardes mobiles sur Cherbourg. Ce qui sera fait cinq jours plus tard, lorsque le chef de cabinet du ministre de la Guerre transmet l'ordre de diriger ce bataillon vers Cherbourg. L'ouest de la France est encore loin des esprits et les énergies se concentrent sur les scènes de batailles dans l'est.

Les correspondances des ministres de la Guerre et de la Marine indiquent clairement qu'il y a eu dans la seconde quinzaine d'août des initiatives convergentes, mais pas concertées, du préfet maritime et du général commandant la 16^{ème} division militaire pour organiser la défense de Cherbourg. Elles restent concentrées sur la ville : il n'est pas encore question d'étendre la défense au Cotentin. Le ministre de la Marine approuve le 29 août⁴⁵ les mesures que lui propose Roze en lui enjoignant de continuer à pourvoir à tout pour :

- la défense de Cherbourg ;
- l'organisation de la flotte ;
- les envois qui sont nécessaires à Paris.

De son côté le ministre de la Guerre, le comte de Palikao, prend également en compte les demandes qui lui arrivent. Alors que son cabinet a repoussé les demandes de troupes supplémentaires du préfet maritime quelques jours plus tôt, il écrit le 31 août au ministre de la Marine pour l'inciter à prendre des mesures de défense et lui transmet les recommandations du général commandant la 16^{ème} division militaire qui « appelle [son] attention sur l'impérieuse nécessité de mettre le plus tôt possible en bon état de défense, du côté de la terre, les ports militaires de Cherbourg, de Brest et de Lorient afin que, dans le cas où les événements de guerre amèneraient l'ennemi jusqu'en Bretagne, il soit possible de mettre à l'abri de toute atteinte les immenses approvisionnements que l'Etat possède dans ces ports. »⁴⁶. Cette lettre traduit un manque certain de constance et un affolement, voire du défaitisme, face aux revers militaires du mois d'Août.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ SHD – DM – Vincennes - BB³ - 799.

Après la chute de l'Empire et l'établissement du gouvernement de la Défense Nationale, les affaires sont suivies avec continuité et malgré les temps politiques troublés, elles semblent paradoxalement menées avec plus de sérénité et de continuité.

Mais Cherbourg est toujours loin des priorités, même si sur place, les travaux commencent en restant concentrés sur la ville de Cherbourg elle-même. La première mention d'une ligne de protection du Cotentin sur la Douve et à Carentan est faite par le préfet maritime début septembre. Mais dans le désordre qui suit Sedan, cette proposition qui demanderait 2 500 à 3 000 hommes supplémentaires ne paraît pas souhaitable au général le Flô.

Au niveau ministériel, l'intérêt se porte plutôt sur les axes d'accès : le 9 septembre, le ministre de la Guerre avait signalé à celui de la Marine les mesures de protection limitées qui seraient prises pour empêcher l'acheminement de matériel de siège en coupant les voies ferrées entre Paris et Cherbourg. Il est cependant entendu qu'une telle entreprise, qui s'étend bien en dehors du Cotentin, ne paraît pas souhaitable tant que Paris ne sera pas tombée au pouvoir de l'ennemi⁴⁷. C'est une solution qui pour l'instant ne demande pas de personnel ni de moyens supplémentaires, contrairement aux mesures plus concrètes que recherche le préfet maritime. Cependant, à partir de cette date, on peut dire que l'importance de la défense de Cherbourg est acquise au ministère de la Guerre.

Le 10 septembre, le ministre de la Guerre repousse la proposition de l'amiral Roze de défendre la presqu'île du Cotentin et préconise de se concentrer sur Cherbourg en érigeant des fortifications plutôt que d'espérer des troupes qui ne sont pas disponibles dans les circonstances actuelles. Il a cependant la prudence d'ajouter que cette question méritera d'être réétudiée suivant les circonstances ultérieures⁴⁸. Ces mesures sont validées par le ministre de la Marine qui les retransmet le 12 en les approuvant⁴⁹. Le ministre de la Guerre reconsidère sa position dès le 15 septembre. En effet, le début de l'encerclement de Paris lui fait porter son intérêt sur l'ouest de la France et l'amène à renforcer et à préciser les mesures concernant le Cotentin.

En reprenant les conclusions des officiers du génie en poste à Cherbourg – et en particulier le rapport du chef de bataillon Bourgeois du 4 septembre - il décrit alors avec précisions les lignes de chemin de fer, les ouvrages d'art et les routes qui devront être

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ SHD – DM- Vincennes - BB² – 478.

détruites pour contrer une avancée allemande. Les possibilités de traverser ces marais sont restreintes et le ministre de la Guerre identifie⁵⁰ que pour empêcher l'acheminement de matériel de siège les mesures suivantes doivent être prises :

- destruction des ouvrages d'art sur les voies ferrées,
- destruction des ponts et viaduc sur la Douve et la Vire au niveau de Carentan,
- éraser la chaussée pour la mettre sous le niveau de la haute mer.

La mesure principale, et la plus longue à mettre en œuvre, est l'inondation des marais, qui doit être provoquée par l'ouverture de l'écluse de la Barquette sept jours avant l'arrivée des assaillants. Mais il est alors entendu « que ces mesures ne seront prises qu'à la dernière extrémité de concert avec les compagnies de chemin de fer et le préfet maritime, et sur ordre de l'autorité militaire »⁵¹. **Il s'agit là de la première validation du principe de défense sur les lignes de Carentan qui était fermement refusé jusqu'alors.** Ce principe ne sera plus remis en cause par aucun des ministres et leurs ordres suivants seront des consignes de mise en œuvre.

2.3.2 Le dispositif défensif du Cotentin.

Les premières batailles se déroulent au début du mois d'août en Alsace. Les premiers revers sèment la stupéfaction et inquiètent assez rapidement le reste du pays. Le 17 août, alors que la bataille de Saint-Privat n'a pas encore eu lieu, Cherbourg est placé en état de siège par le préfet maritime.⁵² Lorsque les victoires allemandes se confirment et que les armées ennemies remontent en Lorraine, la position difficile des armées françaises laisse présager que les colonnes de Moltke pourraient bientôt s'enfoncer en France. Aussi, avant même le désastre de Sedan, les défenseurs de Cherbourg évoquent « l'incertitude qui régnait vers le milieu du mois d'août » pour justifier le premier rapport du Génie sur la défense qui est daté du 31 août⁵³.

2.3.2.1 Identification de la menace.

Dans ce rapport, le commandant Bourgeois définit les dangers dont il convient de se protéger. Le comité de défense craint « que les établissements maritimes de Cherbourg,

⁵⁰BIOTTOT Commandant, *op. cit.*, p 95.

⁵¹ SHD – DM- Vincennes - BB³ – 799.

⁵² SHD – DM – Cherbourg - 2A¹ – 28.

⁵³ SHD – DAT – LL – 1.

dénués d'armement du côté de la terre soient menacés d'une attaque dirigée sur ce point par une colonne mobile de 15 à 20 000 hommes munis d'artillerie de campagne ».

Conscient de l'importance de la flotte, et donc du port de Cherbourg, les défenseurs ont donc conclu que la flotte prussienne étant incapable de museler Cherbourg, un raid sur ce port serait la seule manière de réduire l'activité de la Flotte. Roze suppose alors que « l'armée investissant Paris pourrait se sentir assez forte pour distraire un corps d'armée »⁵⁴.

C'est cette colonne mobile de 20 000 hommes qui interviendrait pour détruire la flotte mais pas pour occuper la ville dans la durée, qui va dimensionner les premiers plans de défense ainsi que les effectifs nécessaires. Pour se mettre à l'abri d'un coup de main, on estime donc dès le 31 août qu'il est nécessaire de disposer d'environ 7 000 hommes. En revanche, à cette période là, on craint assez peu le siège en règle.

En réalité la menace est plus sérieuse qu'un simple raid. Si la taille de la colonne ennemie reste limitée, il ne s'agit pas de s'opposer à un simple coup de main. En effet, même si celui-ci échouait à prendre Cherbourg, il suffirait qu'il réussisse à incendier la ville et la flotte pour atteindre un objectif essentiel pour l'ennemi. Il convient donc d'augmenter les effectifs de défense jusqu'à 10 000 hommes puisqu'il faut interdire totalement le passage, non seulement de la colonne ennemie, mais de n'importe quel détachement.

Avec l'avancée des troupes allemandes vers Paris puis au delà, la menace va changer de forme. On peut désormais craindre une force plus nombreuse, avec de l'artillerie de siège. Dans son rapport daté du 5 novembre⁵⁵, le commandant Bourgeois souligne qu'il s'agit désormais de s'opposer à une armée allemande de 80 à 100 000 hommes. Ce qui nécessiterait pour la défense une force de 20 à 30 000 hommes.

2.3.2.2 Structure générale du dispositif.

Les délibérations du comité de défense, qui faisaient suite aux rapports de Bourgeois du 31 août et du 4 septembre ont donc mené à organiser la défense de Cherbourg sur deux lignes distinctes, qui resteront le fondement de l'organisation du Cotentin tout au long de la guerre :

⁵⁴ Lettre au ministre du 6 septembre. SHD – DM – Cherbourg – 2A² – 60.

⁵⁵ SHD – DAT – LL – 1.

- une première ligne de défense sur la Douve, destinée à pallier l'insuffisance des défenses de la ville ;
- la défense d'un camp retranché sur l'enceinte fortifiée de la ville.

En désespoir de cause, le dernier rempart, qui est envisagé mais ne sera jamais développé, est l'enceinte du port militaire, probablement pour protéger le départ des bâtiments et l'évacuation des troupes.

Pour souligner la complémentarité de ces deux lignes, on peut noter la situation administrative des forts et des bastions des lignes de Carentan. Jusqu'au 23 décembre, ils « ne sont que des annexes de l'arsenal », suite à la décision administrative du préfet maritime du 28 octobre⁵⁶.

2.3.3 La défense proche de la ville de Cherbourg.

Le préfet maritime maintiendra tout au long de la guerre sa position selon laquelle les défenses propres à la ville de Cherbourg sont trop faibles pour résister efficacement et longtemps à une attaque allemande. Cependant, il procède très rapidement au renforcement des forts de l'enceinte proche de la ville. Il s'agit d'une deuxième barrière, qui n'est pas prioritaire mais qui ne doit pas pour autant être négligée.

Le 5 septembre, Roze organise⁵⁷ le service de défense de la place. Celui-ci est divisé en 6 arrondissements qui ne comprennent pas les redoutes et fortifications extérieures. Il s'agit donc bien de la défense du camp retranché. Du fort de Querqueville au fort des Flamands, le développement de cette enceinte atteint 12 kilomètres. Pour chaque arrondissement, Roze désigne un commandant et les effectifs associés.

⁵⁶ SHD – DM – Cherbourg - 2A¹ – 28

⁵⁷ *Ibid.*

Arrondissement (de l'est vers l'ouest)	Commandant	Canonniers – artificiers	Auxiliaires d'artillerie(*)	Infanterie (**)
1 Bastions 3 et 4. Fort du Hammet ; demi-lune 17.	CV Galey, puis CV Ducrest à compter du 22 septembre, puis CV Duppéré à compter 17 novembre.	48	67	900
2 Bastions 5 et 6.	CV :Giovanetti puis CF de Pina à compter du 10 octobre.	42	58	900
3 Bastions 7, 8 et 9.	CF Pallut de la Barrière	47	67	900
4 Fort du Roule	CV Véron	53	83	300
5 Fort de Querqueville	CV Aube, puis CV Giovanetti (10 septembre), puis CF Carade (10 décembre).	72	110	500
6 Batterie de la Fauconnière.	CF Caubet	80	110	200

(*) les auxiliaires d'artillerie seront pris parmi le personnel de la division des équipages de la flotte et armés de fusils Chassepots. Chaque détachement sera commandé par un officier au moins.

(**) l'infanterie ne sera envoyée que lorsqu'il sera nécessaire, sauf pour le 4^{ème} arrondissement où il est précisé que les hommes qui ne pourront loger au Roule seront logés au vieil arsenal.

Le 17 novembre, le capitaine de vaisseau Ducrest de Villeneuve, qui commande alors le 1^{er} arrondissement, est nommé au commandement de tous les forts et bastions de l'enceinte. Il semble que c'est à cette occasion qu'il reçoit le grade de général de division.

Pour se protéger d'une attaque du côté de la mer, le préfet maritime avait eu dès le 12 juillet (la guerre n'était pas encore déclarée) le réflexe de renforcer les garnisons de la grande digue et de l'île Pelée. L'armement est complété dans le courant du mois et le 31 juillet, la direction du port est chargée de la pose des torpilles de protection que fabrique la direction d'artillerie.

Mais très vite, tout en maintenant ce dispositif minimum, Roze va estimer que la défense du côté de la mer repose plus sur la flotte et est largement moins prioritaire que

la protection contre une attaque venant de la terre. Il va même désarmer les ouvrages les plus puissants, qui pourraient être trop longs à détruire en cas d'attaque ennemie.

Il s'en explique dans une lettre au ministre du 16 janvier⁵⁸, où il répond aux appréciations de l'amiral Gueydon qui – en bon camarade – a adressé directement un rapport accusateur aux ministres de la Guerre et de la Marine sur l'état de défense de Cherbourg. Roze assume que des défenses côtières trop renforcées pourraient être retournées contre la flotte française en cas d'évacuation de Cherbourg. A contrario, les défenses dans leur état actuel permettent encore aux bâtiments de procéder à l'évacuation puis de bombarder l'ennemi pour rendre la place intenable et empêcher les Allemands de s'y établir. Il insiste donc sur la nécessité qu'il y avait à désarmer tous les fronts de mer, et principalement les forts de Querqueville et de la Hougue. Ces deux forts en effet, s'ils tombaient aux mains de l'ennemi, « constitueraient un obstacle sérieux pour l'entrée et la sortie des bâtiments ».

En revanche, Roze s'appuie explicitement sur l'efficacité de la flotte française pour protéger le port ! C'est aussi une manière diplomatique de signifier à Gueydon, qui commande l'escadre du nord, que si les accusations qu'il porte se révélaient fondées, c'est que son escadre n'aurait pas fait son travail !

2.3.4 Les lignes de Carentan.

Le principe de la défense sur les lignes de Carentan est décrit pour la première fois dans le rapport que le commandant Bourgeois établit le 31 août⁵⁹. Ce rapport constate que la langue solide qui ferme la presqu'île du Cotentin n'atteint en 2 endroits que 8 kilomètres de longueur :

- au sud de Saint-Patrice à Gorge, entre le port de Lessay et les marais de Saint-Georges.
- Au nord de Saint-Sauveur à Surville entre les marais de la Sangsurière et le havre de Surville.

Ces deux zones se situent respectivement à l'ouest et au milieu de la presqu'île (la dénomination trompeuse de havre et port semble s'appliquer également aux zones

⁵⁸ SHD – DM – Cherbourg – 2A² – 62.

⁵⁹ SHD - DAT – LL – 1.

d'embarquement dans les marais). Les marais ont plus à l'est un point rétréci occupé par le point fortifié de Carentan.

Bourgeois conclut donc que « si on occupe ces positions soit par des ouvrages de campagne ou quelques batteries de position, on arrêtera la marche de l'ennemi ».

Plus globalement, il s'agit donc de résister en premier lieu sur la ligne de Carentan à Lessay, puis de Carentan à Surville avant de se replier sur le camp retranché de Cherbourg.



Figure 3: Les marais de Carentan.

Déjà dans ce rapport, Bourgeois estime le volume des forces nécessaires :

	Pour mettre à l'abri d'un coup de main	En cas de siège
Infanterie	6 000 hommes	8 000 hommes
Cavalerie	150 hommes	200 hommes
Artillerie	1 000 hommes	1 500 hommes
Génie	200 hommes	300 hommes
TOTAL	7 350 hommes	10 600 hommes

Bourgeois conclut qu'en réalité, il ne suffit pas de s'opposer à la réussite d'un coup de main, car « on redoute l'incendie » qui suffirait à détruire le potentiel de Cherbourg. Il est donc nécessaire de tenir l'ennemi au loin : « une garnison de 10 000 hommes est nécessaire ». Ces effectifs incluent ceux qui doivent défendre le camp retranché autour de Cherbourg.

En outre, Bourgeois prévoit – en dehors des pièces de campagne – la mise en place de 23 batteries d'artilleries sur les lignes de Carentan, en précisant que le service de terre manquant de matériel, la Marine doit pourvoir à leur armement.

Le 4 septembre, le commandant Bourgeois effectue une reconnaissance de la ligne qui va de Carentan à Portbail. Il y est accompagné du capitaine de vaisseau Meyer – aide de camp du préfet maritime – et de l'ingénieur en chef des ports Deslandes.

Leur rapport⁶⁰ conclut assez naturellement que le premier obstacle doit être de couper la voie ferrée entre Paris et Cherbourg, en décrivant les points à détruire et en suggérant que des ordres soient donnés au service du Génie pour les préparer.

Ce rapport décrit essentiellement la ligne de défense qui doit être établie entre Isigny à l'est et Portbail à l'ouest. Celle-ci mesure 40 kilomètres, dont 34 de marais. La solution est donc de rendre impraticables ces marais en profitant des vallées de la Vire, de la Taute et de la Douve. Cette dernière rivière, qui remonte jusqu'à 34 km à l'intérieur des terres est la défense principale. D'ailleurs par la suite, on trouvera dans les écrits aussi bien la dénomination des « lignes de la Douve » que des « lignes de Carentan ».

La ligne de défense est traversée par 5 routes. 3 passent sur des ponts, donc des ouvrages faciles à détruire. Les deux dernières traversent sur des remblais. L'une est au niveau de Pont-l'Abbé, la seconde est la route impériale qui va de Saint-Sauveur-le-Vicomte à Lessay et Saint-Lô.

En dehors de ces points, la situation des marais est donc déterminante. Ceux-ci sont habituellement impraticables naturellement à partir du milieu du mois de septembre. Malheureusement, l'année 1870 est marquée par une sécheresse exceptionnelle. Pour une fois, la pluie manque dans le Cotentin ! Il suffirait pourtant d'une pluie de 24 heures.

Si le ciel reste trop clément, les marais qui sont à l'ouest de Saint-Sauveur-le-Vicomte peuvent cependant être inondés en trois jours par la retenue artificielle de plusieurs ruisseaux qui peuvent s'y déverser.

Ceux qui sont à l'est seront plus longs à inonder. Ils ont été asséchés artificiellement par des digues qui aboutissent à l'écluse de la barquette (à proximité de Carentan). En ouvrant cette écluse pendant 7 jours, la traversée des marais deviendra impossible. Il s'agit ensuite de rendre impraticable les abords de l'écluse qui devient un point sensible pour le contrôle des marais.

⁶⁰ *Ibid.*

En définitive, les mesures à prendre sont les suivantes :

- sur la route de Carentan à Cherbourg, couper le pont de la Vire et les deux ponts de la Douve
- sur le chemin de la bastille, couper le pont sur la Douve et éraiser la chaussée pour la mettre en contrebas de la haute mer.
- à Pont-l'Abbé : faire sauter les ponts,
- à Saint-Sauveur –le-Vicomte : faire des coupures sur la route ;
- à l'est de Saint-Sauveur : établir des batteries à Saint-Côme (avec 200 hommes en protection), à La Bastille (avec 400 hommes), à Pont-l'Abbé (avec 200 hommes) et à Saint-Sauveur où l'on établira le quartier général pour cette portion de la ligne de défense (avec 1 bataillon soit 800 hommes).
- les principales forces de défense seront disposées sur l'isthme entre Saint-Sauveur et Portbail.

Cette reconnaissance a également cerné les moyens de communication le long de la ligne de défense. Elles s'appuieraient sur :

- une route en parfait état qui longe la rive gauche de la Douve ;
- un réseau télégraphique, qui doit être établi pour desservir Saint-Côme, La Bastille, Pont-l'Abbé et Saint-Sauveur.

C'est le rapport de cette reconnaissance, complétant celui du 31 août, qui est à l'origine des décisions du ministre évoquées au paragraphe 2.3.1.

Pour examiner la défense à l'ouest de Saint-Sauveur, une nouvelle reconnaissance est effectuée le 10 septembre par Meyer et Bourgeois, accompagné cette fois ci du capitaine de vaisseau Aube. Celui-ci est chargé de mission et sera nommé le lendemain comme premier commandant des lignes de défense de Carentan. En parcourant les 14 kilomètres qui vont de Portbail à Saint-Sauveur, les trois officiers établissent les points suivants⁶¹ :

- Le havre de Portbail est impraticable et infranchissable lorsque la mer est haute, c'est-à-dire 10 heures sur 24. Sur 500 à 600 mètres de long, le passage est donc possible à basse mer.

⁶¹ *Ibid.*

- Il est nécessaire de protéger les deux kilomètres et demi de dunes de Portbail qui pourraient permettre de contourner les défenses.

Les forces nécessaires sont estimées entre 800 et 1 000 hommes pour couvrir Les Veges et Saint-Sauveur ; 1 200 à 1 500 hommes pour couvrir Portbail à marée basse, 6 000 hommes à disposer sur les hauteurs d'Yons et pour constituer une réserve à Saint-Sauveur.

En outre, la Marine devra étudier la possibilité de déployer une canonnière à Portbail.

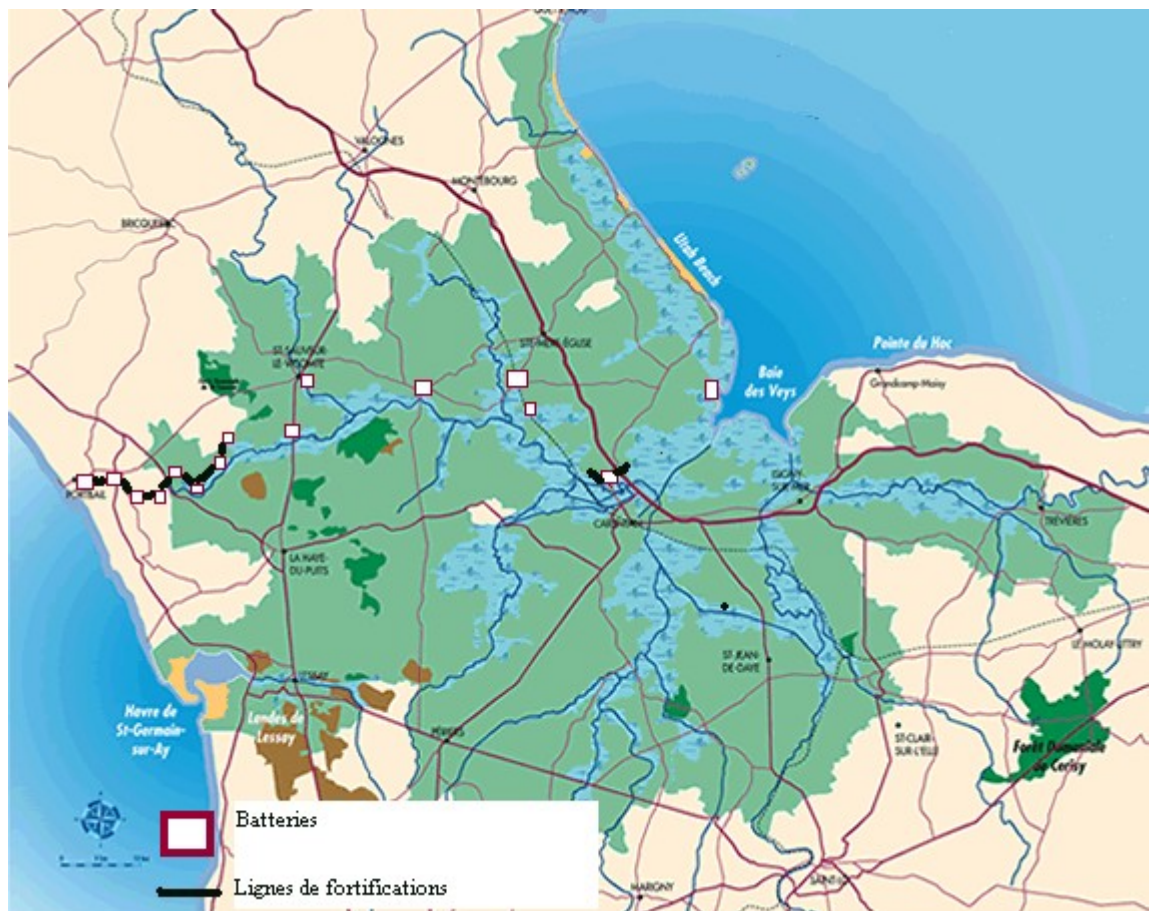


Figure 4: Les batteries et les lignes de défense du Cotentin.

L'examen d'un schéma des défenses montre clairement que la ligne fortifiée est, grâce aux marais inondés, limitée à la portion ouest de la presqu'île. Les autres fortifications ne sont que des batteries interdisant l'emploi des routes.

Les **dispositions finales** pour la défense des lignes de Carentan sont résumées dans une note du capitaine de vaisseau Ribourt⁶² lorsqu'il commande ces lignes. Ce document,

⁶² *Ibid.*

non daté, a probablement été établi à la fin du mois de décembre compte tenu des acteurs qui y sont cités. Il précise les points suivants :

- Les maires des communes doivent s'assurer du repli des richesses et des bêtes au nord de la ligne de défense.
- Toutes les embarcations à proximité d'Isigny doivent être repliées vers le nord pour que l'ennemi ne dispose pas des moyens de franchir l'embouchure de la Douve ou les marais.
- De la même façon au niveau de l'écluse de la Barquette : ne doivent être conservées que 2 baleinières et 2 gabares.
- Brévands doit être inondé.

En ce qui concerne les troupes, Ribourt fait référence au projet de répartition établi par l'amiral Jauréguiberry lorsqu'il commandait les lignes. Il n'a pas été trouvé de trace directe des ordres de l'Amiral.

- Au Grand-Vey : 3 bataillons soit 2 400 hommes destinés à constituer la réserve ;
- A Sainte-Marie-du-Mont : 1 bataillon de 800 hommes qui surveillent les jetées qui donnent accès aux deux routes de Sainte-Marie ;
- A Saint-Côme : 4 bataillons soit 3 200 hommes. Ils se rattachent par la gauche à Sainte-Marie et veillent par la droite la chaussée du chemin de fer ;
- A la Barquette. 1 compagnie de 150 hommes est chargée de garnir les banquettes des deux rives ;
- A Baupte : 2 bataillons (1 600 hommes) doivent veiller à la chaussée et aux marais de droite et de gauche ;
- A Beuzeville : 3 bataillons (2 400 hommes) sont destinés à porter secours à Baupte et à être dirigés si nécessaire sur un point de la ligne menacée ;
- La réserve centrale de Baupte et Beuzeville comprendrait 5 bataillons (4 000 hommes) destinés à prendre en flanc un ennemi marchant par la route de la Haye du pont vers Pont-l'Abbé ;
- A Liesville : 2 compagnies (300 hommes) défendent la chaussée du chemin de fer et empêchent le rétablissement des ponts démolis en soutenant l'artillerie des batteries de Liesville ;
- A Sensuvrière⁶³ : 2 bataillons (1 600 hommes) gardent la chaussée et surveillent les passages des marais ;

⁶³ On trouve aussi l'orthographe Sangsurière.

- A Pierrepont 1 bataillon (800 hommes) est destiné à faire des coupures du pont de 20 mètres de large ;
- Au camp d'Yons, 6 bataillons (4 800 hommes) assurent la défense mobile et soutiennent les quatre batteries du secteur (baptisées E', E'', F et G).
- Du camp d'Yons à Portbail : ce sont 8 bataillons (6 400 hommes) qui doivent assurer la défense des batteries (E, C, D, B et A) et les systèmes de Varville ;
- Au sémaphore, 2 bataillons (soit 1 600 hommes) doivent assurer la défense de la position.

Le total des troupes prévues par la répartition de l'amiral Jauréguiberry est de 30 800 hommes (38 bataillons plus 3 en réserve). Il ya donc eu une augmentation sensible des effectifs depuis les projets du mois de septembre.

La montée en puissance de la défense et des effectifs engagés est particulièrement sensible pendant le mois d'octobre. L'essentiel de l'effort est supporté par les marins. En effet, les troupes de l'Armée qui ne sont bloquées ni à Metz ni à Paris sont en Sologne ou dans le Nord.

A cette époque, les opérations maritimes en mer du nord se sont réduites et la priorité du gouvernement est clairement la défense terrestre. Aussi l'armement des lignes va-t-il se faire au détriment de la capacité d'action des bâtiments de la flotte. Le 1^{er} octobre, l'amiral Fourichon, ministre de la Marine, choisit de prélever sur les unités une partie du personnel nécessaire à la défense de Cherbourg : « j'invite [le VA Bouet] a mettre à votre disposition pour la défense des lignes de Carentan, les compagnies de débarquement et les contingents des canonnières brevetés placés sous ses ordres. »⁶⁴. Au sein des forces de défense du Cotentin, cela ne représente qu'une partie assez faible en termes d'effectifs, mais il est important de noter :

- que cela entraîne la perte d'une capacité importante de la flotte du Nord ;
- qu'au delà des effectifs, le savoir faire des canonnières de la Marine est essentiel car les artilleurs disponibles sont très rares.

Le 10 octobre, le ministre de la Marine retransmet une lettre de la Guerre relative à l'organisation des lignes de Carentan. Les mesures préconisées n'ont rien de nouveau : elles sont issues des rapports de Bourgeois et du comité de défense. Le préfet maritime

⁶⁴ SHD – DM- Vincennes - BB² – 481.

peut donc répondre dès le 13 octobre « que toutes les prescriptions de monsieur le ministre de la Guerre ont déjà été exécutées »⁶⁵. Mais ces courriers soulignent cependant l'accent qui est mis sur la défense de Cherbourg dans le courant d'octobre. Dans sa réponse, Roze souligne son accord avec les troupes que le ministre de la Guerre demande de mettre en place : « c'est donc un total de 28 000 hommes ; ce chiffre est passablement élevé, mail il est nécessaire au succès ».

En définitive, à la fin du mois d'octobre, les défenses sont certes encore inachevées, mais leur état de préparation et la concentration de troupes sont suffisants pour considérer que les lignes de Carentan, imaginées deux mois plus tôt, sont devenues une réalité.

2.4 Evolution de la défense au cours de la guerre.

2.4.1 Consensus et mise en place des défenses.

Dans un premier temps, le travail est fait dans le plus grand consensus. Il s'agit de trouver le meilleur moyen de défendre Cherbourg. Même si le choix est fait d'éloigner les lignes de défense, l'autorité du préfet maritime ne fait pas de doute. Il est le commandant de la place, il a ordonné l'état de siège et dirige le comité de défense de la ville⁶⁶. Aucune autre autorité ne se préoccupe du Cotentin dans les mois d'août à octobre.

Les premiers travaux conduits par le commandant du Génie (Bourgeois) et l'aide de camp du préfet maritime (Meyer) mènent donc sans difficulté à une délibération favorable du comité de défense de Cherbourg. Le 5 septembre, ce comité accorde les fonds nécessaires pour mettre en œuvre les défenses proposées par le commandant du Génie.

2.4.2 La mésentente Marine-Génie des fortifications.

Alors que les travaux avancent, une mésentente va survenir entre le Génie et les marins. En réalité, le Génie a fait les plans puis a laissé le soin aux marins de diriger les travaux.

⁶⁵ SHD - DM - Cherbourg – 2A² – 60.

⁶⁶ *Ibid.*

Le 6 octobre, Bourgeois rédige un premier rapport accusateur. Il s'appuie sur la décision ministérielle (ministère de la Guerre) du 15 septembre qui avait approuvé les décisions du comité de défense et établi la liste des travaux à effectuer, auxquels avait été attribués 50 000 francs de crédits⁶⁷. Bourgeois distingue alors :

- les travaux spécifiés par la décision du 15 septembre,
- ceux venus en accroissement et tracés ou exécutés sans contrôle de son service.

Plus ouvertement encore, Bourgeois se plaint que « des commandants de la marine se sont succédés aux lignes de Carentan » et ont ordonné de nouveaux ouvrages et de nouvelles batteries. Lui-même pensait avoir terminé les travaux spécifiés. Bourgeois regrette que son service n'ait pas été consulté pour ces ouvrages supplémentaires réalisés avec « une telle rapidité qu'il lui a été impossible d'en saisir l'ensemble et les détails ». Autrement dit : les surenchères et la précipitation ont fait perdre sa cohérence à l'ouvrage de défense global qu'il avait tracé.

Son adjoint, le commandant Bénies l'illustre plus clairement encore dans son rapport du 24 octobre : « quelques ouvrages, notamment la redoute du Grand-Vey et le groupe de batteries destinées à défendre le passage de l'Alloure et la plage de Portbail ont été construits suivant des proportions bien considérables : d'autres de moindre importance auraient probablement rempli le même but ».

L'armée redoute des coûts élevés, qui dépasseraient les fonds attribués par la décision du 15 septembre. Mais cette question est rapidement balayée par le préfet maritime qui se repose sur une lettre du ministre de la Marine du 2 septembre « qui ouvrait tous les crédits » et qui permettait à Roze d'insister pour que le commandant du Génie pare au plus pressé sans se soucier du coût. L'opposition de l'armée de terre vient aussi d'une crainte de voir immobilisé pour la défense des lignes un personnel trop nombreux qui serait plus utile sur les champs de bataille.

En pratique, l'opposition sur les chantiers a été assez rude. Le 26 septembre, à la suite d'une visite, le directeur des fortifications a fait arrêter les travaux en cours et rapporte⁶⁸ qu'à cette occasion « malgré les observations du commandant supérieur, le service du

⁶⁷ Cette décision semble être distincte de la lettre que le ministre de la Guerre avait adressé à celui de la Marine le 15 septembre car les mesures qu'il y décrivait reprenaient l'ensemble des conclusions mais ne donnaient aucun détail sur les fortifications.

⁶⁸ Rapport du 5 novembre 1870. SHD – DAT – LL - 1.

Génie devint étranger aux travaux de la défense du Cotentin » pour marquer son désaccord avec les points suivants :

- les lignes paraissent trop étendues ;
- les défenses construites n'avaient pas toutes été prévues ;
- les défenses de Portbail nécessiteraient une force armée qui ne serait pas disponible ;
- l'armement a été exagéré.

Comme le préfet maritime donne l'ordre de continuer les travaux malgré ses observations, ils se poursuivent sous la conduite des seuls ingénieurs de la marine et de l'artillerie.

De fait, le litige prend fin le 25 octobre, lorsque le directeur des fortifications est renvoyé, quitte Cherbourg et laisse la place à Bourgeois, plus décidé à coopérer même s'il dénonce une nouvelle fois les erreurs qu'il estime avoir été faites.

L'armement des 34 kilomètres de Portbail au Grand-Vey est assuré par 28 batteries armées de 174 bouches à feu de position, auxquelles s'ajoutent encore 5 batteries de campagne. Au total cela représente 200 bouches à feu approvisionnées chacune à 200 coups. On retrouve bien l'esprit des premières décisions du comité de défense au début du mois de septembre. Pourtant Bourgeois souligne 4 points de désaccords :

- Pour la défense de Portbail : la Marine « dont les arsenaux regorgent de bouches à feu » a doublé le nombre de batteries prescrites en les passant de 3 à 6. Pour l'armée de terre, cela représente un souci de personnel.
- Pour la défense de l'isthme : la défense mise en place à la hauteur d'Yons est trop légère. Les défenseurs comptent trop sur le relief et les batteries légères.
- Pour la défense de la chaussée et des marais : les batteries que la Marine a voulu rajouter au sud sont inutiles car elles peuvent être tournées facilement.
- Pour la défense du Grand-Vey : la Marine a, là encore, surdimensionné les ouvrages, ce qui demandera plus de défenseurs et rendra plus difficile la destruction si les batteries devaient être évacuées.

Bourgeois expliquera dans un rapport du 5 novembre⁶⁹ que sa charge de travail et de correspondance avait été telle pendant les mois de septembre et octobre qu'il n'avait pu suivre d'aussi près qu'il l'aurait souhaité la conduite des travaux. Pour y suppléer, des officiers de marine et d'artillerie avaient été attachés aux lignes de Carentan. En réalité,

⁶⁹ SHD – DAT – LL – 1.

ce document ne fait que justifier les remarques qui ont été faites dans les rapports du 6 octobre (Commandant Bourgeois) et du 24 octobre (Chef de bataillon Bénies)⁷⁰. La conduite des travaux par la Marine y avait été sévèrement mise en cause.

2.4.3 Les dernières critiques.

Trois autres séries de critiques majeures méritent d'être évoquées. Elles ne remettent pas en cause les lignes mais soulignent l'imperfection de leur réalisation dans un temps contraint, et le doute qui planera constamment sur le personnel disponible pour les défendre.

Dans son rapport du 5 novembre⁷¹, le Commandant Bourgeois souligne les réactions du comité de défense qui « fait observer que la position peut être tournée par la droite ou par la gauche à Portbail et au Grand-Vey ». Le préfet maritime reconnaît alors cette imperfection mais repousse la crainte en soulignant que derrière ces positions il y a des troupes. Il souligne même « qu'aucune colonne légère ne s'y risquera quand cinq ports peuvent envoyer des renforts ». C'est une réponse franchement optimiste, d'autant qu'au mois de novembre, le danger n'est plus limité à une colonne légère. C'est d'ailleurs le deuxième argument du comité de défense qui estime que l'ennemi ne se portera sur Cherbourg qu'avec une armée de 80 à 100 000 hommes et qu'alors, il faudra pour la défense 20 à 30 000 soldats français. Pour le comité de défense, il est illusoire d'espérer autant de troupes au moment où elles seront nécessaires. Là encore, le préfet maritime repousse l'objection en affirmant :

- que d'une part, si Cherbourg réussit à fixer autant d'Allemands, il aura atteint un de ses buts ;
- que d'autre part, les forces nécessaires seront présentes car elles seront constituées par les troupes qui auront battues en retraite devant les Allemands.

La deuxième critique se fait vis-à-vis de la qualité des ouvrages. Elle apparaît à plusieurs reprises, de la part des officiers en poste sur les lignes, et se retrouve synthétisée dans une lettre que le commandant des lignes de défense, le CV Ribourt, écrit le 20 janvier au général Sée⁷². Il note alors : « les positions adoptées n'ont pas été

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

suffisamment étudiées, et la construction des batteries, abandonnées faute de personnel spécial à de très jeunes ingénieurs, laisse sous tout rapport grandement à désirer ».

Enfin, la dernière critique viendra de Chanzy, qui n'a jamais perdu de vue l'importance de Cherbourg sur ses arrières. Lorsque, en février 71, il préparera son armée à une reprise de l'offensive en cas de rupture de l'armistice, il aura un jugement très négatif sur l'état de préparation des défenses : « D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, les lignes de Carentan, qui doivent être appelées à jouer un rôle important sont loin d'être dans l'état de défense que je croyais assuré ; les travaux les plus importants restent à faire, l'armement n'est pas complet, et, pour tout achever, il faut du temps que la marche des événements peut nous refuser, si ces travaux ne sont pas, dès aujourd'hui, poussés avec la plus grande activité »⁷³.

2.4.4 La réduction du personnel sur les lignes.

La montée en puissance des lignes de Carentan avait été particulièrement sensible au mois d'octobre. Pourtant très rapidement, les priorités de la guerre vont se répercuter sur le personnel mis en place pour la défense du Cotentin.

A la fin du mois d'octobre, l'armée de la Loire d'Aurelles de Paladines se prépare à reprendre l'offensive vers Orléans. Le gouvernement de la Défense Nationale rassemble toutes les troupes disponibles. Il n'est pas encore possible d'utiliser les nouvelles recrues mobilisées depuis le mois de septembre, qui sont insuffisamment formées et équipées. Aussi le gouvernement recherche toutes les troupes qui sont en mesure de participer à des combats. Il ne néglige pas la Marine qui a déjà fourni 15 000 soldats et canonnières pour le siège de Paris.

En octobre, les fortifications viennent d'atteindre un niveau efficace. Il n'a pas été retrouvé de décompte précis du personnel dans le Cotentin à cette période. En considérant les effectifs demandés par Jauréguiberry (30 000 hommes pour les lignes de la Douve) et les objections du comité de défense, on peut cependant estimer qu'il y a un total de 20 à 30 000 hommes dont la moitié pour la défense des lignes de Carentan. 2 à 3 000 seraient des marins.

⁷³ CHANZY, Général, Alfred; *La deuxième armée de la Loire*, Plon, Paris, 1871, p 418.

Les bataillons de fusiliers marins reçoivent l'ordre de se porter vers le front (1^{er} bataillon, CF Dutemple, quitte Carentan le 14 octobre ; le 2^{ème} bataillon, CF Collet, part le 4 novembre)⁷⁴. Ribourt lui même cède son commandement à Mottez pour partir commander des batteries d'artillerie à Orléans.

Le 26 octobre le ministre de la Marine demandait au préfet maritime : « faites moi savoir exactement combien [...] il vous reste d'hommes armés de toutes catégories : tant à Carentan qu'à Cherbourg, sans compter les compagnies de débarquement de l'escadre Gueydon »⁷⁵. Au vu des éléments communiqués, le ministre conclut le 8 novembre qu'il « ressort de l'état du 31 octobre du personnel affecté à la défense des lignes de Carentan et de la place de Cherbourg, qu'un nombre considérable d'officiers de tout grades des divers corps de la Marine est immobilisé en vue d'éventualités encore éloignées, alors que la pénurie de personnel se fait sentir dans tous les services. [...] S'il est important de maintenir dans leur situation actuelle les travaux et le matériel de défense de Cherbourg et de ses abords, il n'en est pas de même pour le personnel qui peut être dirigé rapidement sur les points menacés. Je vous invite en conséquence à préparer et à m'expédier d'urgence un plan de désarmement du personnel [...] en ne maintenant sur place que le nombre d'hommes strictement nécessaire pour la garde, la conservation et l'entretien du matériel. »⁷⁶

Le 17 novembre, au vu des éléments qui lui ont été transmis, Fourichon décide que le personnel serait réduit de moitié tant à Cherbourg qu'à Carentan⁷⁷. C'est un ordre difficile pour le personnel chargé de la défense de Cherbourg mais assez cohérent si on se souvient que l'armée de la Loire qui vient de reprendre Orléans doit bientôt mettre toute son énergie à progresser vers Paris.

2.4.5 Le réarmement précipité mais incomplet

L'avancée des Allemands dans l'ouest après la seconde perte d'Orléans va donner une nouvelle impulsion à l'établissement des fortifications. De décembre à janvier, les défenses vont se renforcer pour aboutir à un ensemble cohérent mais encore inachevé. Cet effort va être particulièrement sensible pour les effectifs présents derrière les lignes qui vont augmenter brutalement et dépasser 50 000 hommes en décembre.

⁷⁴ SHD – DM – Cherbourg - 2A¹ – 28.

⁷⁵ SHD – DM – Vincennes – BB² – 481.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

Le mois de novembre avait été marqué par la mise à disposition de troupes pour la reconquête de la France. Les défaites simultanées d'Orléans, de Paris et de Rouen constituent une alerte sévère qui va conduire au réarmement de Cherbourg. Dès le 10 décembre, Ribourt est de retour à son poste à Carentan. L'alerte est suffisamment chaude pour que la défense de Cherbourg, voire son évacuation, devienne la priorité de l'amiral Fourichon. Il écrit le 11 décembre : « je donne l'ordre à Brest, Lorient et Rochefort de vous envoyer tous les marins et troupes de marine disponibles. Brest vous envoie des marins : composez au besoin des équipages réduits pour conduire à Brest les bâtiments à évacuer ».

Le général Briand prend le commandement du Cotentin le 13 décembre et les troupes ne vont cesser d'augmenter à un rythme de 1000 à 1500 soldats supplémentaires par jour. Il reste cependant difficile, malgré les états quotidiens que Briand adresse au ministre, de distinguer la part des troupes en instruction et de celles disponibles pour la défense. Le 19 décembre, 34 000 hommes sont dans le Cotentin⁷⁸ y compris l'infanterie de terre à Cherbourg, l'infanterie de marine et les marins dans les lignes de Carentan. Il semble que ces chiffres ne prennent pas en compte les marins de Cherbourg (soit environ 3 000 hommes).

La nécessité de renforcer la défense face à l'armée allemande, mais aussi la décision qui est prise de créer à Cherbourg le 19^{ème} corps⁷⁹ vont conduire à renforcer encore les troupes dans la péninsule. Le 23 décembre, Freycinet écrit à Briand : « votre dernière dépêche annonce que l'effectif de vos troupes est de 39 000. Ce chiffre est destiné à être dépassé encore et à être porté à 45 ou 50 000 hommes. Pouvez-vous former une armée en état d'entrer en campagne le 10 janvier au plus tard ? »⁸⁰.

De fait, les effectifs vont continuer à augmenter pour culminer le 29 décembre à 52 128 hommes, dont 38 128 assurent la défense des lignes de Carentan et 14 000 celle de l'enceinte de Cherbourg⁸¹. Au même moment le camp d'instruction reporte jusqu'à 28 000 militaires, mais ils sont probablement déjà inclus dans les forces comptées par Briand.

	Camp retranché de Cherbourg	Forces du Cotentin hors camp retranché (includ le camp d'instruction)	TOTAL
--	------------------------------------	--	--------------

⁷⁸ SHD – DAT – LL – 3.

⁷⁹ SHD – DAT – LL – 1.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ SHD – DAT – LL – 3.

17 déc.		28 588 au camp d'instruction	
19 déc.	34 000 (y compris l'infanterie de terre à Cherbourg, l'infanterie de marine et les marins dans les lignes de Carentan)		
Décision de création du 19 ^{ème} corps.			
20 déc.		24 200	36 160
21 déc.	13 292 + 1385 marins	25 707 + 1567 marins	38 000
23 déc.		28 500	41 500
24 déc.		29 000	42 000
26 déc.		32 500	46 500
27 déc.		36 500	50 500
28 déc.		37 000	51 000
29 déc.		38 128	52 128
30 déc.		37 500	51 900
2 jan		41 500	

Tableau récapitulatif des effectifs dans le Cotentin dressé d'après les rapports quotidiens du préfet maritime et du général commandant supérieur⁸².

L'effort ne concerne pas que les effectifs : les munitions manquent également et le 19 décembre, Roze et Briand demandent chacun à leur ministre respectif de procéder d'urgence à l'approvisionnement en cartouches pour les Chassepots⁸³.

Tous ces efforts conduisent le gouvernement à considérer avec confiance le Cotentin et les lignes de Carentan comme la forteresse de la dernière chance. Lors de sa visite à Josnes le 22 décembre, Gambetta rappelle à Chanzy pour l'encourager dans ses efforts que « la résistance à outrance du pays avait une dernière forteresse inexpugnable »⁸⁴.

Au début du mois de janvier, les énergies se portent plutôt sur la remise en condition de l'armée de Chanzy et, en ce qui concerne le Cotentin, sur la construction du 19^{ème} corps d'armée. L'effectif des troupes de défenses ne va plus varier sensiblement et tout le personnel qui arrive à Cherbourg est destiné au renforcement de l'armée de Chanzy.

Pourtant, janvier marque une seconde alerte pour les défenseurs du Cotentin. La bataille du Mans et la remontée du corps de Mecklembourg vers Alençon puis Rouen mettent la presque île face aux Allemands pour la première (et la seule) fois de la guerre. Plusieurs bataillons ont été poussés en avant vers les combats. Ce sont des mobilisés de la Charente et des Deux-Sèvres (auxquels les officiers font peu confiance) qui viennent

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, p 339.

renforcer les lignes de la Douve. Les rapports du capitaine de vaisseau Ribourt, et en particulier sa note du 10 janvier⁸⁵ traduisent alors l'inquiétude des défenseurs :

- Les effectifs sont restés globalement les mêmes mais les troupes dans le Cotentin n'ont plus la cohésion et l'entraînement qu'elles avaient en décembre.
- Le niveau de l'inondation doit faire l'objet d'une surveillance permanente face à la mauvaise volonté des habitants qui la subissent depuis de longs mois.
- Les dispositions prises pour couper les voies de passage sont encore insuffisantes.

Ribourt écrit notamment : « je ne puis passer sous silence la désorganisation aujourd'hui consommée de l'armée des lignes. Les dernières troupes, 2 bataillons d'infanterie de marine viennent de partir pour l'armée de la Loire. Demain partent les détachements d'artillerie de marine. Toutes les autres troupes régulières ont depuis longtemps regagnées Cherbourg ou d'autres destinations. Il ne reste peut être pas un homme aux lignes ayant tiré un coup de fusil. Le 19^{ème} corps a englobé tout ce qui avait un semblant de cohésion. Or il faut comme on sait 30 000 hommes pour garder les intervalles, mais 30 000 hommes de troupes exercées, aguerries, connaissant le terrain. Si l'on disperse cette force, à peine en germe, les lignes tombent sans combat. ».

En définitive, Moltke choisira de ne jamais se risquer face à Carentan, ce qui est une forme de succès. L'armistice trouvera les lignes dans leur état du mois de janvier décrit par Ribourt : une préparation matérielle inachevée et pour défendre la péninsule des troupes nombreuses mais manquant d'expérience, de cohésion et d'entraînement.

2.5 Conclusion partielle sur la défense de Cherbourg.

Au cours des six mois de conflit, les envahisseurs se sont rapprochés progressivement de Cherbourg. L'essentiel de la puissance maritime agissant en mer du nord y était basée et la ville a dû se préparer à une menace venant de la terre. Comment cette menace a-t-elle été perçue par les autorités ? Comment se sont partagées les responsabilités pour ce camp à cheval entre la terre et la mer ? Sur quels principes, et

⁸⁵ SHD – DAT – LL – 1.

comment, se sont organisées concrètement les lignes de défense de Cherbourg et du Cotentin ?

Les évènements qui se bousculent au mois d'août conduisent les autorités à protéger les places fortes mais les ports, situés à l'écart des combats, n'attirent pas l'attention de tous. Dans un premier temps, les efforts des autorités maritimes sont isolés. Le ministère de la Guerre ne commence à percevoir la nécessité de protéger Cherbourg qu'au mois de septembre. Cette volonté reste fluctuante car le gouvernement est occupé à mener des combats à travers toute la France. Il soutient donc avec beaucoup d'inégalité les efforts qui sont fait localement pour fortifier Cherbourg et le Cotentin. Les ministères de la Marine et de la Guerre ne sont pas en désaccord, mais leurs préoccupations différentes gênent la constance de l'effort sur Cherbourg.

Cette défense souffre également du nombre et de la diversité des acteurs locaux. Le commandement dans le Cotentin est partagé et manque de continuité. Le préfet maritime et les officiers du Génie qui lui sont adjoints, puis les généraux de l'armée de terre qui rejoindront le Cotentin à partir de décembre constituent autant de compétences dont l'accord est parfois difficile. Cette diversité est accentuée par le partage en trois entités distinctes : camp d'instruction, défense de la ville et défense des lignes de Carentan. Cela multiplie les commandants indépendants et la fonction de commandement supérieur du Cotentin n'arrive pas à être l'autorité locale centralisatrice nécessaire.

Malgré cela, les défenseurs ont imaginé un dispositif cohérent et solide qui s'appuie essentiellement sur les marais du Cotentin. Ils vont ainsi beaucoup plus loin que les réflexions menées au siècle précédent et très sommairement initiées par Vauban. A partir d'un dispositif destiné à protéger la seule ville de Cherbourg d'une attaque maritime, on arrive ainsi à la fermeture du Cotentin par le col, ce qui donnera ensuite l'opportunité d'y masser des troupes. Ces défenses sont dirigées vers la terre. La protection de la façade maritime repose essentiellement sur la puissance de la flotte française et conduit à alléger les fortifications tournées vers la mer.

Le Cotentin nécessite des forces importantes pour armer les ouvrages qui sont mis en place. Les effectifs estimés par l'amiral Jauréguiberry étaient de 30 000 hommes. Cependant, en fonction des priorités portées aux opérations terrestres, le nombre de défenseurs varie pour culminer à 52 000 combattants au mois de décembre.

Le résultat final est appréciable. A partir des remparts de Cherbourg, tournés vers la mer, il a été construit un ensemble solide et homogène qui protège toute la presqu'île du Cotentin. Il est encore inachevé à la fin de la guerre mais forme déjà un formidable abri. Le temps, autant que la persévérance, a manqué pour terminer la ligne de défense de Carentan qui n'en est pas moins un redoutable obstacle dressé devant les armées allemandes.

3 Le poids de Cherbourg dans la Défense Nationale.

3.1 Une position géographique stratégique.

La presqu'île du Cotentin dispose d'une position géographique qui la place au croisement de lignes de communication maritimes et ferroviaires. Elle possède donc une capacité de faire circuler les approvisionnements de l'extérieur du pays vers une grande partie du territoire. Cette position charnière en terre et mer, qui peut lui donner le rôle d'un coing dans les forces d'invasion, lui confère un rôle stratégique dans l'effort de guerre.

3.1.1 Géostratégie de la Normandie.

Parmi ses atouts, la position de la Normandie sur les axes d'invasion de la France, la nature de sa végétation et de son relief, ainsi que sa capacité à faire communiquer les autres régions entre elles donnent à sa géostratégie une importance particulière. La Normandie est particulièrement bien placée pour contenir une armée envahissant le territoire français par le nord-est.

La géographie militaire française avait émergé dans le courant du XVIIIème siècle, mais les officiers qui s'intéressaient à la stratégie étaient peu nombreux. Avant le conflit qui nous intéresse, on ne relève finalement qu'une étude sérieuse qui porte sur la frontière du sud-est de la France⁸⁶. C'est à la suite de la défaite de 1871 que vont commencer à se réaliser les études les plus complètes. Parmi celles-ci, on note deux travaux du commandant Biottot relatifs à la Normandie. Il y relève l'importance que représente cette région pour une armée qui entreprendrait le siège de la capitale. Il est alors essentiel « de fermer aux incursions éventuelles [...] cette tête de pont sur l'Atlantique »⁸⁷.

Biottot insiste sur la nécessité de maintenir une occupation tenace du Perche. En effet, celui-ci protège la Normandie méridionale des armées approchant par le sud-est, c'est-à-dire venant du Mans. Sa sureté doit donc permettre de garantir **le maintien des**

⁸⁶ COUTAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, 5^{ème} édition, Economica, 2006, p 710.

⁸⁷ BIOTTOT Commandant, *La péninsule normande dans la défense de la France- Etude du pays de Bray*, Lavauzelle, Paris, 1871, p 10.

relations entre toutes les régions non occupées : la France centrale et méridionale, le grand ouest et le nord. Il s'agit donc d'un pivot stratégique. En aucun cas nos armées ne doivent laisser l'ennemi dépasser le Perche qui doit constituer la limite absolue au-delà de laquelle nos armées ne doivent plus reculer⁸⁸.

Pour souligner l'importance de sa défense, Biottot cite le général Niox : «le bocage normand au nord, le bocage vendéen, au sud, sont les deux bastions avancés de la Bretagne ». La physionomie de la Normandie apporte des capacités de résistance particulière à la pression ennemie: « par suite du morcellement considérable en usage dans le pays, des haies, des fossés, des levées de terre entourent chaque propriété. Ainsi se trouvent de toutes parts des lignes, des points de défense à l'abri desquelles des troupes, fussent elles de qualités moyennes, peuvent résister dans de bonnes conditions »⁸⁹. Nous retrouvons là les qualités du bocage déjà évoquées.

La valeur stratégique que peut avoir la Normandie pour arrêter une invasion et maintenir les provinces en état de combattre est donc réellement importante, malheureusement, les travaux de Biottot ne seront conduits qu'après la guerre !

3.1.2 Les lignes de communication ferroviaires.

Le réseau ferroviaire qui dessert la Normandie et le Cotentin dès le second Empire va fournir un atout essentiel aux armées de la Loire en termes de mobilité et d'approvisionnement. Le transport ferroviaire est une des évolutions de la seconde moitié du XIXème siècle qui influe le plus sur la stratégie, comme l'a montré la guerre de sécession américaine. En donnant une nouvelle dimension à la mobilité des forces et au soutien logistique, le train devient un atout stratégique essentiel.

Grâce au développement de Cherbourg conduit par Napoléon III, le Cotentin dispose d'une voie ferrée qui le relie à Paris. En effet, à la suite d'un rapport de Tocqueville au prince-président, la ligne Cherbourg, Caen, Evreux, Mantes, Paris a été mise en service en 1852⁹⁰. La Normandie est alors reliée au reste de la France par cette ligne et par celle

⁸⁸ BIOTTOT Commandant, *La Normandie méridionale dans la défense de la France.*, Lavauzelle, Paris, 1871, p 44.

⁸⁹ BIOTTOT Commandant. *op. cit.*, p 95.

⁹⁰ BATTESTI Michèle, *op. cit.*, vol. 2, p 564.

qui relie Le Havre à Paris par Rouen. Cette seconde ligne, qui sera très vite coupée par l'avance des armées de Manteuffel, jouera un rôle moins important.

La ligne de Cherbourg rejoint au niveau de Caen la ligne qui descend vers le Mans. De là, la voie permet de rallier Laval puis Rennes et la Bretagne ou alors de descendre vers Tours puis le sud-ouest. Cherbourg est donc au bout d'une ligne qui irrigue tout l'ouest de la France.

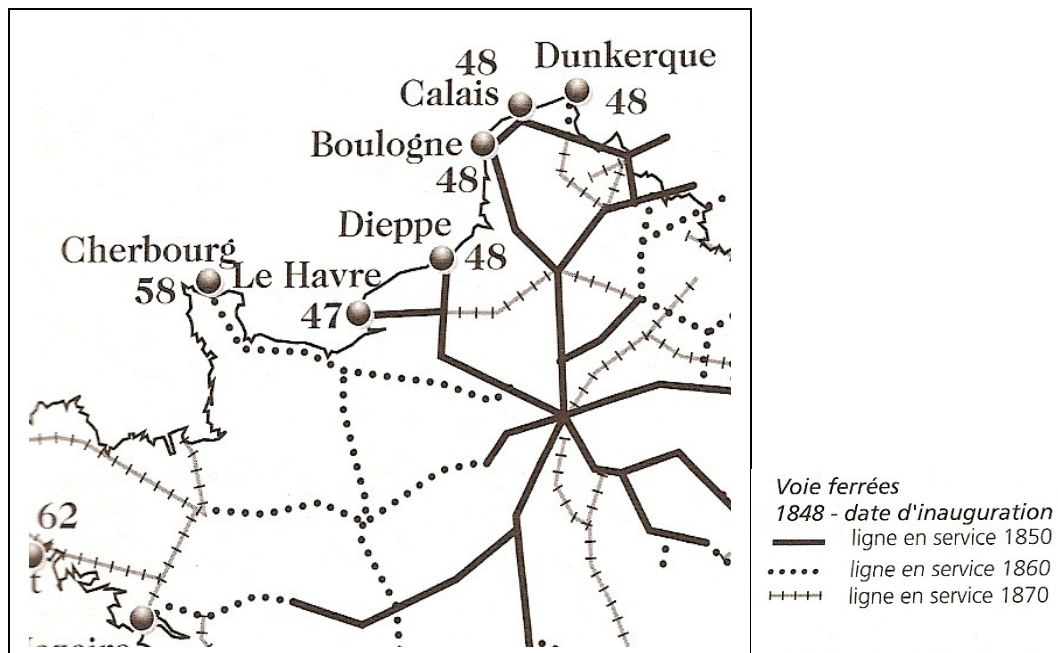


Figure 5: le réseau ferré dans l'ouest de la France en 1870.

Les lignes ferroviaires françaises seront particulièrement encombrées tout au long de la guerre et la circulation des troupes et des approvisionnements sera toujours difficile. La commission d'armement, qui cherche à acheminer ses armes vers les camps de recrutement se plaint à plusieurs reprises des difficultés de circulation⁹² et note les délais inacceptables et surtout toujours inconnus liés au transport ferroviaire.

Le réseau ferré a donc été capital pour la conduite de la guerre dans l'ouest. Comme l'ensemble du réseau français, il était cependant sous-dimensionné pour soutenir le flux nécessaire à un effort de guerre. Lorsque cela était possible, il a dû être suppléé par la voie maritime pour limiter les engorgements.

⁹¹ BATESTTI Michèle, *op. cit.*, vol. 2, p 613.

⁹² SHD – DM- Vincennes. BB³ – 802.

3.1.3 Les lignes de communication maritimes.

La presqu'île du Cotentin se trouve sur une route maritime naturelle. Cherbourg est à l'extrémité d'une ligne transatlantique. D'autre part, sa place sur les lignes de cabotage va permettre de maintenir une liaison entre toutes les provinces littorales de l'Atlantique et de la mer du Nord.

Il est à peine besoin d'écrire que le Cotentin est au bord de la mer ! Cherbourg est un port important, et particulièrement sur le plan militaire. Des liaisons transatlantiques y aboutissent depuis 1869. Les compagnies « Hamburg America line » et « Royal Mail » l'ont choisie comme port de destination. Les navires, au tirant d'eau sans cesse croissant, ne peuvent pas tous aborder à quai faute d'une darse suffisamment profonde. Cependant, en un an le nombre de paquebots était passé de 47 (en 1869) à 84 (en 1870)⁹³

Cherbourg se trouve alors naturellement au premier plan des lignes de cabotage qui vont se mettre en place. En effet, à partir du moment où l'armée de Manteuffel atteint la mer en encerclant Le Havre le 9 décembre, le nord de la France est isolé du reste du territoire. Pourtant, les liaisons ne s'interrompent jamais. Les Allemands ne pourront pas maintenir une présence suffisante pour isoler réellement et d'une manière permanente le nord de la Seine. Cependant, leur pression et leur contrôle des voies ferrées va empêcher toute circulation importante par voie terrestre entre l'ouest et le nord.

L'armée du nord sera approvisionnée régulièrement grâce au cabotage. Les transports de troupes, de blessés et d'autorités politiques et militaires (Gambetta, Faidherbe et Bourbaki circulent par ces voies) dureront jusqu'à la fin de la Guerre sans être jamais perturbés. La ligne de cabotage entre la Bretagne, le Cotentin, Le Havre et Dunkerque restera le support essentiel de l'effort de guerre.

Il faut d'ailleurs souligner que parmi les succès de la Marine, on peut placer la liberté totale de circulation qui perdure pendant toute la guerre grâce au déploiement d'une escadre – venue de Cherbourg – en mer du Nord, et que nous détaillerons au chapitre suivant.

⁹³ THIN Edmond, *Cherbourg – bastion maritime du Cotentin*, Charles Corlet; 1991, p 232.

3.2 Le camp stratégique de Cherbourg.

L'établissement de Cherbourg et du Cotentin en camp stratégique va en faire un lieu de rassemblement de troupes importantes pour la conduite de la Défense Nationale.

3.2.1 Etablissement et rôle des camps stratégiques.

C'est le gouvernement de la Défense Nationale qui par un décret du 25 novembre⁹⁴, cité en annexe, va instituer onze camps d'instruction à Saint-Omer, Cherbourg, la Rochelle, les Alpines, Nevers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse, Montpellier, Sathonay et Conlie. Les quatre premiers (donc Cherbourg) sont en outre érigés en camps stratégiques. Dans l'idée de Freycinet, ces camps régionaux doivent faciliter le départ des bataillons et mettre en place des bases permanentes de la réforme militaire nécessaire à la libération du territoire. Cherbourg fait parti des camps stratégiques qui sont destinés à recevoir des fortifications et à abriter des armées pouvant s'élever à 250 000 hommes⁹⁵. Dans sa définition, le camp stratégique a donc plus qu'un simple rôle de préparation des unités. Il est réellement un camp retranché destiné à appuyer les opérations. La proximité de la mer, et la facilité d'approvisionnement qu'elle apporte, a été explicitement un des critères de choix pour déterminer quels camps sont *stratégiques*.

En pratique, les établissements du camp se situent à Nehon, à Sortosville et Besneville où sont construits des baraquements. On trouve également les traces de 2 000 hommes logés à Valognes et de 1 400 logés à Montebourg. Besneville, trop près des lignes sera récupéré pour la défense des lignes de Carentan et les troupes en instruction l'évacueront à la fin du mois de décembre pour aller s'établir à Valognes.

Le quartier général du camp est dans un premier temps établi à Saint-Sauveur, mais lui aussi sera déplacé – en janvier – pour s'établir à Bricquebec, plus éloigné des lignes.

Les baraquements qui seront construits ne seront terminés qu'en février ou mars et l'hiver très rude se passe dans des campements de fortune. Le commissaire adjoint de La Vielle, qui est le major du camp, se plaint le 14 décembre des « entraves que lui crée la Marine »⁹⁶. Plus que d'une réelle mauvaise volonté, il semble qu'il faille plutôt considérer que la construction des baraquements n'est pas la priorité pour la presque île

⁹⁴ FREYCINET C., *op. cit.*

⁹⁵ FREYCINET C., *op. cit.*, p 63.

⁹⁶ SHD – DAT – LL – 1.

qui se fortifie sur les lignes de Carentan. Le camp d'instruction restera le parent pauvre des établissements du Cotentin. En décembre le préfet de Saint-Lô interviendra même pour améliorer les conditions alors que l'hiver est très rude : « j'entends dire que l'état des troupes est déplorable [...] ne pourrait on les loger dans les églises au moins elles y seraient au sec et à couvert »⁹⁷.

A partir de la fin du mois de novembre, tous les mobilisés provenant des départements de l'Eure, du Calvados, de la Manche, de l'Orne, de l'Eure-et-Loir, de la Seine-et-Oise, de la Mayenne, de la Sarthe, du Loir-et-Cher et de la Seine, vont se rassembler dans le Cotentin. Il est donc indéniable que l'établissement du camp va conduire d'une part à concentrer des troupes derrière les lignes de Carentan, favorisant sa défense, même si le volume des troupes va être très fluctuant et n'atteindra jamais les 250 000 hommes prévus par Freycinet.

Le décret définit le financement de ces camps, et son partage entre l'Etat et les départements concernés. Il fixe également les responsabilités des officiers et des préfets dans le commandement des camps, et leur donne les droits de réquisition et de réorganisation des unités qui leur permettront de travailler efficacement.

L'établissement du camp a indéniablement renforcé le rôle de Cherbourg dans l'esprit du gouvernement. En revanche, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, il n'a pas simplifié les problèmes d'autorité sur la presqu'île.

3.2.2 Les troupes stationnées à Cherbourg au cours de la guerre.

Les troupes qui ont stationné dans le Cotentin devraient être distinguées en deux catégories :

- celles qui assuraient sa défense. En lui permettant de protéger la place-forte maritime, ces troupes représentent vis à vis de la Défense Nationale le « coût » de Cherbourg ;
- celles que Cherbourg a pu envoyer au combat après les avoir formées ou structurées au sein de son camp. Ces troupes représentent vis-à-vis de la Défense Nationale le « bénéfice » de Cherbourg.

⁹⁷ *Ibid.*

Les troupes dévolues à la défense de la place peuvent être estimées à travers l'étude des archives. Cela a fait l'objet du chapitre précédent. Elles ont atteint leur maximum à la fin du mois de décembre en culminant à 52 000 personnes.

En revanche, il est plus difficile de distinguer le volume des forces formées et rassemblées à Cherbourg. Ainsi, les troupes nécessaires pour le 19^{ème} corps, qui est la seule unité majeure à y avoir été rassemblée, sont partiellement comptabilisées dans les unités assurant la défense du Cotentin pendant la durée de sa formation. Plus généralement, les archives consultées ne donnent pas de suivi précis des troupes relevant du camp. Pour rendre le décompte un peu plus flou, il faut également prendre en compte les unités constituées dans les autres camps d'instruction mais qui transitent par Cherbourg pour y prendre le train ou le bateau.

Les effectifs du camp d'instruction sont donc assez difficiles à cerner. Dans son rapport du 17 décembre, le major général du camp (commissaire de la Marine de La Vielle)⁹⁸ cite 25 076 hommes (plus 3 512 non armés). Ce chiffre très important semble plutôt correspondre aux effectifs globaux hors Marine que le général Briand a recensé par ailleurs (32 000 hommes pour les lignes et Cherbourg). On observe par ailleurs qu'au lendemain de l'armistice, le 1^{er} février, les effectifs du camp d'instruction ne sont plus que de 8 287⁹⁹, alors que l'effort persiste. Le 28 février, alors qu'une reprise des hostilités est encore possible, le camp d'instruction compte 12 202 recrues¹⁰⁰.

En extrapolant ces chiffres, on peut estimer que pendant le mois de décembre, sur les 28 000 hommes recensés par les autorités du camp, environ 5 à 8 000 étaient en instruction, quand aux 20 000 autres, probablement administrés par le camp (d'où la confusion), ils étaient en réalité disponibles pour la défense.

3.2.3 L'intervention des troupes de Cherbourg.

On trouve dans les comptes rendus du préfet maritime¹⁰¹ les traces du départ des unités qui quittent Cherbourg. Plus synthétiquement, on peut chercher à quels moments des combats les troupes de Cherbourg sont intervenues en représentant un atout important.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ SHD – DAT – LL – 2.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ SHD – DM – Cherbourg – 2A² – 60 et 62.

Sans rentrer dans le détail des opérations, qui feront l'objet du chapitre suivant, il est intéressant de chercher le « bénéfice » apporté par Cherbourg en termes de troupes.

Les détachements constitués qui vont partir seront, la plupart du temps, de petite taille : une compagnie ou une batterie. Leur qualité est inégale mais il faut reconnaître que les unités constituées de la Marine sont souvent plus homogènes et aguerries que les compagnies de jeunes mobilisés.

En dehors de quelques cas où les ordres sont assez précis, répondant à des directives du ministre, les marins sont souvent fournis au général commandant la région de l'ouest sans que leur destination soit précisée. Leurs ordres sont alors de « se porter en avant », ou de se rendre à la gare, puis d'être à la disposition des généraux qui commandent au delà des lignes de Cotentin...

Ces troupes vont intervenir de manière significative au cours du siège de Paris, de la bataille d'Orléans et dans celle du Mans en participant à la formation du 19^{ème} corps.

La participation des marins au siège de Paris a été très largement décrite par Kerbourch¹⁰². La participation des canonnières et des troupes sera reprise dans le chapitre consacré au rôle de Cherbourg dans les opérations.

De septembre à décembre se construisent les armées de la République renaissante, dans un élan qui va mener à la bataille d'Orléans début décembre. A Cherbourg, dès le 23 septembre, les bâtiments cuirassés reçoivent l'ordre de mettre à terre leurs compagnies de débarquement, la moitié de leurs canonniers brevetés et de leurs quartier-maitres et matelots canonniers. Une semaine plus tard, ces troupes sont dirigées sur Carentan dont elles vont assurer la défense. Elles y sont rejointes une semaine plus tard (le 30), par les compagnies de débarquement de 6 bâtiments.

Le 5 octobre, les dernières compagnies de débarquement des vaisseaux sont dirigées directement vers la gare pour rejoindre les combats, sans que leur destination finale ne soit précisée. Le 14 octobre le 1^{er} bataillon de marins détachés à Carentan (il s'agit d'environ la moitié des marins débarqués le 23 et le 30 septembre) doit alors être dirigé sur Chartres « le plus promptement possible ». Il est suivi le 4 novembre par un bataillon de fusiliers marins (commandé par le CF Collet, ce bataillon doit être distingué

¹⁰² KERBOURCH Noël, *La marine française et le conflit terrestre en 1870 -1871*, Thèse de doctorat, Paris IV Sorbonne, 1995.

des unités constituées par les compagnies de débarquement) qui quitte le cantonnement de Carentan pour se porter en avant.

Le 21 novembre, c'est au tour de 50 marins, prélevés sur les défenses de Carentan ou de Cherbourg d'être envoyés pour renforcer Caen.

Pour conclure ces envois de troupes, Roze rappelle dans une lettre du 26 novembre que :

- 3 batteries ont déjà été expédiées au Mans
- La seule compagnie de fusiliers encore à Carentan a été intégrée dans le bataillon du capitaine de frégate Michaud.

Le dernier détachement recensé partira deux jours plus tard (le 28) pour le Mans, composé de 86 marins.

Le préfet maritime conclut alors qu'il ne peut plus envoyer de troupes sans alléger dangereusement sa propre défense : « toutes les troupes formées pour la défense ont été successivement expédiées aux ordres du général commandant la région de l'ouest ... les états feront ressortir du reste à vos yeux, monsieur le ministre, mieux que je ne pourrais le faire que notre personnel est réduit autant qu'il peut l'être dans les circonstances au milieu desquels nous nous trouvons ».

Après la défaite d'Orléans, l'attention va se porter sur le renforcement des lignes de Carentan, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Au cours du mois de décembre, Cherbourg ne fournira pas de troupes à l'extérieur du Cotentin. Cependant, la préparation des opérations ultérieures entraînera la constitution d'un corps d'armée à Cherbourg, en grande partie sur les troupes qui s'y trouvent. La décision de créer le 19^{ème} corps est prise à Bordeaux le 19 décembre¹⁰³. Ce corps est composé classiquement de deux divisions d'infanterie et une de cavalerie, accompagnées d'un détachement du Génie et d'un autre d'artillerie.

Une dépêche télégraphique du 2 janvier¹⁰⁴ précise la constitution des deux premières divisions qui doivent être formées d'éléments qui se trouvent à Cherbourg et dans les cantonnements du Cotentin :

1^{ère} division :

1^{ère} brigade : 55^{ème}, 66^{ème} régiments de marche d'infanterie. 96^{ème} régiment de mobiles (constitué par le regroupement de deux bataillons de Gironde et Charente).

¹⁰³ SHD – DAT – LL - 1.

¹⁰⁴ SHD – DAT – LL - 3.

2^{ème} brigade : 71^{ème} régiment de marche ; 1^{er} et 2^{ème} régiments de mobilisés de la Gironde.

2^{ème} division :

1^{ère} brigade : 22^{ème} bataillon de chasseur à pieds de marche, 64^{ème} régiment d'infanterie de marche, 1^{ère} légion de mobilisés de la Seine-inférieure.

2^{ème} brigade : 65^{ème} et 70^{ème} régiments de marche d'infanterie, 5^{ème} bataillon de Mobiles de la Charente inférieure.

Cette brigade est complétée du 9^{ème} régiment de hussard qui devra ultérieurement faire parti de la division de cavalerie, lorsque celle-ci sera constituée.

Le Génie du corps d'armée est commandé par le lieutenant-colonel Bourgeois – le principal concepteur des lignes de Carentan – et disposera de deux compagnies du 9^{ème} régiment du Génie, présent dans le Cotentin. La 14^{ème} compagnie est d'ailleurs retirée des lignes de la Douve.

L'artillerie du 19^{ème} corps sera commandée par le capitaine de vaisseau Schwerer.

Les 22^{ème} et 16^{ème} batteries de Marine (prélevées à Carentan) sont mises à la disposition du 19^{ème} corps le 11 janvier « pour former les 2 batteries et la section de 12 qui doivent être commandées par Monsieur le chef d'escadron Chaillou »¹⁰⁵ et accompagner la 1^{ère} division. Il s'agit en réalité des seules unités d'artillerie présentes dans le Cotentin.

La deuxième division recevra la 25^{ème} batterie du 10^{ème} régiment et la 25^{ème} du 19^{ème} régiment, dès qu'elles auront pu être acheminées de la région sud-ouest.

La 3^{ème} division, lorsqu'elle sera constituée recevra la 25^{ème} batterie du 12^{ème} régiment et une batterie qui stationne alors au Havre.

La réserve du Corps doit être constituée de la 25^{ème} batterie du 8^{ème} régiment, de la 19^{ème} batterie du 18^{ème} régiment (qui part de Toulouse le 4 janvier) et d'une batterie prélevée également sur les défenses du Havre.

En pratique, le 19^{ème} corps ne sera pas en mesure de se mettre en mouvement avant le 13 janvier car si l'essentiel des troupes étaient présent sur le Cotentin, l'acheminement des unités d'artillerie a été trop long. Même la 1^{ère} division, équipée avec des batteries de Marine, ne peut se mettre en marche que le 12. Il est trop tard, la bataille du Mans est déjà terminée...

¹⁰⁵ SHD – DM – Cherbourg – 2A¹ – 29.

Au Havre, le capitaine de vaisseau Mouchez a assuré une défense efficace depuis l'encerclement accompli par Manteuffel le 5 décembre. Il va être renforcé au mois de décembre et début de janvier de telle manière que le général Loysel disposera alors de 30 000 hommes. Cependant, malgré la proximité des ports, il n'a été trouvé aucune trace de ces troupes parmi celles qui sont passées par le Cotentin.

3.3 Les approvisionnements de la France en guerre.

3.3.1 Le commerce international et l'approvisionnement en armes.

Lorsque le gouvernement de la Défense Nationale décide de créer des armées à l'aide d'une mobilisation générale, il prend immédiatement les mesures destinées à assurer la fabrication des armes nécessaires. Pour compléter les stocks, le gouvernement va se lancer dans une campagne d'achat ambitieuse. Elle sera réellement dynamisée par l'arrivée à Tours de Gambetta. Il y fera une proclamation au pays qui lancera véritablement l'effort de Défense Nationale. Dans cette déclaration rapportée partiellement par Desmarest, il dit en particulier « ce qu'il faut après la honteuse capitulation de Sedan, ce sont des armes...maintenant des contrats ont été conclus, qui ont pour but et pour effet d'accaparer tous les fusils disponibles sur le marché du globe »¹⁰⁶.

Une commission d'armement avait été instituée dès le mois de septembre. Elle relevait du ministère des travaux publics. Elle constate vite que les fusils français Chassepot sont en nombre insuffisant. Pourtant au 1^{er} juillet 1870, on dispose d'un million de ces fusils grâce à la clairvoyance de Napoléon III et de Niel¹⁰⁷. Mais la majorité de ces fusils sont déjà aux mains de l'ennemi ou bloqués dans les places fortes assiégées. Le calcul de la délégation est alors que les fabriques de l'état produisent seulement 15 000 à 18 000 Chassepot par mois. Pour armer les troupes, il aurait fallu plusieurs années¹⁰⁸. La commission va alors produire un travail remarquable, en dépensant environ 200 millions pour acheter des armes de toutes espèces et des munitions. Au mois de février, Freycinet estime que 300 000 chassepots et 1 200 000 armes de types divers auront pu

¹⁰⁶ DESMAREST J., *op. cit.*, p 274.

¹⁰⁷ ROTH François, *La guerre de 1870*, Fayard, 1990, p 166.

¹⁰⁸ FREYCINET C., *op. cit.*, p 55.

être fournis¹⁰⁹. Cet effort est noté par Moltke dans ses mémoires. Il y remarque alors que la neutralité de l'Angleterre s'arrête aux limites de ses intérêts commerciaux¹¹⁰.

Malheureusement, il s'agit principalement d'une masse hétéroclite achetée par un personnel souvent incompetent puisque la responsabilité des achats était passée aux mains de civils sans expérience. Au sein des armées de Bretagne et des corps francs de Normandie, on rapporte le cas de munitions inadaptées d'un calibre trop petit, dont le coup ne partait pas, ce qui entraîna plusieurs retraites précipitées¹¹¹. Ce matériel est en grande partie acheté en Amérique où la société Remington vend tout d'abord ses stocks de la guerre de Sécession puis multiplie ses chaînes de montage et leur productivité en les faisant tourner 24 heures sur 24. On trouve également beaucoup de fusils anglais Enfield.

Au total, ce sont donc bien plus d'un million de pièces qui vont être importées par voie maritime. Les armes arriveront prioritairement à Bordeaux¹¹², Brest et au Havre – pourtant encerclé¹¹³. Les premières armes arrivent à Brest en décembre¹¹⁴, cependant il faudra attendre janvier pour que la plus grande partie des fusils modernes arrivent en France d'Amérique et d'Angleterre¹¹⁵.

Cherbourg ne fait pas partie des principaux ports de livraison, malgré l'établissement du camp stratégique. Deux raisons peuvent être identifiées : l'activité transatlantique moins importante de Cherbourg par rapport à d'autres ports, et les difficultés de transport terrestre depuis le Cotentin.

Des lignes transatlantiques antérieures à la guerre existent, pourtant l'activité commerciale reste moins développée à Cherbourg qu'à Bordeaux, Brest et au Havre. En outre, l'unique voie ferrée est monopolisée par les mouvements de troupes. Il est donc très aléatoire d'y faire circuler les approvisionnements. Aussi, le 21 octobre, la commission d'armement demande expressément d'éviter les débarquements à Cherbourg en raison des difficultés sérieuses rencontrées sur la ligne de chemin de fer¹¹⁶. Il s'agit en particulier d'éviter à cette date l'arrivée du transport *Européen*, qui sera donc dérouté.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 672.

¹¹¹ MERLIER G., *La guerre de 1870-1871 en Haute-Normandie*, Académie de Rouen, 1972, p 57.

¹¹² SHD – DM – Vincennes - BB³-802.

¹¹³ ROTH François, *op. cit.*, p 341

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ DESMAREST J., *op. cit.*, p 278.

¹¹⁶ SHD – DM – Vincennes - BB³ - 802.

En définitive, malgré les concentrations de troupes dans le Cotentin et l'établissement du camp stratégique, Cherbourg n'intervient pas directement dans les approvisionnements d'armes depuis l'étranger.

3.3.2 Les transports littoraux.

Les transports littoraux vont permettre à la France en guerre de suppléer l'insuffisance du réseau ferroviaire et de maintenir l'approvisionnement de l'armée du nord.

Les lignes ferroviaires qui relient directement Cherbourg au reste de la France sont perturbées progressivement par l'avance allemande. Dès octobre, les lignes de chemin de fer sont suffisamment encombrées par les troupes qui se déplacent pour susciter l'essor du cabotage de guerre. Il est d'autant plus utilisé qu'il n'y a pas de ligne directe entre Cherbourg et la Bretagne, et que le détour par le Mans rallonge considérablement les distances.

Ainsi, on trouve dans les courriers écrits par le ministre de la Marine au préfet maritime de Cherbourg dans la première quinzaine du mois de septembre un intérêt répété pour une liaison maritime entre Cherbourg et Le Havre¹¹⁷. Le port du Cotentin est sur la ligne de communication entre Dieppe (l'armée du nord), Brest et Bordeaux (où sont débarqués les principaux approvisionnements), et Saint-Nazaire, (où sont montées les pièces d'artillerie). Son aspect militaire n'y est pas primordial, mais il la liberté d'y relâcher et d'y charger, demeure essentielle au maintien du cabotage.

A partir d'octobre 1870, les transports littoraux en troupes et matériels de guerre deviennent très importants. Dans une lettre datée du 21 octobre¹¹⁸, la commission mixte d'armement s'adresse au ministre de la Marine pour lui souligner le besoin de renforcer le cabotage. : « Les communications par chemin de fer deviennent difficiles et lentes par l'encombrement qu'y produisent les mouvements de troupes et munitions. Les arrivages attendus pour le compte de la commission d'armement auront besoin d'arriver promptement à leur destination définitive. Dans ces conditions la commission [...] sollicite de votre bienveillance l'établissement d'un service quotidien par des avisos à vapeur entre Bordeaux et Brest avec relâche à Nantes ». Fourichon refusera le 23 octobre : ses unités ont autre chose à faire et la commission devra s'adresser à la flotte de commerce. Derrière ce refus global, la réalité est plus souple et les bâtiments de la

¹¹⁷ SHD – DM – Vincennes - BB² - 478

¹¹⁸ SHD – DM- Vincennes - BB³ - 802

Marine vont effectivement participer aux transports comme en témoigne la consigne que le ministre passe à l'amiral Roze pour lui demander d'envoyer *l'Oise*, un transport acheté au mois de juillet en Angleterre, à Dunkerque y transporter 700 tonneaux de matériel d'artillerie. Cette situation illustre l'engorgement des voies ferrées et la mise en place d'un service de cabotage important.

L'armée du nord, menée par le général Faidherbe est largement isolée à partir du 9 décembre Cet isolement n'est pas étanche car les Allemands n'occupent pas le terrain d'une manière permanente. Cependant, à partir de cette date l'approvisionnement du port de Seine maritime et celui de l'armée du nord va reposer sur les liaisons maritimes. Faidherbe va donc s'appuyer sur les communications littorales, qui resteront possible sans interruption pendant toute la durée de la guerre. Ce ravitaillement n'est pas facile et nécessite des moyens militaires ; en effet, comme le fait remarquer l'amiral Roze¹¹⁹, le port de Dunkerque est inaccessible aux bâtiments transatlantiques qui servent de transport de troupes et même les bâtiments militaires ne peuvent y entrer, ce qui rend délicat les débarquements en rade.

Pendant l'avance de Manteuffel, les troupes françaises refluent sur Le Havre. Ce port, défendu par le capitaine de vaisseau Mouchez ne tombera jamais. Mais face à l'offensive, il est nécessaire d'évacuer les troupes. Cette mission sera assurée par les transports *Souffleur* et *Hermine*, qui transporteront les compagnies vers Cherbourg. En effet, comme nous l'avons vu, Cherbourg dispose d'une position proche des combats, d'infrastructures portuaires conséquentes et des structures du camp stratégiques ou peuvent être accueillies et remises en condition les troupes évacuées. Il est étonnant de noter qu'alors que la flotte de Napoléon III possède un nombre important de transports, le *Souffleur* est une corvette à roue, certes âgée de plus de 20 ans, et qui a eu des vocations assez diverses, mais qui n'est pas répertoriée comme transport. L'*Hermione* de son côté est une frégate de 2nd rang, mixte, plus imposante puisqu'elle atteint 3500 tonnes (contre 700 pour le *Souffleur*) et si elle a été converti au transport en 1869, ce n'est pas sa vocation initiale.

Pour la défense de Cherbourg, c'est par la mer qu'arriveront les troupes chargées de garnir les lignes de Carentan et les forts de Cherbourg. Au mois de décembre, alors que

¹¹⁹ Lettre du 5 février 71. SHD – DM – Cherbourg – 2A² - 62.

Fourichon pense Cherbourg en danger, il ordonne dans une lettre du 21 décembre que *l'Européen* parte d'urgence à Dunkerque récupérer 3 000 hommes pour la défense du Cotentin¹²⁰. Une semaine plus tard, c'est la *Saône* qui fait le trajet inverse en emportant 500 hommes (et 240 chevaux). En février 1871, au moment où Chanzy reforme une armée la plus puissante possible, c'est vers Cherbourg, depuis Dunkerque, qu'est amené le 22^{ème} corps de l'armée du nord.

Pour récapituler ces mouvements, Roze rappelle dans une lettre du 13 février 1871 les mouvements faits par les bâtiments militaires de Cherbourg au profit du ministère de la Guerre¹²¹ :

Départ du port de Cherbourg :

10 décembre 70	<i>Européen</i>	chargé de chevaux et de troupes pour Le Havre
11 décembre	<i>Hermione</i>	embarque des gardes mobiles pour Le Havre
19 décembre	<i>Européen</i>	charge passagers, chevaux et fusils pour Le Havre
5 janvier 1871	<i>Européen</i>	rapporte troupes et blessés de Dunkerque.
6 janvier	<i>Yonne</i>	apporte munitions et caisses d'armes
7 janvier	<i>Yonne et Européen</i>	embarquent chevaux et troupes pour Dunkerque
20 janvier	<i>Moselle</i>	débarque matériel de guerre et effets d'habillements
21 janvier	<i>Faon</i>	porte à Granville 2 millions de cartouches
27 janvier	la direction du port	débarque 10 000 mobiles de la Charente et des Deux-Sèvres, apportés par des paquebots transatlantiques.
28 janvier	<i>Nièvre et Flandre</i>	amènent des troupes de Rochefort
4 février	<i>Européen</i>	débarque matériel de guerre et de campement.
6 février	<i>Finistère</i>	apporte matériel de guerre et de campement
6 février	<i>Oise</i>	part chargé de vivres à destination de Paris
7 février	<i>Charente</i>	part chargé de vivres à destination de Paris

¹²⁰ SHD – DM- Vincennes BB² – 481.

¹²¹ SHD – DM – Cherbourg – 2A² 62.

En sortie du port du Havre :

5 décembre	<i>Bièvre</i>	20 tonneaux armes et munitions
9 décembre	<i>Européen</i>	190 hommes et 210 chevaux
10 décembre	<i>Coligny</i>	30 tonneaux armes et munitions
10 décembre	<i>Hermione</i>	chargement de troupes
10 décembre	<i>Souffleur</i>	armes et munitions.
15 décembre	<i>Oise</i>	plein chargement armes et munitions
18 décembre	<i>Européen</i>	209 hommes, 198 chevaux, armes et munitions.
24 décembre	<i>Hermione</i>	400 tonneaux armes et munitions
9 janvier	<i>Aube</i>	300 tonneaux armes et munitions
17 janvier	<i>Coligny</i>	matériel télégraphique

En entrée du port du Havre

29 janvier	<i>Européen</i>	160 chevaux. 2 batteries de 4. 2 batteries de mitrailleuses.
7 février	<i>Finistère</i>	232 hommes. 197 chevaux et 2 batteries comprenant 30 voitures

Port de Dunkerque :

30 entrées ou sorties de bâtiments. 3550 passagers ; 320 chevaux ; 80 canons ; 30 voitures ; 3250 tonneaux munitions et vivres.

Cet état récapitulatif, d'une précision assez inégale, souligne le caractère central de Cherbourg dans la circulation le long du littoral, et en particulier pour l'emploi des transports militaires. En effet, tous ces bâtiments apparaissent dans la liste de la flotte militaire de Napoléon III. Les *Européen*, *Oise* (achetée en juillet 70 en Angleterre), *Saône*, *Nièvre*, *Flandre*, *Charente*, *Yonne*, sont effectivement inscrits dans les listes des transports de la flotte, tout comme les deux transports-écuries *Aube* et *Finistère*. En revanche, on peut s'étonner de voir utiliser comme transports le *Coligny*, une corvette à roue de 2nd classe d'environ 1000 tonnes, et le *Faon*, un aviso de flottille – ou aviso colonial- de moins de 200 tonnes.

L'importance du cabotage vient – entre autres – de la dispersion des sites de production mis en place pour soutenir l'effort de guerre. Les usines implantées en France se transforment dès septembre pour produire des matériels et des munitions. La fabrication de cartouches avait du être augmentée jusqu'à un million et demi par jour pour les seuls Chassepot. Une partie de la fabrication d'avant guerre était concentrée sur Paris – ce qui n'était pas très prudent - et des usines spécifiques ont du être créées d'urgence à Bayonne et à Toulouse¹²². Enfin, n'oublions pas la part des arsenaux de la Marine dans l'effort de guerre. Il a été particulièrement sensible pour le matériel d'artillerie. En effet, des pièces – une cinquantaine- avait été achetées aux Etats-Unis mais elles n'arrivèrent qu'après l'armistice. L'effort principal fut donc de transformer ou de monter des matériels dont on disposait. Il a ainsi été possible d'équiper jusqu'à la fin de la guerre une moyenne de deux batteries par jour. Tout le matériel d'artillerie est concentré et monté à Nantes (probablement à l'arsenal d'Indret). C'est un des arguments mis en avant pour demander à la Marine la mise en place d'un service de cabotage : « la commission croit devoir vous rappeler que c'est à Nantes qu'on transporte pour [...] une organisation définitive toute l'artillerie qu'elle fait fabriquer »¹²³. C'est ensuite à partir de l'embouchure de la Loire que ce matériel rejoint les différents corps d'armée en cours de constitution.

Il y a donc un trafic militaire considérable sur toute la côte depuis Dunkerque –principal port d'approvisionnement de Faidherbe- jusqu'à Bordeaux.

Notons également que les généraux Faidherbe, Bourbaki circulent par ces voies maritimes. Les membres du gouvernement n'hésitent pas à les utiliser et Chanzy rapporte la visite que Gambetta fait à Faidherbe le 21 janvier, en rejoignant Lille par Saint-Malo.

Au sein de ces nombreux transports côtiers, on note également l'utilisation de bâtiments pour le transport des blessés. En janvier 71, lorsque la deuxième armée de la Loire bat en retraite, les blessés sont – en partie - évacués par la voie ferrée vers Cherbourg, puis transportés par voie maritime vers la Bretagne. C'est au cours d'une de ces missions que se perdit le 6 février, entre Cherbourg et Saint-Malo, le transport *Sèvres*¹²⁴. L'évacuation

¹²² DESMAREST J., *op. cit.*, p 278.

¹²³ SHD – DM – Vincennes - BB³ - 802.

¹²⁴ MORDAL Jacques, *op. cit.*

des blessés sera poursuivie après l'armistice pour les déplacer des régions exposées – comme Le Havre - vers les hôpitaux abrités (celui de Lorient en particulier)¹²⁵.

Tout cela implique un autre effort considérable et toujours difficile à percevoir : le contrôle des routes maritimes et la sûreté des approvisionnements. Dès le 5 octobre, la commission d'armement demande à la Marine la participation d'unités de Cherbourg pour protéger Le Havre et Bordeaux¹²⁶. Il est tout à fait important de noter que sur toute la durée de la guerre, on ne rapporte la perte que de deux caboteurs du fait des Prussiens. Il s'agit du raid de la corvette de 10 canons *Augusta* sur l'embouchure de la Gironde en janvier 71¹²⁷. Ce raid aura un grand retentissement dans le public mais ne traduit en aucune façon un danger réel sur le commerce littoral.

3.4 L'approvisionnement en vivres de Paris.

Dans les études géostratégiques, la Normandie a une place particulière que nous avons déjà évoquée car elle permet d'approvisionner la capitale. Pour François Roth, une des raisons de l'importance de Cherbourg est la présence de dépôts de vivres destinés à la population de la capitale assiégée¹²⁸.

Dès l'armistice, il est décidé d'envoyer des vivres de Cherbourg vers Paris. Elles seront acheminées par l'*Oise* et la *Charente*. Ces bâtiments devaient être dirigés initialement vers Le Havre pour que les marchandises accèdent le plus directement à Paris. Finalement Roze les enverra à Dieppe en arguant que « le chef de la station du Havre me fait observer que la voie ferrée étant encore coupée entre Le Havre et Rouen et la voie fluviale étant incertaine, il serait préférable d'envoyer l'*Oise* et la *Charente* à Dieppe pour y débarquer leur chargement de vivres à destination de Paris »¹²⁹. Les premiers chargements quittent Cherbourg le 6 février, soit 11 jours après l'armistice et la levée du blocus. Au vu du délai, il paraît donc incertain que ces vivres aient été la seule source d'approvisionnement de Paris affamé.

D'autre part, on ne trouve pas, dans aucune des archives consultées (et en particulier les instructions du ministre) de consignes particulières concernant l'établissement d'un

¹²⁵ SHD – DM – Cherbourg – 2A² - 62.

¹²⁶ SHD – DM – Vincennes - BB³ – 802.

¹²⁷ KERBOURCH Noël, *op. cit.*, t2, p 325.

¹²⁸ ROTH François, *op. cit.*, p 334.

¹²⁹ SHD – DM – Cherbourg – 2A² - 62.

stock de vivres destinés à Paris. Au contraire, le préfet maritime s'était même plaint en octobre des ordres reçus par l'intendance militaire « de diriger sur certaines villes de l'intérieur les approvisionnements de vivres qui avait été formés à Cherbourg ». Il soulignait alors que « les quantités existant dans les magasins de la Marine n'étant pas supérieure aux besoins de la Marine », il ne pouvait même plus assurer le ravitaillement des troupes de l'amiral Jauréguiberry (qu'il dotait donc de règles de fonctionnement et d'approvisionnement indépendantes)¹³⁰.

En définitive, il ne semble pas qu'il y ai eu un plan d'approvisionnement bien établi pour la capitale et que des dépôts de vivres vitaux aient été mis en place à Cherbourg.

Pourtant, les idées sur le ravitaillement de Paris ne manquent pas, y compris certaines qui manquent un peu de réalisme. Certains citoyens se sentent un devoir de communiquer au ministre de la Marine leurs idées car « dans les circonstances actuelles [...] il est du devoir de tout citoyen de faire connaître les idées que peut lui suggérer son amour du pays »¹³¹. On ne citera que la suggestion du directeur du journal de Marseille, datée du 29 septembre¹³², de se servir des batteries flottantes la *Lave*, la *Tonnante* et la *Dévastation*, en raison de leur faible tirant d'eau pour assurer le ravitaillement de Paris par la Seine. Cette suggestion n'est pas isolée, mais son auteur ignore que Moltke a pris ses précautions en faisant miner le fleuve.

3.5 Le déploiement des flottes en Mer du nord et en Manche.

Au cours de la guerre de 1870, la Marine française va agir sur deux théâtres différents. D'une part, elle va assurer le rapatriement d'unités stationnées en Afrique du nord, comme elle le fera en 1914 et en 1939. D'autre part, elle va agir en Atlantique pour assurer la sécurité des approvisionnements et pour créer un blocus devant les côtes allemandes. L'essentiel des activités en Mer du nord se feront à partir de Cherbourg.

Ces activités ont été largement détaillées dans les thèses de Michèle Battesti et de Noël Kerbouch. Elles ne seront rappelées ici que pour souligner le rôle d'unités venant de Cherbourg.

¹³⁰ SHD – DM - Cherbourg – 2A¹ - 28.

¹³¹ SHD – DM- Vincennes - BB³ – 802.

¹³² SHD – DM- Vincennes. BB³ – 802

3.5.1 Le déploiement des unités cherbourgeoises.

Dès 1867, l'amiral Bouët-Willaumez avait étudié l'hypothèse d'une opération combinée (comprendre : une opération amphibie) sur les côtes de la Baltique. Il semble d'ailleurs que cette étude soit une initiative personnelle de cet amiral.

Ces études sont reprises en 1869, en concertation avec le ministre de la Guerre, le maréchal Niel. Depuis la victoire de Sadowa, les généraux français sont tout à fait conscients de la force des armées prussiennes, et le plan de Niel est destiné à diviser cette puissance. L'option stratégique sur laquelle travaillent les ministres est donc de disperser les forces prussiennes en débarquant au nord, et en allant rallier les bavarois et les autrichiens au sud pour pénétrer jusqu'à Berlin. La crainte de la Prusse dissuadera finalement l'entrée en guerre des Autrichiens sur lesquels les Français comptent jusqu'au déclenchement des hostilités¹³³.

Cette opération était effectivement de nature à influencer sur les opérations allemandes et Moltke lui-même s'en inquiète dans ses mémoires : « en effet, l'idée première du plan de campagne français était de prendre l'offensive et de surprendre l'ennemi. La flotte, très forte en navires de combat comme en transports, devait être employée à jeter sur le littoral allemand un corps de débarquement considérable afin de retenir dans le nord une partie des forces prussiennes, dont la portion principale, se disait on, attendrait derrière la forte ligne du Rhin la première attaque des Français »¹³⁴. Il surestime en fait la volonté offensive des généraux français. Il analyse même la mobilisation anarchique comme un choix délibéré de passer très vite à l'offensive pour prendre de vitesse les Prussiens : « Le fait que les troupes françaises aient été mises en marche sans que leur mobilisation fut terminée, mesure fort grave en elle-même, semblait indiquer qu'on voulait attaquer par surprise. »¹³⁵ La menace au nord a effectivement gêné Moltke qui a été contraint à étaler une centaine de milliers d'hommes le long des côtes pour empêcher l'invasion sur les côtes. Au début du mois de septembre, Moltke pourra reconsidérer le risque et en profiter pour récupérer des troupes : « une fois que les côtes allemandes ne furent plus menacées d'une descente des troupes françaises, la 17^{ème} division qui avait été laissée dans le nord reçut l'ordre de rejoindre l'armée en France.

¹³³ ROTH François, *op. cit.*, p 32.

¹³⁴ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 4.

¹³⁵ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 10.

Le 12 septembre, elle arrivait devant Toul »¹³⁶. Mais une partie seulement de ces troupes devient disponible et la légation de France en Suède signale le 20 septembre que les défenses fixes –les torpilles en particulier – ont été laissées en place¹³⁷.

Pour mettre au point cette manœuvre amphibie, les ministères de la Marine et de la Guerre ont travaillé avec beaucoup de professionnalisme. Une commission mixte Marine – armée de terre a échafaudé des plans extrêmement précis qui contrastent avec les approximations rencontrées pendant les campagnes de Sébastopol ou du Mexique. Il est alors prévu que plus de 40 000 hommes et 12 000 chevaux embarquent à Cherbourg et à Brest sur plus de 50 bâtiments de guerre pour porter le feu sur les arrières de l'ennemi.

Bouët-Willaumez, qui commande l'escadre cuirassée du Nord, appareille de Cherbourg le 24 juillet avec huit bâtiments de combat (mais aucune troupe de débarquement). La veille, l'Impératrice s'était déplacée à Cherbourg pour lui communiquer ses ordres¹³⁸. L'amiral Penhoat, qui devait le rejoindre de Cherbourg le 1^{er} août, avec huit autres bâtiments, voit son appareillage finalement annulé. C'est l'amiral Fourichon qui part à sa place vers le nord avec les 6 unités de son escadre d'évolution qu'il renforce de 6 autres unités qui appareillent de Cherbourg.

L'opération ne sera finalement jamais tentée, malgré sa préparation si minutieuse. Les conditions pour un débarquement ne paraissent pas réunies, en particulier la nature des sites aurait été mal appréciée. Les défenses mises en place par Moltke auraient également été dissuasives. De toutes manières, il apparaît que cette opération était stratégiquement intéressante si elle obligeait Moltke à diviser ses forces avant son entrée en France. Après les premiers revers de l'armée française, le ministre de la Guerre ne songe plus à diviser ses moyens et à distraire les 40 000 hommes nécessaires. Hors au début du mois d'août, les troupes de marine qui se rassemblent à Brest et à Cherbourg ne sont pas encore opérationnelles. L'inquiétude des Prussiens, très réelle, est donc de courte durée¹³⁹.

Pourtant, au mois de septembre, le consul de France à Stockholm insiste sur l'intérêt d'opérer sur les côtes prussiennes¹⁴⁰ : « il est à regretter que nous n'ayons pas harcelé

¹³⁶ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 147.

¹³⁷ SHD – DM- Vincennes – BB³ – 801.

¹³⁸ SHD – DM – Vincennes - BB² – 478.

¹³⁹ ROTH François, *op. cit.*, p 36.

¹⁴⁰ SHD – DM – Vincennes - BB³ – 801.

toutes les côtes de l'Allemagne du nord par d'incessantes descentes de troupes peu nombreuses, portant la crainte et l'incertitude dans leurs attaques au milieu de toutes les populations côtières. Ce genre de diversion, s'il était possible, dérangerait les plans d'un état-major qui aurait moins de troupes à sa disposition et à ses ordres ».

On peut assez facilement tracer un parallèle entre cette stratégie et celle de Wellington en Espagne, qui utilise sa base portugaise et la liberté de la flotte pour harceler les troupes françaises. Nous sommes là dans l'opposition universelle entre une puissance continentale et une puissance maritime. Il faut alors noter que dans le contexte de l'époque, après les enseignements récents de la guerre de sécession américaine, le réseau ferroviaire paraît donner des atouts solides à la Prusse.

Très vite il apparaît donc qu'une action en Baltique n'est pas envisageable et l'escadre de Bouët-Willaumez va ressortir en Mer du nord, et agir de concert avec celle de l'amiral Fourichon - qui doit rentrer au début de septembre prendre ses fonctions de ministre de la Marine. Le 23 novembre, les deux escadres qui ont fusionné dans les faits depuis septembre, concentrent leurs activités sur la Manche et la Mer du nord : le projet en Baltique est définitivement abandonné. Elles ont pour mission de protéger le commerce avec l'Angleterre et les Etats-Unis qui a pris une importance vitale pour la mise sur pied des armées de la République. Alors que l'escadre principale prend l'habitude de croiser et de relâcher à Dunkerque, une escadre dite de « réserve » est alors constituée à Cherbourg pour appuyer ses opérations. Elle est constituée de 5 frégates et 2 avisos. Les mouvements des escadres, et leur commandement sont très précisément décrits dans la thèse de Michèle Battesti¹⁴¹.

3.5.2 Le blocus et la protection des lignes d'approvisionnement

Après l'annulation de l'opération majeure en Baltique, l'action de la splendide flotte de Napoléon III paraît avoir été insignifiante. C'est négliger le rôle essentiel de la liberté de circulation maritime qui a permis la conduite de la guerre six mois après les catastrophes de Metz et Sedan.

¹⁴¹ BATTESTI Michèle, *op. cit.*, t2, p 1082.

Pour Noël Kerbouch¹⁴², l'action des flottes de la Mer du nord est un échec. En effet : « après l'abandon du projet de débarquement sur le littoral allemand, [...] seul le blocus des côtes prussiennes justifiait la présence en mer d'importantes escadres. Or ce blocus se solde par un échec car le conseil des prises n'enregistre que la capture de 18 unités. [...] Au total, le blocus a constitué tout au plus une gêne temporaire pour la navigation commerciale allemande. ». Il est vrai que le poids sur l'activité industrielle de l'Allemagne a été faible. Du reste, celle-ci n'était pas dépendante de son commerce maritime sur une période aussi courte.

En réalité, le blocus de l'Allemagne du nord avait été abandonné dès le 11 septembre¹⁴³. L'action des flottes françaises ne vise plus que les transports et les bâtiments de guerre allemands. Le faible nombre de bâtiments capturés est donc assez logique. On note cependant que les attachés consulaires, et en particulier celui de Stockholm, regretteront cette décision et attireront pendant toute la guerre l'attention du ministre de la Marine sur la nécessité de maintenir le blocus. Les consuls continueront à reporter un trafic maritime allemand finalement assez faible¹⁴⁴.

Le jugement de Kerbouch mérite d'être nuancé car le rôle des escadres françaises a été capital pour empêcher l'offensive de la marine prussienne. Certes, celle-ci était modeste et ne pouvait se mesurer à la flotte française mais en l'empêchant de porter atteinte au commerce français, les escadres de Cherbourg ont jouées un rôle stratégique majeur. Dans des mois où l'approvisionnement venant d'Angleterre et des Etats-Unis était capital, il n'a été recensé qu'une seule attaque de corsaire prussien, le 4 janvier devant l'estuaire de la Gironde. Ce rôle essentiel ne peut pas être négligé dans la conduite de la guerre.

Du reste, Kerbouch tempère lui-même son jugement en reconnaissant le rôle de la marine française à travers cette citation du professeur Masson : « au total, en assurant la liberté des communications, la Marine a joué le rôle d'arrière silencieux pendant les quatre derniers mois de la guerre, exploitant au maximum les ressources des industries et des arsenaux anglo-saxons »¹⁴⁵. Cette analyse est encore en dessous de la réalité puisque comme nous l'avons déjà vu, le trafic par cabotage a pris une importance capitale.

¹⁴² KERBOURCH Noël, *op. cit.*, t1, p 111.

¹⁴³ SHD – DM – Vincennes - BB² - 481.

¹⁴⁴ SHD – DM – Vincennes - BB³ – 801.

¹⁴⁵ KERBOURCH Noël, *op. cit.*, t2, p 339.

Les autorités consulaires étaient bien conscientes de cet enjeu et le 20 septembre, le consul de Stockholm rappelait au ministre de la Marine l'importance du blocus : « il est à craindre que les navires de guerre allemands, qui ne seront plus contenus dans leurs ports, fassent subir des pertes à notre navigation dans les mers du nord et ne réussissent à capturer plus d'un de nos bâtiments de commerce»¹⁴⁶.

Cherbourg était naturellement la base la mieux située, et ses unités constituent plus de la moitié des flottes de la Baltique et du Nord. Ces escadres relâcheront assez couramment à Dunkerque. Mais un port de relâche ne remplace pas une base navale, capable de réparer et d'entretenir les navires et leurs armes. Le rôle de Cherbourg dans le maintien de la liberté de circulation est donc particulièrement important.

D'un point de vue stratégique, il ne faut pas négliger l'existence de Brest qui aurait aussi pu être une base d'opérations intéressante. Depuis le désastre de la Hougue en 1692, les données ont été profondément modifiées par l'autonomie de propulsion apportée par la vapeur : les escadres ne sont plus aussi tributaires du vent et des distances pour aller s'abriter.

3.6 Les marins de Cherbourg à terre.

Dès les premiers revers du mois d'Août, les esprits militaires se concentrent sur l'action terrestre. C'est un fait presque éternel de l'histoire militaire française, et les opérations maritimes vont être menées de façon quasi indépendante. Cependant, les troupes et les canons de la Marine fourniront un renfort particulièrement apprécié dans tous les combats terrestres.

Pour le gouvernement, le rôle de la Marine, si riche et puissante puisque Napoléon III l'avait poussée à un très haut niveau, va être de soutenir les troupes terrestres. Des amiraux vont conduire des divisions, voire des corps d'armée (Jauréguiberry, Jaurès, Penhoat). Plus généralement, la Marine va apporter son soutien dans des domaines lacunaires de l'armée de terre et fournir des effectifs et du matériel. Sa plus grande plus-value semble avoir été dans le domaine de l'artillerie. La Marine va ainsi participer au siège de Paris et à l'équipement de l'ensemble des divisions. A chaque fois, dans des armées en reconstruction, les marins arrivent en unités constituées, ce qui leur donne

¹⁴⁶ SHD – DM – Vincennes - BB³ – 801.

une cohésion et une valeur militaire qui conduit Moltke à en parler comme des « troupes d'élite de la Marine ».

Là encore, le rôle des marins à terre a été particulièrement étudié par Battesti et surtout par Kerbourch. Plus qu'une étude nouvelle, il s'agit donc ici de souligner le rôle de Cherbourg.

3.6.1 Le siège de Paris.

Dès le 7 août, le ministre de la Marine avait envoyé une dépêche alarmiste aux 5 préfets maritimes réorientant leur action vers la terre au détriment des manœuvres navales : « déchiffrez vous-même : bataille perdue : tous les efforts à faire pour défendre la capitale ; suspendez armement des transports et avisos ; organisez les équipages en bataillons et tenez vous prêts à venir à Paris dans les plus bref délais »¹⁴⁷. Cherbourg, comme les autres grands ports militaires, va contribuer à la formation des douze bataillons de marins – commandés chacun par un capitaine de frégate - qui vont participer à la défense de Paris. Ils comprennent 8 308 officiers et marins des équipages de la flotte, 3 258 officiers et soldats de l'infanterie de marine, 1 861 de l'artillerie de marine. Au total, cela représente 13 427 soldats qui seront dédiés à la défense des forts et des batteries de la capitale¹⁴⁸.

Les marins sont particulièrement appréciés dans le domaine de l'artillerie. L'armée manquait de pièces au début de la campagne. Un certain nombre d'entre elles ont été prises par l'ennemi ou sont encerclées dans les places fortes de l'est. Ce matériel manque donc cruellement. D'autre part, le savoir faire et la discipline des canonnières de la Marine est reconnu et apprécié par l'armée depuis Sébastopol. Aussi, certains forts du dispositif de défense de Paris sont ils attribués en totalité à la Marine. Un certain nombre d'officiers et de marins sont également mis à la disposition de la Guerre pour le service des pièces de marine installées dans les forts de l'armée.

Les marins renforcent également la garde nationale. Le commandement des neuf secteurs tenus par cette garde sur la périphérie de Paris était, à une exception près, assurée par des officiers généraux de la Marine.

¹⁴⁷ RIGAULT DE GENOUILLY – enquête parlementaire- cité par BATTISTI Michèle, *op.cit.*

¹⁴⁸ MORDAL Jacques, *op. cit.*

Le rôle le plus remarquable de Cherbourg dans la défense de Paris concerne la mise en œuvre d'une flottille de canonnières et de batteries flottantes. La position géographique de Cherbourg disposait particulièrement ce port à renforcer la capitale si proche, reliée par une voie ferrée.

5 batteries flottantes avaient été conçues au moment des campagnes d'Italie, sur une inspiration de Napoléon lui-même. Elles étaient destinées à appuyer l'armée dès que les combats se déroulaient à proximité d'un fleuve. Au début du conflit, ces batteries – démontables - attendent de rejoindre Strasbourg. Mais début septembre, leur destination change et les 160 wagons que représente ce matériel sont redirigés vers Saint-Denis. Dans le même temps, huit canonnières étaient arrivées de Cherbourg par voie ferrée suite à l'ordre que le ministre avait donné le 16 août¹⁴⁹. Toute la flottille se retrouve ainsi rassemblée à Saint-Cloud, et à flot, le 11 septembre¹⁵⁰. Ces canonnières étaient conçues pour soutenir un siège depuis la mer et elles auront un rôle très actif dans la défense de Paris.

A travers cette « flottille de seine », commandée par le capitaine de vaisseau Thomasset, Cherbourg joue un rôle important dans les combats à terre.

3.6.2 La défense du Cotentin.

Les marins ont certes des capacités d'adaptation exceptionnelles, cependant il reste plus naturel de les voir défendre des ports plutôt que de les voir sur les glacis des fortifications de Paris. Le 15 août, les 5 grands ports militaires sont placés en état de siège¹⁵¹. La responsabilité de leur défense est confiée aux préfets maritimes par un décret du 19 août¹⁵². La décision prise par ces autorités en septembre est donc d'établir une ligne de défense au niveau de Carentan, qui défend tout le Cotentin, ce qui permet de maintenir Cherbourg suffisamment éloigné des lignes pour que la ville puisse vivre et surtout l'arsenal fonctionner hors de portée de l'artillerie allemande. L'ensemble du dispositif a déjà été détaillé.

Les marins participent évidemment à cette défense. Parmi les noms déjà cités dans le chapitre précédent, on retiendra ceux du vice-amiral Roze, du capitaine de vaisseau Aube, du contre-amiral Jauréguiberry, du capitaine de vaisseau (et général de division)

¹⁴⁹ SHD – DM – Vincennes - BB² – 478.

¹⁵⁰ MORDAL Jacques, *op. cit.*

¹⁵¹ Décret du 15 août 1870. Journal officiel n°223. P 1428. Cité par BATESTI Michèle, *op. cit.*

¹⁵² SHD – DM – Vincennes - BB³ – 799.

Ducrest de Villeneuve, du capitaine de vaisseau Ribourt et du capitaine de vaisseau Jaurès.

Sans revenir sur les effectifs qui ont été détaillés au chapitre précédent, on se rappelle qu'à ses débuts, l'effectif jugé nécessaire pour la défense des lignes de Carentan est estimé à 18 000 gardes mobiles, 5 000 soldats de ligne et 1 600 canonnières¹⁵³. La place de Cherbourg elle-même doit être défendue par 5 000 hommes, sans compter les marins de l'escadre qui peuvent être débarqués en renfort. L'armement des lignes se fait avec les marins de la base de Cherbourg et une partie des équipages de la flotte. Le département de la Guerre est incapable de fournir des artilleurs et les demande à la Marine. On se rappelle ainsi l'ordre du 1^{er} octobre de l'amiral Fourichon, déjà cité : « j'invite [le VA Bouet] à mettre à votre disposition pour la défense des lignes de Carentan, les compagnies de débarquement et les contingents des canonnières brevetés placés sous ses ordres. »¹⁵⁴. Les bâtiments de l'escadre Bouët-Willaumez débarquent ainsi la moitié de leurs canonnières brevetés¹⁵⁵.

Au fil des fluctuations d'effectifs que nous avons vues au chapitre 2, on peut estimer que d'octobre à janvier, il y a entre 2 000 et 3 000 marins sur les lignes de Carentan. Ce chiffre important correspond quasiment aux effectifs d'armement d'une escadre complète.

3.7 Comparaison avec un autre camp retranché : Torres Vedras.

L'analyse historique de la stratégie amène à rechercher parmi les situations comparables et l'on pense alors aux lignes de Torres Vedras. Pendant la guerre napoléonienne en Espagne, cette position fortifiée contenant Lisbonne permit à Wellington de repousser l'armée de Masséna, de maintenir sa tête de pont sur la péninsule ibérique, puis de rayonner à travers celle-ci pour finalement en chasser définitivement les Français en deux ans.

En 1810, les armées de Napoléon mènent en Espagne une guerre d'autant plus dure que les guérilleros espagnols sont soutenus activement par l'armée de Wellington qui agit

¹⁵³ KERBOURCH Noël, *op. cit.*, t2, p 261.

¹⁵⁴ SHD – DM – Vincennes - BB²- 481.

¹⁵⁵ SHD – DM – Vincennes - BB²- 481.

depuis le Portugal. Napoléon considère que la destruction du corps expéditionnaire britannique permettra la fin de la guerre dans la péninsule. Il envisage de se rendre lui-même en Espagne, mais retenu par les affaires de l'Empire, il confie finalement la tâche à son maréchal le plus brillant : Masséna – le fils chéri de la victoire. Celui-ci va mener une campagne très dure. D'une part, ses adjoints ne lui reconnaissent pas la même aura qu'à l'Empereur et la discipline sera plus difficile à maintenir. D'autre part, il n'aura jamais toutes les troupes et les renforts espérés. Napoléon lui avait promis 80 000 hommes, il n'en aura en réalité pas plus de 53 000¹⁵⁶. De son côté, Wellington ne dispose que de 30 000 hommes, auquel il faut ajouter les 50 000 portugais que le « duc de fer » s'était asservi. On était donc en définitive à forces presque égales, ce qui suffisait à donner l'avantage aux Français en rase campagne.

Masséna se mit en campagne en juin 1810 pour pénétrer au Portugal en septembre. Wellington évita l'affrontement et replia progressivement ses troupes en pratiquant la politique de la terre brûlée, au grand dam de ses alliés portugais obligé de ravager leur propre pays. Masséna finit cependant par rattraper ses adversaires à Busaco. La bataille qui se déroula le 26 septembre fut d'abord un échec français, qui faillit se transformer en grande victoire le lendemain avec un encerclement des troupes de Wellington auquel il n'échappa que de justesse. L'Anglais battit alors en retraite jusqu'à la péninsule de Lisbonne où il se retrancha derrière des lignes fortifiées de Torres Vedras qu'il avait fait édifier en secret depuis plus d'un an. Masséna les atteignit le 10 octobre 1810.

Devant la solidité des positions, avec une armée qui comptait désormais moins de 50 000 hommes, et dépourvu d'artillerie de siège, Masséna renonce à attaquer. Il demande des renforts qu'il n'obtiendra jamais. En mars 1811, Masséna lève le siège et bat en retraite pour attirer Wellington hors de ses lignes. En relâchant son étreinte, il pourra attendre la sortie des Anglais qu'il rencontrera avec des forces désormais inférieures, en mai à Fuentes de Oñero, où il remportera un succès relatif mais sans lendemain.

Louis Madelin souligne l'importance de l'échec de Masséna : « un des plus grand chefs militaires de la France [...] avait été réduit à l'inaction, puis à la retraite par un général débutant : ce jeune Wellington qui n'avait pas fait toutes les guerres. Comment celui-ci avait-il vaincu la suprême attaque de ses ennemis ? En se dérochant aux grands combats,

¹⁵⁶ MADELIN Louis, *Histoire du consulat et de l'empire*, tome 9 : La crise de l'Empire, Hachette, 1945, p 202.

en créant une position imprenable, en y attirant l'ennemi, mais après avoir créé le désert par le ravage des récoltes et la destruction des gîtes d'étapes »¹⁵⁷.

La méthode Wellington et le mythe des lignes de Torres Vedras marque l'histoire militaire et la fin des guerres napoléoniennes.

3.7.1 Des caractéristiques similaires.

La péninsule de Lisbonne a des caractéristiques géographiques tout a fait comparables à celles du Cotentin. Les tailles sont équivalentes et en particulier la longueur de la ligne à défendre qui s'étend sur 40 km. Elle est protégée à l'ouest par l'océan et à l'est par le Tage, suffisamment large pour être infranchissable lorsque la flotte anglaise patrouille. Elle est donc tout a fait comparable au Cotentin.

Comme à Cherbourg, une flotte importante stationne à Lisbonne, ce qui garantit à la foi les approvisionnements et la possibilité de se replier. En effet, pour conserver le moral de ses troupes en ordre de bataille, Wellington a dû obtenir que les transports restent à proximité¹⁵⁸.

Les troupes concentrées dans le camp retranché ont le même volume : Wellington conservera 52 000 hommes derrière ses lignes et le camp stratégique de Cherbourg abritera jusqu'à 57 000 hommes.



¹⁵⁷ MADELIN Louis, *op. cit.*, p 244.

¹⁵⁸ MADELIN Louis, *op. cit.*, p 207.

Figure 6: Les lignes de Torres Vedras.

3.7.2 Des positions stratégiques différentes

Au delà de ces ressemblances, il faut toutefois souligner à quel point les situations stratégiques sont différentes.

Les forces françaises sont réparties dans toute la France et leur effort n'est pas concentré depuis le Cotentin. Lorsque les forces y dépassent 50 000 hommes, ce n'est que passer et au profit d'un autre centre d'intérêt.

Il faut également noter que si Lisbonne est l'unique point d'entrée de Wellington sur la péninsule ibérique, la France dispose de nombreux ports où le trafic maritime et les livraisons d'armes arrivent. Dunkerque, Le Havre, Brest et Bordeaux constituent autant d'accès maritimes qui diminuent l'importance relative du Cotentin face à la péninsule de Torres Vedras. On peut aussi noter que Cherbourg, érigé en ultime bastion n'aurait pas eu la puissance économique pour tenir aussi longtemps que la péninsule de Lisbonne. En effet, il est capital de constater que le cœur économique de la résistance anglaise – la Grande Bretagne – n'est jamais exposé aux coups de l'ennemi alors que celui du gouvernement français est déjà partiellement occupé.

Les lignes de Torres Vedras sont fortifiées d'une manière que Cherbourg ne pourra jamais égaler. Pour construire ses lignes, Wellington a réquisitionné pendant une année entière des ouvriers nombreux. Les travaux ont consisté en l'édification de 40 km de défense, échelonnées sur trois lignes, appuyées sur 150 tours, forteresses, fortins équipées de 450 canons¹⁵⁹. C'est-à-dire un nombre de pièces huit fois supérieur aux 50 batteries que la commission d'armement a réussi à acheter aux Etats-Unis¹⁶⁰.

Enfin, la différence la plus importante réside dans les lignes logistiques des assaillants. Masséna traverse le Portugal dévasté par Wellington, il ne dispose plus de sources d'approvisionnement. Les routes de l'empire n'y sont pas construites comme elles peuvent l'être dans le reste de l'Europe. En définitive, Masséna épuise son armée, reçoit à peine de quoi la nourrir et ne recevra jamais d'artillerie lourde. En France, il n'est pas envisageable que Chanzy pratique la « terre brûlée » devant l'avance prussienne. Il est bien prévu dans la défense de Cherbourg de détruire tout ce qui permet d'amener à pied d'œuvre les moyens lourds de siège, mais les distances restent moindres. Et l'on peut

¹⁵⁹ LENTZ Thierry, *Nouvelle histoire du premier Empire*, Tome 2 : l'effondrement du système napoléonien 1810-1814, Fayard, 2004, p 175.

¹⁶⁰ DESMAREST J., *op. cit.*, p 278.

noter le soin particulier que les Allemands mettent à appuyer leur avance sur les moyens de transports logistique. La conquête des voies ferrées est un souci permanent de Moltke¹⁶¹.

Il apparaît donc que malgré des similitudes géographiques très importantes, Torres Vedras et le Cotentin ont des situations stratégiques tout à fait différentes. La « méthode Wellington » n'était pas applicable à Cherbourg.

3.8 Conclusion partielle sur Cherbourg dans la Défense Nationale.

Les efforts consentis pour la défense de Cherbourg amènent à rechercher quel bénéfice la Défense Nationale en a retirée. Comment Cherbourg a-t-elle contribué à l'effort de défense, aux approvisionnements et à la circulation des fournitures de guerre ? Le rôle de la base navale a-t-il été plus important que celui d'un simple port de commerce ? En définitive, Cherbourg a-t-elle su jouer un rôle de charnière entre la terre et la mer comparable à celui de Torres-Vedras ?

La position géographique du Cotentin lui donne une importance particulière. En effet, les études géostratégiques ont souligné l'importance de la Normandie pour s'opposer à une invasion terrestre venant du nord-est. D'autre part, la position de Cherbourg la place à un carrefour de communications. Elle est au croisement des lignes transatlantiques d'arrivée de matériel, des lignes littorales de cabotage et de la ligne de chemin de fer. Ce cabotage est capital pour l'effort de guerre.

Ce croisement des lignes de circulation fait du Cotentin une plaque tournante de l'effort de guerre. Sans être jamais le principal centre industriel, Cherbourg se trouve au centre de la circulation des approvisionnements et des communications entre les différentes armées de la jeune République.

Cherbourg n'est pas non plus le principal camp d'instruction et forme moins de troupes que les camps de Sologne. Le réservoir constitué par les troupes de la Marine permet de fournir avec beaucoup de réactivité des détachements homogènes et solides impliqués dans les batailles les plus sensibles. Cependant, le rôle du camp d'instruction est plutôt décevant. Il fournit des détachements restreints, ou de faible valeur militaire. Sa

¹⁶¹ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 146.

contribution majeure aurait dû être le renfort du 19^{ème} corps à l'armée de Chanzy au moment de la bataille du Mans. Mais ces troupes sont arrivées trop tard.

Les opérations amphibies programmées avant la guerre n'ont pas eu lieu mais la flotte de Cherbourg a maintenue tout au long du conflit une activité qui, sans porter atteinte directement à la Prusse, a été très importante pour la poursuite du combat. Malgré leur manque d'éclat, les opérations maritimes ont assuré la liberté d'approvisionnement du pays. Les forces maritimes de Cherbourg ont donc permis le maintien des lignes commerciales mais aussi des liaisons entre Bordeaux, la Bretagne, le Cotentin et le Nord de la France

Cette position fortifiée, qui ventile les fournitures et les troupes à travers un pays en guerre a de nombreux aspects communs avec Torres Vedras. Cependant son importance relative, la considération que lui porte le gouvernement et sa position par rapport aux combats très dispersés ne permettent pas de lui accorder la même importance stratégique que le camp de Wellington.

Il n'en demeure pas moins que par sa position géographique, son rôle dans les approvisionnements, le réservoir de troupes qu'a été le Cotentin et la sécurité des liaisons maritimes qu'a garanti sa flotte, Cherbourg a été une position importante dans le dispositif de Défense Nationale.

4 Cherbourg et les opérations terrestres.

Au cours de l'hiver, l'état-major allemand cherche à desserrer l'étreinte autour de ses troupes qui assiègent Paris. Pendant cette période, une partie des combats vont se dérouler dans l'ouest et se rapprocher du Cotentin. C'est au mois de janvier, et en particulier au cours des combats du Mans, que Cherbourg va être le plus directement impliqué dans les opérations terrestres. C'est là que l'affrontement des visions stratégiques de Moltke, Gambetta et Chanzy va se manifester directement. C'est là également que la force stratégique de Cherbourg va être directement négligée par le ministre de la Guerre, et contre l'avis de son général en chef.

4.1 Les paradigmes des principaux acteurs.

Il serait prétentieux de résumer les pensées stratégiques des trois principaux personnages en quelques lignes, pourtant il paraît intéressant de saisir quelques une de leurs idées directrices pour mieux comprendre les opérations dans l'ouest de la France au cours de l'hiver 70-71.

4.1.1 Les intentions désordonnées de Gambetta.

Gambetta est un homme politique à la volonté inébranlable. Son refus de la défaite va faire de lui l'âme de la résistance. Il est de ces esprits indomptables qui peuvent mener un pays à la victoire comme Clémenceau, Churchill ou De Gaulle. Il y a cependant une différence majeure : l'enthousiasme ne suffit pas, il faut aussi une vision stratégique des événements et Gambetta n'en a aucune. C'est un avocat qui ne montre pas de profonde culture générale. Il a fait parti des hommes politiques qui réclamaient avant la guerre la dissolution des armées permanentes et sa seule culture militaire repose sur le mythe républicain de la guerre de 1792, lorsque les citoyens se dressent pour protéger la patrie en danger.

Son paradigme stratégique est donc extrêmement simpliste : la guerre à outrance et la dispersion des efforts. Il privilégie la levée de tous les citoyens, qui reçoivent des armes et doivent être en mesure de se battre immédiatement pour la patrie, sans instruction, sans organisation militaire efficace. Ce n'est pas une opinion isolée : il s'agit là de la

position des républicains qui voyaient dans l'armée la garde prétorienne du second Empire. Les plus radicaux réclamaient sa dissolution et mettaient en avant le grand sursaut patriotique –très idéalisé – de 1792. Cela illustre sa méconnaissance totale de la guerre moderne et des contingences des chefs militaires, dans un siècle où la pensée stratégique, alliée à des innovations technologiques majeures, ont fait évoluer la conduite des armées d'une manière importante.

Malgré ses préjugés, Gambetta comprend vite qu'il ne peut se passer de l'armée régulière et fait porter le principal effort sur la mise sur pied des armées de province. Cependant son paradigme stratégique est à l'opposé des principes de guerre telle que nous les connaissons aujourd'hui :

- il décide d'attaquer les Allemands en tous points en multipliant les armées : Chanzy, Faidherbe, Bourbaki, Trochu. Il ne concentre jamais ses efforts. Il ne coordonnera qu'une fois (et mal-à-propos) les actions de deux armées : celle de Trochu et celle d'Aurelles pour tenter de briser le siège de Paris début décembre. Il divise ses forces sans que cela oblige son adversaire à diviser les siennes.
- il poursuit plusieurs buts de guerre, mal identifiés par ses généraux, et d'une manière simultanée : harceler les Allemands en tous points, agir vers Paris. Ces objectifs se feront parfois concurrence.
- il ne prend jamais en compte les vecteurs de mobilité et d'approvisionnement que sont le train et les transports littoraux.

Dans la mesure où il ignore ces principes, il n'identifie jamais les facteurs de force des propositions de ses généraux, et en particulier celles de Chanzy.

En outre, après les échecs de la Motte Rouge, d'Aurelles et la capitulation de Bazaine, il va se méfier des militaires et il semble qu'en dehors de Chanzy, il leur fasse rarement confiance. Il préférera au général Lefort – son premier délégué à la Guerre - Charles de Freycinet, un ingénieur brillant qui ignorait tout des choses militaires.

Nous avons donc, face à l'érudit Moltke, un chef acharné mais inculte stratégique au point de ne même pas voir l'intelligence des propositions qui lui seront soumises.

4.1.2 La stratégie de Chanzy.

Chanzy n'est pas un stratège aussi reconnu que peut l'être Moltke l'Ancien. Il n'a laissé aucune trace dans la littérature stratégique et n'est jamais cité dans le traité de stratégie du professeur Coutau-Bégarie¹⁶² alors que Moltke y apparaît 26 fois !

Cependant, c'est un officier érudit, intelligent, qui connaît la stratégie et sait construire des idées de manœuvre conforme aux principes classiques de la guerre. Son paradigme, moins étudié, est plus difficile à définir. A travers l'étude de la seule guerre de 1870, nous pouvons cependant cerner les points suivants:

- la recherche d'actions coordonnées avec les autres armées ;
- la recherche d'information sur les moyens dont il pourrait disposer ;
- l'intérêt permanent pour la mobilité stratégique apportée par le chemin de fer, d'où une grande considération pour les voies ferrées¹⁶³ ;
- une identification parfaitement claire de son but de guerre qui est de délivrer Paris.

Il s'agit en effet de principes extrêmement classiques...mais universellement efficaces et paradoxalement très souvent négligés par les maréchaux français de 1870.

On note également chez Chanzy une souplesse d'esprit et une capacité d'adaptation de ses principes de guerre. Ainsi, il changera totalement sa stratégie après la signature de l'armistice et la chute de Paris. Au lieu de concentrer son armée et ses efforts, il n'hésitera pas à la disperser entre la Manche et la Loire pour disperser de la même manière les efforts de l'ennemi. Il devance ainsi de près de 35 ans un des principes de l'amiral Daveluy¹⁶⁴.

4.1.3 La vision stratégique de Moltke.

Moltke, homme d'étude avait appuyé son paradigme sur la mobilité et la concentration – pour lesquelles il s'inspirait de Napoléon. Il les avait améliorés par l'emploi de moyens modernes, et en particulier l'utilisation de la voie ferrée qui avait montré son efficacité pendant la guerre de sécession américaine.

Moltke a donc érigé en pensée stratégique et en facteurs de force :

- la dispersion de ses armées en dehors des périodes de bataille,

¹⁶² COUTAU-BEGARIE Hervé, *op. cit.*

¹⁶³ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, pp 183 et 222.

¹⁶⁴ COUTAU-BEGARIE Hervé, *op. cit.*, p 293.

- leur rassemblement rapide au moment du combat grâce à une mobilité soigneusement planifiée.

Il avait ainsi déclaré après la bataille de Sadowa « il est préférable de pouvoir, le jour de l'affrontement, déplacer ses forces depuis des positions séparées. En d'autres termes, si l'on peut organiser les opérations de sorte qu'une marche ultime et brève depuis différents points conduit sur le front et les flancs de l'ennemi, alors la stratégie accomplie ce qu'elle peut faire de mieux, et de grands résultats devraient s'ensuivre. »¹⁶⁵

Dans le modèle de pensée de Moltke, des armées ennemies dispersées ne représentent que des problèmes à traiter les uns après les autres. En revanche, le rapprochement de plusieurs armées isolées qui se coordonnent pour attaquer l'ennemi par des axes différents mais au même point d'effort grâce à leur mobilité représente un danger majeur. Quand il s'agit de sa propre armée, Moltke mène le même raisonnement. Il constate qu'une armée de très grosse taille pose des problèmes logistiques démesurés. Il préfère donc des armées plus petites et dispersées mais capable d'être réunies rapidement pour porter un coup décisif à l'adversaire.

Le deuxième grand trait de la pensée stratégique de Moltke est la bataille décisive. Il espère détruire l'armée adverse dans une bataille importante qui lui laissera le champ libre. Il y réussira au delà de ses espérances avec l'encerclement de Metz et le désastre de Sedan. Pourtant, l'acharnement des armées de province lui montrera ensuite que la bataille de destruction définitive ne suffit pas.

Une préoccupation persistante de Moltke tout au long du conflit sera d'aménager ses axes de communications ferroviaires et d'avancer avec beaucoup de prudence quand il ne dispose pas de la mobilité apportée par le train.

Lors des premières négociations que Jules Favre tente à Ferrières en septembre, la seule exigence de Moltke est la reddition de Toul et Strasbourg « qui interceptaient encore à ce moment là la ligne de chemin de fer » nécessaire à la liaison vers Paris¹⁶⁶. Le 15 octobre, le grand duc de Mecklembourg est également chargé de la prise de Soissons qui se trouve aussi sur le réseau nécessaire au soutien de Moltke¹⁶⁷.

¹⁶⁵ MEAD EARL, Edward (Dir) ; *Les maîtres de la stratégie*, t1, Champs-Flammarion, 1987, p 207.

¹⁶⁶ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 146.

¹⁶⁷ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 168.

A Strasbourg et à Soissons, Moltke montrera un acharnement inhabituel en prônant le bombardement des civils dès le début du siège, ce qu'il refuse de faire aussi longtemps que possible pour les autres villes : le train justifie les moyens !

Enfin, dans toutes les poursuites, après Orléans, Bapaume et le Mans, les directives sont toujours de mettre l'ennemi hors d'état d'agir mais rarement de le poursuivre plus avant dans un terrain où les Allemands ne maîtrisent pas les voies ferrées.

Derrière ces considérations stratégiques, Moltke aura comme préoccupation permanente de tenir les troupes qui encerclent Paris à l'abri des attaques des armées françaises de province. Cette préoccupation, qui ne fait qu'apparaître dans ses mémoires est à la base de toutes les décisions prises pour l'armée de Frédéric-Charles telles que les rapporte Von der Goltz¹⁶⁸.

Dans la conduite de la guerre franco-allemande, la dispersion des armées françaises est donc plutôt rassurante pour Moltke, à condition qu'elles n'aient pas les moyens de se rassembler rapidement. Cela implique qu'il n'y ait jamais de voies ferrées ouvertes entre deux armées importantes. Cela implique aussi de barrer le passage à toute possibilité de jonction entre deux armées.

4.1.4 L'affrontement des visions stratégiques.

On comprend que les plans stratégiques de Gambetta, qui disperse ses armées pour harceler l'allemand, ne représentent pas un grand danger pour le maréchal allemand. En revanche, la jonction de l'armée de Chanzy avec celle de Faidherbe, ou d'une de ces armées avec celle de Paris, aurait constitué un risque stratégique majeur dans le paradigme de Moltke.

4.2 Cherbourg en soutien direct des opérations dans l'ouest.

Dans l'esprit de Gambetta et de Freycinet, Cherbourg est avant tout un camp d'instruction. Au fil des événements, on peut pourtant identifier à deux reprises des

¹⁶⁸ VON DER GOLTZ, *Campagne de 1870-1871 – 2ème partie : Opérations de la II^{ème} armée sur la Loire*, manuscrit détenu au CESAT(Ecole militaire).

références explicites au potentiel de Cherbourg : lors de la constitution de la deuxième armée de la Loire et lors de la retraite après la bataille du Mans.

4.2.1 La première armée de la Loire.

L'armée de la Loire avait été rassemblée au mois d'octobre en Sologne, sous le commandement du général Aurelles de Paladines. Ce général et son armée constituent la première opposition solide que rencontrent des Allemands qui préfèrent dans un premier temps rester concentrés autour de Paris plutôt que de se battre pour Orléans. Moltke évoque ainsi ces batailles : « il s'était constitué dans le courant d'octobre[...], sous la protection des troupes du général d'Aurelles de Paladines ramenées derrière la Loire [plusieurs corps d'armées] [...] L'armée d'investissement avait d'ores et déjà détachée dans la direction du sud, de l'ouest et du nord, et partout ses troupes avaient rencontrées des forces ennemies considérables [...] qu'elles n'avaient pas pu poursuivre jusqu'à la localité où elles avaient été formées. Pour cela il fallait attendre l'arrivée de l'armée disponible devant Metz; mais on ne pouvait compter qu'elle serait rendue sur les lieux avant le milieu de novembre. »¹⁶⁹. En réalité les Allemands ne vont mener que des actions destinées à assurer la sécurité des forces d'investissement de la capitale. Les mémoires de Moltke montrent qu'il ne cherchera jamais à pousser ses armées pour aller jusqu'à la destruction totale des armées de province¹⁷⁰.

A la fin du mois d'octobre, la première armée de la Loire comprend environ 11 000 soldats disposés sur un arc de cercle qui va de Gien à Blois. Sous la pression du gouvernement, mais avec scepticisme, Aurelles lance son offensive le 10 novembre. Il oblige les Bavaois à évacuer Orléans, mais n'exploite pas son avantage. Il préfère temporiser car il ne veut pas risquer son armée encore jeune.

Début décembre, le grand duc de Mecklembourg et Frédéric-Charles (qui a été libérée du siège de Metz par la capitulation de Bazaine le 27 octobre) passent à l'offensive et forcent les Français à évacuer Orléans, en négligeant de faire sauter les ponts sur la Loire. Gambetta et Freycinet rejettent la faute sur Aurelles et le destituent. En réalité, pour éviter un conseil de guerre, ils le nomment au commandement du camp de Cherbourg. Aurelles refuse, officiellement pour raison de santé, mais surtout parce qu'il a conscience de la déchéance que cela représente¹⁷¹.

¹⁶⁹ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 200.

¹⁷⁰ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 269.

¹⁷¹ FREYCINET C., *op. cit.*, p 10.

L'armée de la Loire est alors divisée en deux. La première devient l'armée Bourbaki et va laborieusement traverser la France pour aller opérer dans l'Est.

4.2.2 Constitution de la deuxième armée de la Loire.

La deuxième armée de la Loire a été confiée au général Chanzy, qui commandait alors le 16^{ème} corps de l'armée de la Loire, et qui devient général en chef. Un général en chef aux pouvoirs en réalité limités par les interventions directes des ministres. Chanzy prend donc le commandement de l'armée après l'évacuation d'Orléans. Il retraite en direction du Mans et établit son quartier général à Josnes, où il va rester presque tout le mois de décembre en profitant d'un répit des Allemands qui doivent reconstituer leurs forces, conformément aux ordres de Moltke¹⁷².

En trois semaines, Chanzy forme une armée de 115 000 hommes répartis en trois corps d'armées commandés par le général de Colomb et les amiraux Jaurès et Jauréguiberry, tous les deux venant de Cherbourg.

La première référence d'une allusion de Gambetta au camp de Cherbourg a lieu pendant qu'il visite l'armée au camp de Josnes le 9 décembre. Le ministre et le général en chef explorent plusieurs possibilités. C'est à cette occasion que pour la première fois Gambetta aurait évoqué la possibilité d'une retraite vers Carentan. En réalité pour le ministre, Cherbourg n'est que le symbole d'une résistance encore possible, sans que cette ville soit liée à une idée de manœuvre. Il le précisera en janvier à Chanzy : « quand je vous ai parlé, à Josnes, des lignes de Carentan, j'ai voulu seulement indiquer que la résistance à outrance avait une dernière forteresse inexpugnable »¹⁷³. Pour Gambetta, Cherbourg est un moyen de prolonger encore et toujours la lutte. Mais il ne perçoit pas ce que la place forte maritime pourrait apporter dès maintenant aux opérations qui se déroulent devant elle.

Chanzy avait quand à lui parfaitement saisi la portée stratégique du Cotentin. Il a donc interprété autrement les paroles du ministre. Pour le général, Cherbourg est le point solide, stabilisé par sa défense et ses approvisionnements maritimes, sur lequel s'appuie son armée. Il cherchera donc à garder toujours ses troupes entre l'ennemi et la voie ferrée qui le mène à Cherbourg. C'est effectivement, comme pour Gambetta, une base

¹⁷² MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 269.

¹⁷³ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, p 338.

accessible en cas de retraite, mais sans attendre cette extrémité c'est une source d'approvisionnement sécurisée.

4.2.3 L'armée de Chanzy au combat.

Malgré les difficultés que lui cause le gouvernement, Chanzy va mener la deuxième armée de la Loire dans des combats tenaces qui lui vaudront des commentaires élogieux de Moltke : « le général Chanzy [...] est certainement le plus capable de tous les chefs que les Allemands eurent à combattre en rase campagne »¹⁷⁴.

Le 1^{er} janvier, alors que la pression de l'opinion publique prussienne s'accroît pour terminer la guerre, l'armée allemande se met en marche vers le Mans. Frédéric-Charles et son armée avancent dans un contexte difficile : froid intense, étirement de ses lignes d'approvisionnements, combats dans le bocage.

Chanzy est également pressé d'agir. Il sait que la résistance de Paris est limitée¹⁷⁵. Il cherche à élaborer un plan mais la mainmise du gouvernement le gêne : il n'arrive pas à rassembler tous les renseignements dont il a besoin. En particulier il se plaint au ministre le 2 janvier d'ignorer tout des actions des armées de Bourbaki et Faidherbe. Il se plaint aussi et c'est encore plus préoccupant compte tenu de la distance de n'avoir « que de très vagues renseignements sur la composition des forces en Bretagne et au camp de Cherbourg »¹⁷⁶. En décrivant son plan d'action, outre la coordination avec les autres armées, il demande expressément que les forces du Cotentin s'avancent pour renforcer son aile gauche sur la ligne ferrée de Cherbourg à Caen. Cela assurerait la ligne de retraite sur Carentan.

Le gouvernement encourage Chanzy à passer à l'action, et lui promet deux corps d'armée supplémentaires qui sont en cours de formation et devraient être prêts le 12 janvier. L'un d'eux provient de Vierzon et le second, le 19^{ème}, vient de Cherbourg.

Mais ces troupes ne seront toujours pas arrivées au moment où les deux armées se rencontrent devant le Mans le 9 janvier. Le déséquilibre entre une armée allemande aguerrie et la jeunesse des troupes françaises va faire la différence. Chanzy manque des réserves promises. Il comptait utiliser les deux divisions provenant de Cherbourg sur son aile gauche pour mettre en danger la manœuvre allemande dans le nord du Mans. Il télégraphie à Gambetta le 11 janvier : « il est de la dernière importance que les deux

¹⁷⁴ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 262.

¹⁷⁵ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, p 245

¹⁷⁶ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, p 246

divisions du 19^{ème} corps, que vous voulez bien m'annoncer, soient rendues dans le plus bref délai à Alençon. Elles peuvent me donner les moyens d'un succès en opérant sur les flancs de l'ennemi. Prière de me faire savoir quand elles seront à Alençon ; je donnerais tout pour les y savoir aujourd'hui »¹⁷⁷. Malheureusement, les renforts de Cherbourg n'arriveront que le 13 janvier. Entre temps le front français a été rompu à la position de la Tuilerie dans la nuit du 11 au 12 janvier et Chanzy doit ordonner le repli de toute l'armée.

C'est une défaite importante. En 1871, une commission d'enquête sera créée dont le rapport, accablant pour l'armée française, sera rédigé par l'historien Arthur de la Borderie.

Mais plus que la conduite de la bataille, ce sont les journées qui vont suivre qui nous intéressent. En effet, c'est au cours de la retraite que Cherbourg va être en mesure de jouer son rôle le plus important.

4.2.4 La retraite après la bataille du Mans.

Dans ses instructions du 11 janvier au soir, au moment où l'amiral Jauréguiberry lui rend compte que le front est enfoncé et qu'il faut se replier, Chanzy ordonne une retraite vers la ligne qui va de Pré-en-Pail à Alençon (dans le nord du Mans), où il compte encore sur le 19^{ème} corps. Cette manœuvre n'est pas concertée avec le gouvernement. Chanzy a pour idée de se maintenir ainsi avec le Cotentin derrière lui, auquel le mène directement une voie ferrée. Ce choix est motivé par sa culture stratégique, mais aussi par les discussions qu'il avait eues en décembre à Josnes avec Gambetta. Chanzy n'est pas défaitiste mais il sait exactement ce que vaut son armée. Dans un échange télégraphique avec le ministre, le 13 janvier, il précise d'ailleurs qu'il n'a pas l'intention de gagner ces lignes tant qu'il n'y est pas contraint, mais qu'il considère le Cotentin comme l'objectif de retraite.

La ligne qui va de Pré-en-Pail à Alençon est orienté Ouest/Est et coupe la route entre le Mans et Caen. Elle permet de garantir le repli par le train. Cette ligne de défense permet aussi de fermer l'accès à la Normandie, dont nous avons vu l'importance géostratégique au chapitre 3.

¹⁷⁷ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, p 325.

Pourtant, Gambetta va s'opposer à cette manœuvre de repli et ordonner à Chanzy de redescendre dans l'ouest du Mans, pour se replier sur la Mayenne et protéger Laval¹⁷⁸. Les Français y seront établis dès le 13 janvier.

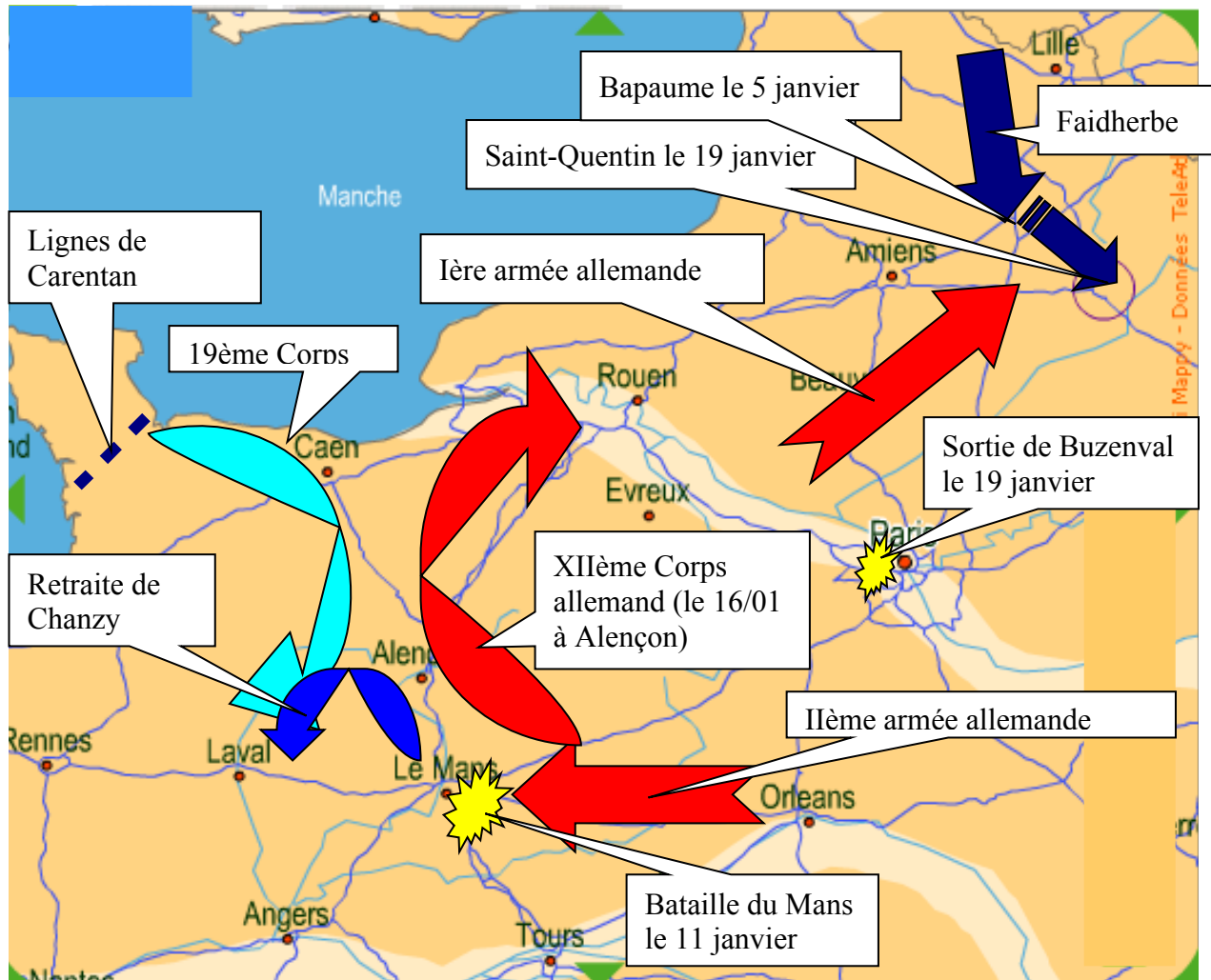


Figure 7: Les opérations du mois de janvier.

Comme dans la bataille du Mans, le 19^{ème} corps de Cherbourg a joué un rôle insignifiant dans la retraite. Il est arrivé trop tard, a été dirigé sur Domfront, à 60 km dans le nord de Laval, pour y former l'aile gauche des restes de la deuxième armée de la Loire. Il s'y concentre enfin le 16 janvier et devient un renfort exploitable pour Chanzy.

Alençon et Tours sont occupés par les Allemands. La voie ferrée entre Chanzy et Cherbourg est coupée. Celle qui part vers le sud l'est aussi.

Il semble que le Ministre ait privilégié la protection de Rennes et Nantes. Il barre ainsi la route du sud-ouest aux Allemands. La délégation du gouvernement est à Bordeaux et dans l'esprit de Gambetta il faut préserver toutes les ressources qui permettent la guerre

¹⁷⁸ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, p 338.

à outrance. En outre, échaudé par ses rapports avec La Motte-Rouge et Aurelles, il ne fait pas confiance aux officiers et a le sentiment que l'armée ne songe qu'à gagner l'abri du Cotentin. Chanzy s'en défend en précisant : « en parlant des lignes de Carentan, comme objectif de retraite, je me rappelais vos propres instructions données à Josnes quand il s'agissait d'aller reconstituer l'armée. Mais mon intention n'a jamais été de les gagner si je n'y étais pas contraint »¹⁷⁹.

L'utilisation des combats n'a pas été profitable aux Français. Les deux visions différentes du rôle du Cotentin se sont affrontées. Celle du ministre, qui n'y voyait qu'une base de repli et celle du général en chef, qui veut assurer ses lignes de retraites vers Carentan car il perçoit la solidité du Cotentin qui lui assure la liaison avec une voie ferrée, des nouvelles troupes et un accès à la mer.

4.2.5 Cherbourg pivot d'une manœuvre ambitieuse avortée.

La manœuvre de Chanzy était plus ambitieuse qu'une simple retraite. Il la qualifie lui-même de « marche hasardeuse sans doute, mais qui pouvait tout sauver »¹⁸⁰. En effet, Chanzy n'a jamais perdu de vue d'ouvrir la brèche de Paris. Son idée, qu'il défend le 12 janvier dans sa justification au ministre, est de remonter vers la Normandie (vers Rouen), d'y rallier à Alençon le corps d'armée qui arrive de Cherbourg, pour ensuite continuer vers Dreux et Evreux. En suivant l'axe de la seine, Chanzy aurait finalement été en mesure d'attaquer l'encerclement de Paris. Pour renforcer cette vision, il faut en parallèle considérer les actions de Faidherbe dans le nord, qui vont avoir une influence importante sur les actions allemandes. Celui-ci a lancé ses 60 000 hommes en avant au début du mois de janvier et remporté une première victoire, un peu par surprise, à Bapaume le 5 janvier. Dès la chute du Mans, l'armée du nord qui progresse vers Paris devient le principal danger pour Moltke et le restera jusqu'à la bataille de Saint-Quentin, le 19 janvier, où les Allemands refoulent définitivement Faidherbe.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, p 339

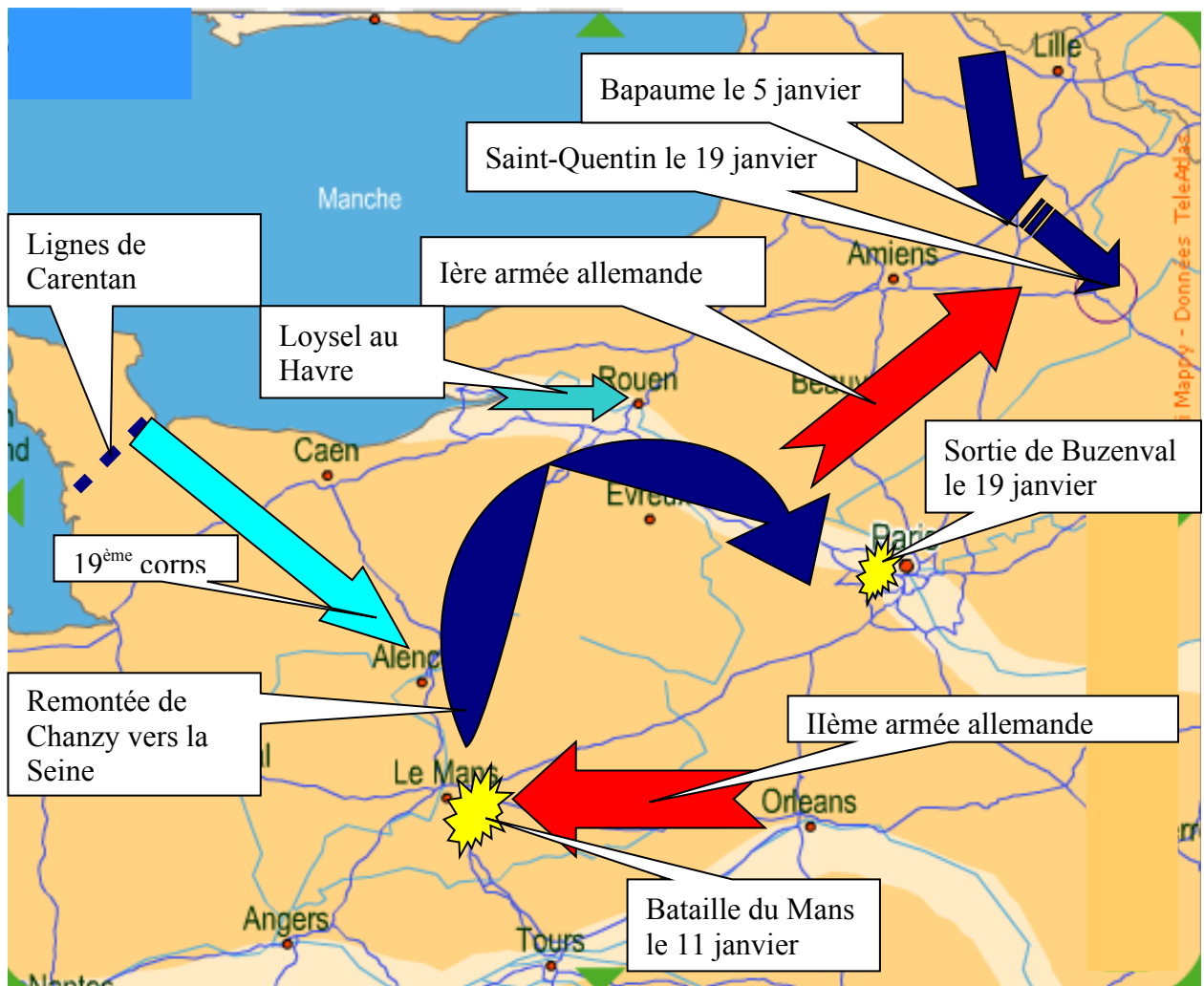


Figure 8: Manœuvre préconisée par Chanzy.

Il est particulièrement intéressant de noter les dangers tels que les perçoit Moltke le 15 janvier. Pour lui, Chanzy est hors d'état d'agir et ne représente plus aucun danger. En revanche, Faidherbe dispose d'une armée puissante. Il écrit au chef d'état-major de la II^{ème} armée : « nous espérons bien que votre laborieuse opération de sept jours a paralysé l'armée de Chanzy pour quelques semaines. Par contre, le général Faidherbe recommence à devenir menaçant ; il a reçu par mer des renforts importants transportés de Cherbourg à Dunkerque, et hier il s'est avancé de Bapaume sur Albert. Si cette offensive continue, il faudra renforcer [l'armée du nord]. Bien que nous nous attendions ici, devant Paris, à une sortie désespérée, peut-être la dernière, nous sommes prêts à lui envoyer immédiatement une brigade. Cependant il est désirable que toute la première armée reste encore sur la Somme. C'est pourquoi l'on a prescrit d'envoyer le XIII^{ème} corps à Rouen par Alençon.

La marche de quelques milliers d'hommes descendant la rive droite de la Loire ne me cause aucune préoccupation sérieuse. »¹⁸¹.

Ainsi, pour Moltke, Chanzy ne représente plus aucun danger alors que celui-ci dispose encore de trois corps –bientôt quatre- étrillés mais en ordre de bataille. L'armée de la Loire aurait certes du mal à reprendre l'offensive mais elle reste une force que Moltke mésestime.

On constate également que la préoccupation des Allemands est au nord, d'où leur nécessité de porter un corps vers Rouen pour soutenir les combats contre Faidherbe. Si ce corps n'avait pas la route libre par Alençon, l'armée française du nord serait dans une bien meilleure position face à une armée allemande sans renfort. D'autant que la dernière sortie de Paris, que prédit Moltke, va effectivement avoir lieu et échouer le 19 janvier, le jour où Faidherbe est refoulé à Saint-Quentin.

Il est impossible de prédire ce qui serait advenu si une décision avait été différente. Pourtant, en comparant les intentions de Chanzy et l'analyse de Moltke, on perçoit l'impact qu'aurait eu la manœuvre. En s'appuyant sur le Cotentin et en manœuvrant vers le nord pour récupérer dès le 13 janvier le 19^{ème} corps arrivant par voie ferrée de Cherbourg à Alençon, la deuxième armée de la Loire serait restée une sérieuse menace pour Moltke. Renforcée et en ordre de bataille, elle barrerait la route au XIII^{ème} corps allemand tout en se déplaçant vers Paris. La voie ferrée de Cherbourg lui assurait son soutien. L'action combinée de Chanzy, Faidherbe et des troupes parisiennes aurait alors sérieusement menacé Moltke.

Cherbourg et le Cotentin auraient eu dans cette manœuvre une place capitale. Tout d'abord en fournissant des renforts : un corps complet à Chanzy, des troupes envoyées au Havre et à Faidherbe. Moltke exagère cependant l'importance des renforts arrivés de Cherbourg à Dunkerque, car la région Nord se suffit pour fournir des troupes et on ne trouve guère la trace que des 500 hommes et 240 chevaux du 7^{ème} Dragons transportés par la *Saône* début janvier¹⁸². En revanche, le général Loysel, qui tient Le Havre, a reçu un renfort de Cherbourg qui le met à la tête de 30 000 hommes¹⁸³. Malgré ce nombre, il reste isolé et ne tentera pas de sortir de sa ville.

¹⁸¹ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *Correspondance militaire du Maréchal de MOLTKE, Guerre de 1870-1871*, vol 2, Lavauzelle, Paris, p 671.

¹⁸² SHD – DM – Vincennes - BB² – 481.

¹⁸³ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *La guerre de 1870*, Le Soudier, Paris, 1896, p 357.

Cherbourg assurerait surtout à la manœuvre « virtuelle » de Chanzy un support logistique solide et une voie de communication extrêmement propice à son avance – et à sa retraite - vers la Seine grâce à la voie ferrée.

L'ordre de Gambetta a stoppé une manœuvre stratégique brillante. Pour s'opposer à cette tentative, Moltke aurait du envoyer ses troupes en poursuite, dans des conditions défavorables. Les forces allemandes étaient victorieuses mais exténuées et pour progresser, elles auraient du étendre leurs lignes de communication. Gambetta a neutralisé lui même son armée et l'a transformée en « quelques milliers d'hommes descendant la rive droite de la Loire ».

Sur toute la durée de la guerre, Cherbourg n'a jamais été aussi près des combats. En alliant sa voie ferrée à sa position littorale qui assure les transports côtiers, la place-forte maritime a alors rayonné pour donner aux armées un support stratégique majeur. Au lieu d'être utilisé, comme le préconisait Chanzy, ce poids stratégique a été totalement ignoré par Gambetta.

4.3 L'implication de Cherbourg dans des opérations plus éloignées.

Cherbourg a également été concerné par des opérations plus lointaines, au Havre, dans le nord et à Paris. Tout en y jouant un rôle moins direct, le Cotentin doit cependant être associé à ces opérations qui ne seront qu'évoquées.

4.3.1 Le Havre.

Le capitaine de vaisseau Mouchez, au Havre, s'est servi de Cherbourg comme base arrière. Il a empêché jusqu'à la fin du conflit les Allemands de s'emparer de ce port capital. Le 12 septembre, il avait constitué une flottille qui comprenait la corvette à roues *Catinat*, la batterie flottante *protectrice*, les canonnières *Imprenable*, *Diamant*, *Etendard*, *Oriflamme*, *Alerte* et *Mitrailleuse*. Cela concerne en tout 833 hommes et 44 canons. Ces unités provenaient de Cherbourg. Elles ont été renforcées fin novembre par la canonnière *Farcy*, réarmée pour soutenir Mouchez¹⁸⁴. La flottille avait été rassemblée avec le secret espoir d'une remontée victorieuse de la Seine en direction de Paris. Ceci

¹⁸⁴ SHD – DM – Vincennes - BB² – 481.

ne se réalisa jamais mais cette flottille participa aux combats, en particulier devant Rouen début décembre.

Face à l'avancée du général Manteuffel, les troupes françaises doivent battre en retraite et évacuer Rouen. 25 000 hommes se replient alors par la rive gauche de la Seine et dans des conditions très dures (il fait – 8°), ils franchissent d'une traite les 64 km qui les séparent d'Honfleur. Ces hommes sont ramenés sur la rive droite par les bâtiments de la flottille. Les premiers éclaireurs allemands arrivent le 8 décembre devant Le Havre. Il semble que l'ennemi ait été prêt à donner l'assaut à partir du 11. Au lieu de cela, il se replia le 14 décembre. Trois raisons sont avancées pour ce repli : la solidité des lignes de défense, l'activité de l'armée du nord, et le manque de matériel de siège (retenu à Paris).

En janvier, le général Loysel dirige l'armée du Havre que protège toujours Mouchez. Les renforts qu'il reçoit de Cherbourg portent son armée à 30 000 hommes. Pour Moltke, c'est un danger considérable et il s'étonne dans ses mémoires que ce général n'ait rien entrepris¹⁸⁵. L'armée du Havre était certainement trop faible pour une attaque isolée, mais son action aurait pu s'ajouter à celles de Chanzy et de Faidherbe.

4.3.2 Faidherbe et l'armée du Nord.

L'épopée de l'armée du nord mériterait à elle seule une étude spécifique. De taille réduite, mal équipée, cette armée va remporter des succès mesurés mais avoir un rôle stratégique majeur en constituant une menace permanente sur les armées allemandes dans le nord de Paris. Ce rôle stratégique n'a pu être assuré que grâce au soutien de Cherbourg. Le maintien des approvisionnements vers Dunkerque, les mouvements de troupes et de matériels par cabotage ont été possible à une grande échelle parce que des escadres – appuyées sur Cherbourg - les rendaient possibles en toute sécurité.

Le général Bourbaki avait mis sur pied en octobre une armée de 17 500 hommes. Alors que Faidherbe, le successeur de Bourbaki, n'est pas encore arrivé, l'armée part vers le sud à la rencontre de Manteuffel. Les combats autour d'Amiens sont nettement déséquilibrés (25 000 Français contre 38 000 Prussiens). L'armée du nord est rejetée à 170km de Paris et cesse momentanément d'être une menace sérieuse pour les assiégeants. Surtout, en rejoignant la mer à Dieppe, Manteuffel a isolé l'armée du nord.

¹⁸⁵ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 357.

Faidherbe rejoint donc le 4 décembre une armée qui doit se débrouiller avec les ressources locales. Les renforts venant du reste de la France seront limités et en pratique, c'est même dans le sens Dunkerque-Cherbourg que les mouvements de troupes seront le plus importants.

En janvier, Faidherbe tente un ultime effort sur Paris qui va coïncider avec la bataille du Mans. Il représente une fois encore une menace importante, jusqu'au coup d'arrêt que lui portent les Prussiens à Saint-Quentin le 19 janvier.

Au moment de l'armistice, Faidherbe estime que son armée est trop faible pour tenir tête une nouvelle fois aux forces allemandes qu'elle a en face d'elle. Il est donc décidé de la licencier au profit de l'armée de Chanzy¹⁸⁶. Le 22^{ème} corps est alors transporté par mer à Cherbourg pour rejoindre l'armée de Bretagne qui s'y constitue.

4.3.3 Le plan de Trochu vers la Normandie.

Le siège de Paris a débuté le 19 septembre. Par la suite, l'armée enfermée dans la capitale semble inactive. Elle mène des combats qui sont présentés comme importants, mais qui sont en réalité des attaques ponctuelles sans intérêts durables. Trochu semble pétrifié mais les parisiens lui prêtent un plan mystérieux, qu'il prépare en attendant son heure. Il semble que ce plan n'ait pas réellement existé¹⁸⁷, mais qu'il ait plutôt été le fait du général Ducrot, l'adjoint le plus dynamique de Trochu. Celui-ci prépare un projet de sortie vers la Basse-Seine. C'est un plan sensé destiné à attaquer vers les régions où l'ennemi a des lignes d'approvisionnements plus fragiles. Surtout, en brisant l'encerclement, l'armée de Paris peut rejoindre les armées en Normandie et récupérer les vivres destinés à la capitale qui seraient rassemblés à Cherbourg. Cette sortie est préparée pour mi-novembre. Mais quelques jours avant l'attaque, la première armée de la Loire connaît ses premiers succès autour d'Orléans. Trochu reçoit alors de Gambetta l'ordre d'abandonner son projet initial et de percer l'encerclement pour rejoindre l'armée d'Aurelles de Paladines qui va tenter de remonter d'Orléans vers Fontainebleau. La coïncidence des succès de l'armée de la Loire a fait abandonner un plan de liaison avec l'axe de la Seine, la Normandie, le camp stratégique et les dépôts de vivres, pour une attaque improvisée là où l'ennemi était solidement établi. Les mémoires de Moltke montrent qu'il avait parfaitement identifié cette option vers le sud et renforcé ses

¹⁸⁶ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 444.

¹⁸⁷ ROTH Francois, *op. cit.*, p 297.

troupes à Fontainebleau. Par la suite, l'avancée de Manteuffel en Normandie rendra impossible d'envisager une telle sortie dans d'aussi bonnes conditions.

4.4 La préparation de la reprise des combats dans l'ouest après l'armistice.

A l'issue de la retraite qui suit la bataille du Mans, la deuxième armée de la Loire est profondément éprouvée. Chanzy croit encore qu'il peut combattre mais Moltke l'estime hors d'état d'agir. Cela correspond au but qu'il avait fixé à l'armée de Frédéric-Charles¹⁸⁸. La priorité pour l'état-major allemand est toujours de protéger le siège de Paris.

De fait, l'armée de Chanzy est réellement éprouvée et ne pourra rien tenter avant l'armistice. Il semble que le général en chef ait commencé à préparer une nouvelle offensive vers Caen, sans avoir eu le temps de la réaliser. Le 26 janvier, son armée est encore sur ses positions autour de Laval avec 160 000 hommes. Sur les conseils de Faidherbe, l'armée du Nord est réduite et le 22^{ème} corps est ramené à Cherbourg. Là, il constituera le noyau de l'armée de Bretagne avec les deux corps d'armée constitués trop tard pour la bataille du Mans (dont le 19^{ème} de Cherbourg). Avec quelques autres unités provenant de l'armée de la Loire, il se formera ainsi une nouvelle armée.

Gambetta a démissionné le 6 février car il est resté partisan de la guerre à outrance et refuse l'armistice. Le général Chanzy a alors (enfin !) le choix des options stratégiques et réorganise son armée en s'appuyant sur le camp d'instruction de Cherbourg. Il avait décrit son idée générale dans un rapport daté du 2 février¹⁸⁹. Il y part des constats suivants :

- l'armée de Faidherbe est obligée de s'enfermer dans ses places-fortes ;
- au Havre, Loysel, oppressé par l'ennemi, ne peut rien faire ;
- dans l'Est, la première armée n'est pas en condition de reprendre l'offensive ;
- rien ne s'oppose aux Allemands massés à Orléans qui marcheraient vers Bourges ;
- dans l'ouest, la deuxième armée de la Loire couvre la Bretagne et le sud de la Normandie. Elle sera probablement la cible des prochaines attaques allemandes destinées à la disloquer ;

¹⁸⁸ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *op. cit.*, p 334.

¹⁸⁹ CHANZY, Général, Alfred, *op. cit.*, p 418

- au sud, rien ne s'oppose à une avancée allemande vers Bordeaux.

Chanzy note également que son armée ne peut désormais plus rien pour Paris qui est occupée ! En définitif, compte tenu de la faiblesse de ses armées, Chanzy estime qu'il faut éviter les engagements décisifs. En affirmant la résistance en tous points, l'objectif peut alors être de forcer l'ennemi à se disperser et à conserver en France au moins 500 000 hommes, avec des pertes qui finiraient par le lasser.

Sa force la plus conséquente reste sa deuxième armée, actuellement massée au niveau de Laval. Elle pourrait, dans son état actuel, être facilement refoulée derrière les lignes de Carentan par les armées allemandes. Il convient de la conserver « en vie » et de l'abriter derrière une ligne de protection couvrant la Bretagne et la Normandie. Chanzy organise donc ses troupes pour couvrir une ligne qui va d'Honfleur à Angers. C'est en particulier une division du 19^{ème} corps – celui de Cherbourg – qui doit protéger le Calvados et la Manche en avant de Caen.

Chanzy s'attend à une forte pression allemande en cas de reprise des combats. Pour autant, il conclut que se replier derrière les lignes de Carentan ne lui procurerait aucun avantage. Une fois enfermée, son armée ne serait plus très utile. Son idée est alors d'appuyer son aile gauche sur Caen – fortement étayé par le camp de Cherbourg. A partir de ce point il envisage de défendre toute la Normandie et la Bretagne en répartissant ses troupes entre le Calvados (avec une partie du 19^{ème} corps, qui est essentiellement constitué de mobilisé de cette région), la Mayenne et jusqu'à la rive gauche de la Loire. N'ayant plus d'objectif militaire précis, Chanzy privilégie une armée dispersée qui se défendra pied à pied. En harcelant l'armée allemande, elle l'obligerait à s'étendre de la même façon, sur le front des combats comme sur ses lignes d'approvisionnement.

Si on le compare aux intentions de Moltke, ce plan est assez cohérent. En effet, dans ses consignes pour préparer la reprise des hostilités dans l'ouest, Moltke note que « sa majesté n'a pas en vue l'occupation d'un point particulier ou d'une zone plus étendue, mais elle entend qu'on prenne pour objectif la destruction de l'armée ennemie »¹⁹⁰. Or Chanzy s'est établi à la limite des territoires que Moltke ne veut pas contrôler, en étirant son armée, ce qui prive les Allemands de toute opportunité de bataille décisive. Pour détruire l'armée dispersée, Moltke devrait assurer le contrôle des régions, ce qu'il ne souhaite pas.

¹⁹⁰ MOLTKE, Maréchal, Helmuth, *Correspondance militaire du Maréchal de MOLTKE, Guerre de 1870-1871*, vol 3, Lavauzelle, Paris, p 742.

Dans la lettre qui accompagne son rapport du 2 février, Chanzy souligne sa déception concernant la défense des lignes de Carentan. Compte tenu de leur état, il n'est pas possible d'envisager un retranchement complet. Le fameux dernier bastion de la France, que les efforts du préfet maritime essayaient d'établir depuis le mois d'août n'a en réalité jamais été achevé. Il n'est pas arrivé au niveau de préparation de Torres-Vedras et les efforts du gouvernement de la Défense Nationale n'ont pas permis d'établir des fortifications à la mesure des ambitions du camp retranché.

4.5 Conclusion partielle sur le rôle de Cherbourg dans les opérations terrestres.

Point d'entrée de la puissance navale vers la terre, Cherbourg a été dans le dernier mois de la guerre directement sur les arrières des combats. Comment cette position a-t-elle été utilisée au profit de l'armée du général Chanzy ? Cette charnière entre la mer et la terre a-t-elle été exploitée autant qu'elle pouvait l'être ? Son intérêt stratégique a-t-il réellement existé et a-t-il été perçu par Gambetta et ses généraux ?

Son rôle dans l'effort de Défense Nationale permet à Cherbourg de soutenir assez directement les actions qui se déroulent dans le nord et au Havre. Surtout, le camp du Cotentin se retrouve directement impliqué dans les opérations qui se déroulent dans le triangle le Mans-Alençon-Laval au mois de janvier 71.

Directement sur les arrières de Chanzy, Cherbourg aurait pu être un atout décisif. Sa position fortifiée, sa capacité de soutenir l'armée de la Loire par la voie ferrée en font un élément déterminant dans les manœuvres de Chanzy. En particulier, l'importance que le général donne au 19^{ème} corps doit être soulignée. Ces troupes, que les transports littoraux ne rassemblent pas assez vite, arrivent trop tard pour sauver le Mans, mais peuvent encore permettre des actions pénalisantes pour les Allemands. Le plan audacieux de Chanzy s'appuie sur les ressources de Cherbourg, montrant tout son potentiel stratégique. Malheureusement, l'aveuglement de Gambetta prive l'armée de Chanzy de cet appui et réduit l'armée de la Loire à l'impuissance.

Après l'armistice, alors que se prépare la reprise des hostilités, le Cotentin a encore une place importante dans les plans de Chanzy. Malgré ses fortifications inachevées,

Cherbourg devient le point de rassemblement de troupes destinées à protéger l'ouest et à reprendre les opérations.

En définitive, on constate que le gouvernement a sous-estimé la force que pouvait lui apporter les atouts de Cherbourg. Ce port a soutenu l'ensemble des opérations dans le nord et l'ouest. Pourtant, Gambetta n'a vu dans le Cotentin qu'un camp retranché destiné à servir d'abri ultime et a sous-estimé la force stratégique d'une place-forte maritime.

5 CONCLUSION GENERALE.

Le conflit de 1870 est une succession de batailles terrestres qui opposent une puissance totalement continentale (l'Allemagne) à un pays adossé à sa façade maritime (la France). La première partie des événements a été largement favorable aux armées de Moltke mais une résistance inattendue, militaire et économique, a permis à la France de combattre pendant cinq mois après la destruction de ses armées principales. Pour arriver à ce résultat, le gouvernement a dû appuyer sa Défense Nationale sur chaque source d'énergie et de puissance du pays. C'est en exploitant et en développant ses points forts économiques et stratégiques que la France a pu prolonger le combat. Ces mêmes atouts lui ont permis après l'armistice de payer rapidement les indemnités qui conditionnaient la libération d'une partie du territoire.

Dans ce contexte de résistance acharnée d'un pays adossé à la mer, il est particulièrement important de se rappeler que Napoléon III avait fait construire la deuxième flotte du monde. Au long du conflit, les 5 ports militaires sont restés libres. Aussi, il est particulièrement intéressant de rechercher dans quelle mesure la France a su doter d'un esprit de puissance maritime à travers l'activité du port qui avait été le plus développé dans les vingt années précédant le conflit : Cherbourg.

Dès le début des combats en Alsace, les autorités maritimes ont pris conscience de la nécessité de protéger le port et le Cotentin d'une attaque terrestre qui aurait pu ruiner la flotte. Alors que l'attention du ministère de la Guerre était encore tournée vers l'est, c'est la volonté du préfet maritime qui a permis de surmonter une attention inégale du gouvernement pour construire un ensemble de défense cohérent et solide. Malgré le partage des responsabilités de commandement, l'utilisation des avantages géographiques a permis au gouvernement de la République de disposer d'un camp retranché réputé inexpugnable. Le personnel affecté à sa défense a beaucoup varié et les travaux étaient encore incomplets en janvier 1871, mais ils n'en procuraient pas moins au Cotentin un aspect comparable à Torres Vedras.

Dans l'effort de Défense nationale qui a prolongé le conflit, Cherbourg a su apporter toute la puissance de ses arsenaux, des troupes de la Marine et de sa position géographique. Elle est devenue un cœur de la circulation des armes et des hommes entre l'étranger et les différentes armées de province. Cherbourg a surtout, au long de cet

effort, été le port principal d'une flotte qui a assurée la libre circulation des approvisionnements face à une flotte prussienne largement inférieure. Tout au long du conflit, Cherbourg a donc su utiliser tout son potentiel stratégique et illustrer la puissance qui peut venir de la mer.

Cependant, malgré ses avantages défensifs et sa puissance stratégique, le rôle de Cherbourg lorsque les combats se sont étendus vers l'ouest a été réduit. Les troupes qui y étaient rassemblées n'ont pas pu être utilisées au moment crucial et ses atouts ont été négligés par Gambetta qui conduisait lui même les opérations. La France déjà épuisée n'avait que peu de résistance à offrir encore à une armée allemande organisée, cohérente et conquérante, mais les quelques espoirs de sursauts victorieux qu'auraient pu apporter Cherbourg ont été négligés.

La France a perdu la guerre, et les années suivantes ont montré qu'elle y avait aussi perdu sa Marine. Malgré le rôle reconnu aux marins dans les combats à terre, la puissante flotte de Napoléon III n'avait pas réussi à apporter la victoire et son action a été perçue négativement. C'est un jugement injuste qui a conduit indirectement à la remise en cause qui aura eu lieu dix ans plus tard avec les théories de la « jeune école ». En s'orientant vers une flotte défensive, le rôle des ports de France comme charnière entre la puissance maritime et les opérations terrestre est laissé de côté. Pourtant, l'exemple de Cherbourg, citadelle inexpugnable assurant la sécurité des approvisionnements et la circulation des armes et des troupes montre le rôle capital qu'une place-forte maritime peut prendre dans la conduite de l'effort de défense nationale face à une puissance continentale.

Plus généralement, cette perception floutée du rôle de la Marine va rester dans les esprits pendant la préparation de la grande revanche de 1914. On pourrait alors se demander, au cours d'une étude ultérieure, comment les chefs politiques et militaires qui ont préparé et conduit les conflits suivants ont perçu et compris la puissance navale.

En 1870, la puissance navale au service de la France était considérable. Cherbourg était un de ses points d'entrée dans le conflit terrestre. Ses atouts n'étaient probablement pas déterminants comme l'avaient été ceux de Torres Vedras, mais ils étaient solides. En définitive, le rôle stratégique de la place-forte maritime a été réel dans la poursuite de l'effort de guerre, mais il a été bridé par Gambetta au moment crucial.

6 ANNEXES.

Remerciements

Mes remerciements vont en premier lieu au Professeur Martin Motte, maître de conférences à la Sorbonne détaché aux écoles de Coëtquidan, chargé de conférences au centre d'étude supérieures de la Marine (CESM) et au collège interarmées de défense (CID). Sa connaissance de la période m'a permis de cerner un sujet qui aborde l'utilisation d'une force maritime dans le cadre d'une guerre terrestre. Ses cours sur l'affrontement éternel entre les puissances continentales et maritimes m'ont permis d'envisager une perspective particulière sur le rôle de Cherbourg.

Le professeur Coutau-Bégarie, directeur de recherche de ce travail, doit être remercié. Au delà de ses cours réputés, l'esprit d'ouverture par l'Histoire qu'il apporte aux officiers – en particulier à travers le partenariat du CID avec l'EPHE - contribue indéniablement à construire la pensée militaire d'aujourd'hui et de demain.

Mes remerciements vont également au personnel de la bibliothèque du CESM. Leur disponibilité et leur patience pour me guider dans mes premiers pas dans les archives m'ont été particulièrement utiles.

Le rôle de la bibliothèque de l'école militaire (bibliothèque du CESAT) doit également être souligné. Malgré les contraintes qui pèsent sur cet organisme et son personnel, elle reste une mine considérable pour celui qui effectue des recherches historiques militaires.

Le service historique de la défense (SHD) a été ma source de renseignements principale. Qu'il me soit permis de remercier en premier lieu Monsieur Philippe Vial, mais aussi et très particulièrement Monsieur Nicolas Buanic, Madame Marie Hourcourigaray, et le personnel de la salle de lecture de l'échelon de Cherbourg du département Marine. Leur amabilité et la peine qu'ils ont prise pour me guider et anticiper les recherches que je pourrais faire dans leur établissement marque la plus grande implication dans les travaux historiques.

Le colonel Passet, mon cadre professeur du CID a su avec beaucoup de souplesse m'aider à dégager le temps nécessaire pour effectuer mes recherches.

Je remercie d'avance tous les chercheurs qui liront ce travail, en tireront parti, le critiqueront et le compléteront, faisant de l'Histoire une science vivante puisque: « à la façon dont on comprend actuellement les recherches historiques, il faut renoncer à les faire complètes [...] l'ambition en pareille matière doit être de se borner à proposer des essais, que les chercheurs futurs auront à corriger au hasard des pièces qui leur tomberont sous la main »¹⁹¹.

Pour conclure, mes remerciements les plus vifs vont au général Chanzy et à l'amiral Jauréguiberry. Leur épopée m'a fait vibrer pendant toute la durée de ce travail. Si au moment de l'Épreuve, leur souvenir ne m'inspire ne serait-ce qu'une part de leur détermination indomptable, alors l'étude de l'Histoire par les officiers aura pris tout son sens.

¹⁹¹ QUICHERAT Jules, *Rodrigue de Villandrando – l'un des combattants pour l'indépendance française au XV^{ème} siècle*, Hachette, Paris, 1879, p IV.

Chronologie générale de la guerre franco-allemande.

1870 :

- 2 juillet : Annonce d'une nouvelle candidature du prince Léopold de Hohenzollern à la couronne d'Espagne.
- 12 juillet : L'ambassadeur d'Espagne à Paris annonce la renonciation du prince de Hohenzollern.
- 13 juillet : Dépêche d'Ems.
- 15 juillet : le gouvernement français fait voter les crédits de guerre par le corps législatif. Guillaume Ier décrète la mobilisation de l'armée prussienne.
- 19 juillet : Déclaration de guerre de la France à la Prusse.
- 20 juillet : Neutralité de l'Autriche et de l'Italie.
- 28 juillet : Arrivée de Napoléon III à Metz. Il prend le commandement de l'armée du Rhin.
- 31 juillet : Ordre de marche de l'armée allemande.
- 2 août : Escarmouche de Sarrebruck.
- 4 août : Attaque allemande de Wissembourg.
- 9 août : Démission du gouvernement Ollivier.
- 10 août : Formation du gouvernement Palikao.
- 12 août : Occupation de Nancy. Bazaine reçoit le commandement en chef de l'armée du Rhin.
- 18 août : Bataille de Saint-Privat. Napoléon III nomme Trochu gouverneur de Paris.
- 20 août : début du siège de Metz. La troisième armée allemande marche vers Paris.
- 23 août : Mac-Mahon quitte le camp de Châlons-en-Champagne.
- 25 août : Moltke ordonne à la troisième armée de se diriger vers le nord.
- 1er septembre : Bataille de Sedan.
- 2 septembre : Capitulation de Sedan. Napoléon III est prisonnier.
- 4 septembre : Paris : déchéance de l'Empire et proclamation de la République. Mise en place du gouvernement de Défense Nationale sous la présidence du général Trochu.
- 11 septembre : Départ de la délégation du gouvernement pour Tours (Crémieux).
- 12 septembre : Thiers quitte Paris pour Londres.
- 17 septembre : Désignation de Glais-Bizoin et de l'Amiral Fourichon pour renforcer la délégation de Tours.
- 19 septembre. Début du siège de Paris. Combats de Chatillon.
- 20-21 septembre : Entretien de Ferrières entre Bismarck et le ministre des affaires étrangères (Jules Favre).
- 25-26 septembre : Passage de Thiers à Vienne.
- 28 septembre : capitulation de Strasbourg.
- 31 septembre : attaques de Chevilly et de Choisy-le-Roi.
- 5 octobre : Guillaume Ier établit son quartier général à Versailles.
- 7 octobre : Gambetta quitte Paris en ballon.
- 11 octobre : arrivée de Gambetta à Tours. Attribution à Gambetta du ministère de la Guerre en plus du ministère de l'intérieur. Occupation d'Orléans par les Bavares.
- 12 octobre : Thiers quitte Saint-Pétersbourg.
- 27 octobre Signature de la capitulation de Metz.
- 29 octobre : Entrée des Prussiens à Metz.
- 30 octobre : Combat du Bourget. Thiers passe à Paris et se rend à Versailles.
- 31 octobre : Journée révolutionnaire à Paris et dans plusieurs villes du midi. Prise de Dijon.
- 1^{er} novembre : Premiers entretiens Thiers-Bismarck à Versailles.
- 2 novembre : Mobilisation des hommes valides de 21 à 40 ans. Levée en masse. Début du siège de Belfort.
- 6 novembre : Rupture des pourparlers entre Thiers et Bismarck.
- 7 novembre : départ de la première armée allemande vers l'Oise.
- 8 novembre : Décret réglementant la levée en masse. Capitulation de Verdun.
- 9 novembre : Bataille de Coulmiers.

10 novembre : délivrance d'Orléans.
 24 novembre : capitulation de Thionville.
 25 novembre : décret du ministère de la Guerre instituant onze camps régionaux dont quatre camps stratégiques (Cherbourg, Saint-Omer, la Rochelle, Les Alpines).
 1^{er}-3 décembre : tentative de percée de l'armée de Paris à Champigny.
 2-4 décembre : armée de la Loire battue à Loigny et Patay.
 5 décembre : seconde occupation d'Orléans. Manteuffel entre à Rouen.
 8 décembre : transfert de la délégation de Tours à Bordeaux. Occupation d'Evreux.
 9 décembre : Occupation de Dieppe. Le nord est coupé du reste de la France.
 14 décembre : Capitulation de Phalsbourg et de Montmédy.
 10-17 décembre : résistance de Chanzy sur les lignes de Josnes.
 18 décembre : Bataille de Nuits-Saint-Georges.
 20 décembre : La confédération de l'Allemagne du Nord devient l'Empire allemand.
 21 décembre : Sortie malheureuse du Bourget.

1871

3 janvier : Bataille de Bapaume – demi-succès de Faidherbe. Capitulation de Mézières.
 5 janvier : Début du bombardement des forts du sud et de la rive gauche de Paris.
 9 janvier : Bourbaki attaque à Villersexel.
 10-12 janvier : Bataille en avant du Mans. Frédéric-Charles entre au Mans. Chanzy retraite vers la Sarthe (ligne de défense entre Pré-en-Pail et Alençon)
 13 janvier : sur instruction de Gambetta, Chanzy modifie sa ligne de défense et l'établit entre Laval et le Mans.
 16 janvier : Evacuation d'Alençon. Occupation allemande par le XIII^{ème} corps qui remonte vers Rouen soutenir Manteuffel.
 14-17 janvier : Défaite d'Héricourt. Combat sur la Lisaine et défaite de Bourbaki.
 18 janvier : Proclamation de l'Empire allemand dans la galerie des glaces à Versailles.
 19 janvier : Défaite de Saint-Quentin. Sortie de Buzenval et Montretout.
 22 janvier : destruction du pont de Fontenay-sur-Moselle. Démission du général Trochu. Vinoy gouverneur de Paris. Retraite de l'armée Bourbaki sur Pontarlier.
 23 janvier : Jules Favre se rend à Versailles pour conférer avec Bismarck.
 25 janvier : Capitulation de Longwy.
 26 janvier : Signature à Versailles d'un armistice de 21 jours (sauf pour l'Est). Cessez le feu le 26 à minuit. Tentative de suicide de Bourbaki à Besançon. Clinchant lui succède à la tête de l'armée de l'Est.
 27 janvier : Négociations à Versailles des conventions militaires. Les combats se poursuivent en Bourgogne et en Franche-Comté laissée au dehors.
 29 janvier : Les Allemands prennent possession des forts entourant Paris.
 1^{er}-2 février : passage en Suisse de l'armée Bourbaki.
 6 février : Démission de Gambetta à Bordeaux ; le premier train de vivres entre à Paris.
 8 février : Elections de l'assemblée nationale française.
 13 février : Cessez le feu dans l'Est.
 16 février : reddition de Belfort.
 17 février : Adolphe Thiers élu chef de l'exécutif provisoire.
 21-26 février : négociations de paix à Versailles entre Bismarck et Thiers.
 26 février : Signature des préliminaires de paix.
 18 mars : les troupes françaises tentent d'entrer dans Paris pour remettre de l'ordre, c'est le début de la Commune.
 21 mai : entrée des troupes dans Paris par la porte de Saint-Cloud. Début de la semaine sanglante (répression des barricades)

Décret instituant les camps d'instruction et les camps stratégiques¹⁹².

Les membres du gouvernement, etc.,

Vu le décret du 2 novembre 1870, relatif à la mobilisation de tous les hommes de 21 à 40 ans ;

Vu le décret du 22 octobre 1870, qui a établi un commandement spécial pour les forces mobilisées de la Bretagne ;

Vu le décret du 12 novembre 1870, qui a créé auprès de Toulouse un camp d'instruction pour les forces mobilisées des départements de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, de l'Aude et du Tarn ;

Considérant qu'il importe de hâter l'organisation et l'instruction de toutes les forces nationales qui doivent concourir à la délivrance de la patrie,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.

Il sera immédiatement créé des camps pour l'instruction et la concentration des gardes nationaux mobilisés, appelés sous les drapeaux en vertu du décret du 2 novembre 1870.

Seront également admis dans ces camps, les gardes nationaux mobiles actuellement dans les dépôts, les corps francs en formation, ainsi que les contingents de l'armée régulière présents aux dépôts, au fur et à mesure des ordres du ministre de la Guerre.

ARTICLE 2.

Ces camps seront établis dans les environs des villes et recevront les contingents de toute catégorie des départements environnant, en conformité de la nomenclature ci-après :

Saint-Omer (camp d'Helfaut). – Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-inférieure, Oise, Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Moselle.

Cherbourg (presqu'île du Cotentin).- Eure, Calvados, Manche, Orne, Eure-et-Loir, Seine-et-Oise, Mayenne, Sarthe, Loir-et-Cher, Seine.

Conlie.- Finistère, Cotes-du-nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-inférieure.

Nevers.- Seine-et-Marne, Aube, Loiret, Yonne, Nièvre, Cher, Indre.

La Rochelle.- Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vendée, Deux Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Charente, Charente-inférieure ;

Bordeaux.- Gironde, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées.

Clermont-Ferrand.- Allier, Creuse, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, Corrèze.

Toulouse.- Tarn-et-Garonne, Tarn, Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Aude, Pyrénées orientales.

Montpellier.-Lozère, Aveyron, Hérault, Gard Ardèche.

Pas-des-lanciers.- Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Corse.

Lyon (Sathonay).- Rhône, Loire, Ain, Saône-et-Loire, Jura, Doubs, Côte-d'Or, Haute-Saône, Haute-Marne, Vosges, Meurthe, Haut-Rhin, Bas-Rhin.

ARTICLE 3.

Chacun des camps sus-énoncés devra être en état de contenir 60 000 hommes au moins.

Les camps de Saint-Omer, Cherbourg, La Rochelle et du Pas-des-Lanciers, qui, en raison de leur situation géographique auprès de la mer, offrent des facilités exceptionnelles de ravitaillement et de communication, seront en état de recevoir chacun 250 000 hommes. Ces camps porteront le nom de *camps stratégiques*, pour les distinguer des autres, nommés

¹⁹² FREYCINET C., *op. cit.*, p 398.

simplement *camps d'instruction*, et recevront de solides fortifications pouvant être munies d'artillerie.

ARTICLE 4.

L'emplacement de chaque camp sera déterminé par le comité militaire de chaque département, institué en vertu du décret du 14 octobre 1870. Dans les départements où ce comité n'existe pas encore, il sera immédiatement convoqué par les soins du chef militaire du département.

Un délégué du préfet siègera au sein du comité, pour prendre part à la discussion relative au choix de l'emplacement.

Ledit emplacement devra être déterminé, et les travaux devront être en voie d'exécution dans les cinq jours qui suivront la publication du présent décret ; ces travaux seront dirigés par le comité militaire et exécutés sous la surveillance d'un de ces membres, commis à cet effet.

ARTICLE 5.

Pour l'exécution des travaux, le comité militaire jouira de tous les droits de réquisition prévus par les décrets du 14 octobre et du 11 novembre 1870.

Les frais seront supportés par les départements intéressés et répartis entre eux, au prorata de leur population respective.

La dépense afférente aux départements dont le territoire est occupé par l'ennemi sera supportée par l'Etat. Celle nécessitée par l'établissement des camps stratégiques sera supportée moitié par l'Etat, moitié par les départements de la circonscription.

ARTICLE 6.

A chaque camp sera rattaché le personnel supérieur suivant :

Un commandant du camp, ayant rang de général de division et autorité sur tout le personnel et les troupes réunies au camp ;

Un chef instructeur, ayant rang de colonel ou de général de brigade ;

Un chef du Génie, ayant rang de colonel du Génie ;

Un administrateur, ayant rang d'intendant et chargé de tous les services relatifs aux approvisionnements ;

Un médecin en chef.

ARTICLE 7.

Les fonctionnaires ci dessus désignés seront nommés par le ministre de la Guerre. Ils seront pris indifféremment dans l'ordre civil ou militaire, sauf le commandant du camp qui sera exclusivement militaire. Les nominations dans l'ordre militaire pourront être faites au titre de l'armée auxiliaire.

L'ensemble de ces chefs de service constituera le conseil d'administration du camp, sous la présidence du commandant du camp, chargé de l'exécution.

Il pourra être nommé un vice-président, pris dans l'ordre civil et spécialement chargé de l'organisation proprement dite.

Toutes les nominations dans le personnel du camp ou pour le commandement des troupes seront faites, à titre provisoire, par le commandant du camp. Celles des chefs de légion ou des généraux de brigade seront faites par le ministre de la Guerre sur la proposition du commandant du camp.

ARTICLE 8.

L'appel des mobilisés et autres contingents désigné à l'article 1 aura lieu à partir du 1er décembre prochain, savoir: les mobilisés du premier ban entre le 1er et le 10 décembre, et les mobilisés des autres bans entre le 20 et le 30 décembre.

Les hommes seront acheminés au camp dans l'état d'équipement et d'armement où ils se trouveront ; cet équipement et cet armement seront complétés d'office par les soins du ministre de la Guerre et aux frais des départements respectifs. A partir de ce moment, l'entretien et la solde des troupes restent exclusivement à la charge de l'Etat.

ARTICLE 9.

Les troupes présentes au camp seront continuellement instruites et exercées, et mèneront la vie des armées en campagne. Elles seront passées en revue deux fois par semaine. Elles seront soumises à la discipline et aux lois militaires.

Toutes les semaines, le commandant du camp rendra compte au ministre de l'état physique et moral des troupes. Ce compte rendu sera accompagné du rapport des chefs de service.

ARTICLE 10.

Le commandant du camp aura le droit de réorganiser les bataillons de gardes mobiles ou mobilisés qui auraient moins de 800 hommes ou plus de 1200 hommes. Il composera des régiments de trois bataillons et des brigades de 2 régiments, en respectant autant que possible l'autonomie de chaque département.

A partir du jour de l'arrivée des troupes au camp, toute nomination à faire dans les cadres relèvera de l'administration de la Guerre et aura lieu en conformité du dernier paragraphe de l'article 7.

ARTICLE 11.

En ce qui concerne l'organisation des batteries d'artillerie départementales, prescrites par le décret du 3 novembre 1870, les préfets s'occuperont de faire exécuter les pièces, de les faire équiper, monter et atteler, en conformité du décret. Mais le commandement du camp aura le soin de former et d'exercer le personnel des artilleurs et des conducteurs.

Aussitôt qu'une batterie sera prête, elle sera expédiée, avec son attelage et tous les accessoires, au camp, où elle servira immédiatement à l'instruction du personnel.

ARTICLE 12.

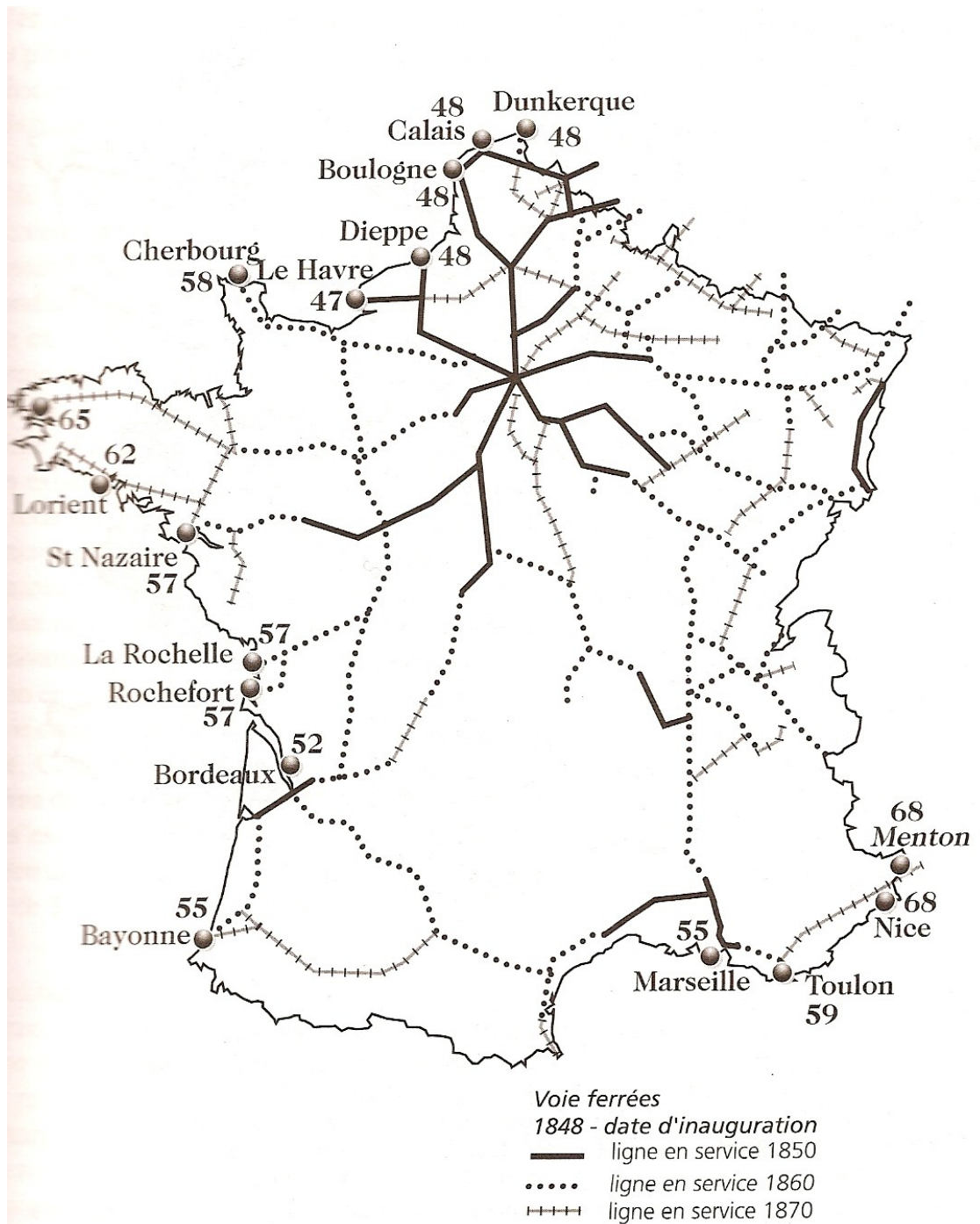
Il sera formé, par les soins du commandant du camp, des régiments de cavalerie et des compagnies du Génie, dans les proportions usitées pour les armées en campagne.

ARTICLE 13.

Pour pourvoir aux besoins des troupes, le commandant du camp ou ses délégués jouiront, toutes les fois que les circonstances le rendront nécessaires, du droit de réquisition directe sur les personnes et les choses : ce droit s'exercera dans les limites de la circonscription desservie par le camp ; mais il ne pourra s'étendre au-delà qu'en vertu d'une autorisation spéciale du ministre de la Guerre.

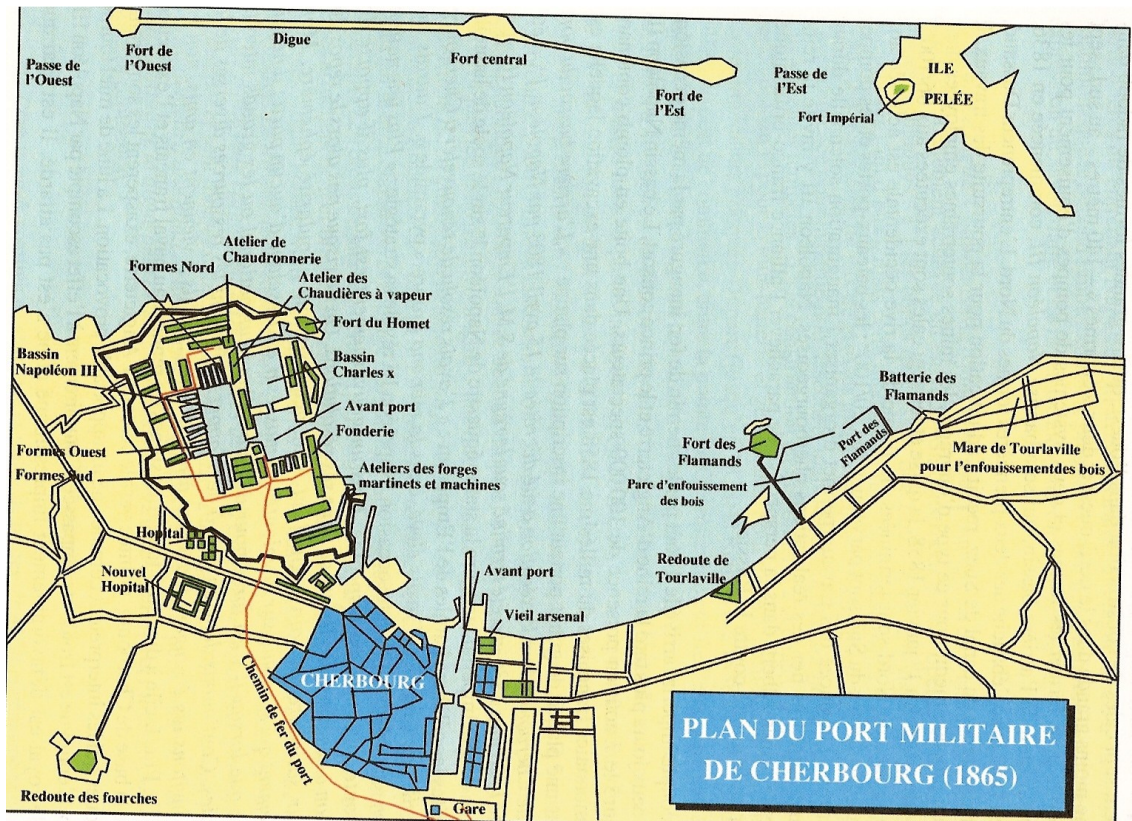
Tours, le 25 novembre 1870.

Réseau de voies ferrées en France en 1870¹⁹³



¹⁹³ BATESTI Michèle, *op. cit.*, vol. 2, p 613.

Le port militaire de Cherbourg en 1865.



CPCG/96/CHERBOURG¹⁹⁴



¹⁹⁴ BATESTI Michèle, *op. cit.*, vol. 2, p 668.

Bibliographie.

ARCHIVES :

SHD ¹⁹⁵	DM ¹⁹⁶	Vincennes	BB ³ -799	Correspondances à l'arrivée du ministre de la Marine -provenant du ministre de la Guerre.
SHD	DM	Vincennes	BB ³ - 801	Correspondances à l'arrivée du ministre de la Marine – dépêches télégraphiques des consuls.
SHD	DM	Vincennes	BB ³ -802	Correspondances à l'arrivée du ministre de la Marine – particuliers et courriers divers
SHD	DM	Vincennes	BB ² -478	Correspondances au départ du ministre de la Marine – préfets maritimes - 1870
SHD	DM	Vincennes	BB ² -481	Correspondances au départ du ministre de la Marine – Ports secondaires et circulaires - 1870
SHD	DM	Vincennes	BB ² -490	Correspondances au départ du ministre de la Marine – préfets maritimes – premier semestre 1871
SHD	DAT ¹⁹⁷	Vincennes	LL cartons 1 à 3 ¹⁹⁸	Guerre de 1870/71 – Commandement supérieur de la presqu'île du Cotentin.
SHD	DM	Cherbourg	2A ¹ – 28	Correspondance (départ) du préfet Maritime aux échelons subordonnés. 1870.
SHD	DM	Cherbourg	2A ¹ – 29	Correspondance (départ) du préfet Maritime aux échelons subordonnés. 1871.
SHD	DM	Cherbourg	1B ¹	Dossier de pièces diverses concernant la défense des côtes en général. Dossier du 2 ^{ème} secteur côtier : Boulogne, Abbeville, Dunkerque, calais, Cherbourg. Jusqu'en 1902.
SHD	DM	Cherbourg	2A ² – 60	Correspondance (départ) du préfet Maritime au ministre. 1870.
SHD	DM	Cherbourg	2A ² – 62	Correspondance (départ) du préfet Maritime au ministre. 1871.

CHERBOURG ET LA NORMANDIE

Thèses et mémoires :

BATTESTI Michèle, *La Marine de Napoléon III – Une politique navale*, Service Historique de la Marine, 1997.

ECKENDORFF Boris, *Au sein du système défensif avancé de Cherbourg au XVIIIème siècle.*¹⁹⁹, Université de Caen, 2000 ;

¹⁹⁵ Service historique de la défense.

¹⁹⁶ Département Marine.

¹⁹⁷ Département de l'armée de terre.

¹⁹⁸ Le carton répertorié LL 4 est manquant.

¹⁹⁹ Prix Amiral Daveluy 2001.

Publications, articles et revues :

BARRE Eric, *L'organisation défensive de Cherbourg et de la presqu'île du Cotentin, de la fin du XIXème au début du XXème siècle*, In « Revue de la Manche ». Tome 38 – fasc 150-151, 1996.

Autres ouvrages:

BIOTTOT (Commandant), *La péninsule normande dans la défense de la France – Etude du pays de Bray*, Lavauzelle, Paris 1891.

BIOTTOT (Commandant), *La Normandie méridionale dans la défense de la France*, Lavauzelle, Paris 1891.

THIN Edmond, *Cherbourg – Bastion maritime du Cotentin*, Charles Corlet, 1991.

LA GUERRE DE 1870 :

Thèses et mémoires :

KERBOURCH Noël, *La Marine française et le conflit terrestre en 1870-1871*.²⁰⁰, Thèse de doctorat. Paris IV Sorbonne, 1995.

Souvenirs des participants :

CHANZY (Général), *La deuxième armée de la Loire*, Plon, Paris, 1871.

CREMIEUX Adolphe, *Gouvernement de la Défense Nationale. Actes de la délégation à Tours et à Bordeaux*, Mugereau, Tours, 1871.

FREYCINET (de) Charles, *La guerre en Province pendant le siège de Paris 1870-1871*, M. Ley, Paris, 1872.

MOLTKE (Maréchal de), *La guerre de 1870*, Le Soudier, Paris, 1896.

MOLTKE (Maréchal de), *Correspondance militaire du maréchal de Moltke (guerres de 1864-1866- 1870-71)*, 5 volumes, Lavauzelle, Paris.

VON DER GOLTZ, *Campagne de 1870-1871 – 2ème partie. Opérations de la IIème armée sur la Loire*, manuscrit d'une traduction anonyme par un stagiaire de l'école de Guerre, bibliothèque de l'Ecole militaire : A.XI.998

Publications, articles et revues :

MERLIER Georges, *La guerre de 1870-1871 en Haute Normandie*, Académie de Rouen, 1972.

MORDAL Jacques²⁰¹, *La Marine dans la guerre de 1870*, revue ICARE n°83, hiver 77-78.

Autres ouvrages :

²⁰⁰ SHD – DM – Vincennes – TH 562.

²⁰¹ alias médecin-chef de 1ère cl. Hervé Cras.

DESMAREST Jacques, *La Défense Nationale 1870-1871*, Flammarion – collection «L’histoire», Paris, 1949.

GUERIN André, *La folle guerre de 1870*, Hachette, Paris, 1970.

ROTH François, *La guerre de 1870*, Fayard, 1990.

OUVRAGES COMPLEMENTAIRES :

COUTAU-BEGARIE Hervé, *Traité de stratégie – 5^{ème} édition*, Economica, 2006.

COMITE NATIONAL DES TRADITIONS DES TROUPES DE MARINE (coll), *Les troupes de marine – Quatre siècles d’histoire*, Lavauzelle, 2002.

MEAD EARL Edward, *Les maîtres de la Stratégie (vol. 1)*, Flammarion, 1987.

LENTZ Thierry, *Nouvelle histoire du premier Empire. Volume 2 : L’effondrement du système napoléonien 1810-1814*, Fayard, 2004.

MADELIN Louis, *Histoire du consulat et de l’Empire – Tome 9 : la crise de l’Empire (1810-1811)*, Tallandier, Paris, 1945.

ROCHAS D’AIGLUN, *Vauban, sa famille, ses écrits, ses oisivetés, sa correspondance ; Analyse et extraits*, Berger-Levrault, Paris, 1910.

TABLE DES MATIERES

1. LA GUERRE DE 1870.....	6
1.1 Le déclenchement du conflit.....	6
1.2 L'invasion de la France.....	7
1.3 La République et la Défense Nationale.....	8
1.4 Le siège de Paris.....	8
1.5 La guerre en province.....	9
1.6 La défaite de la France.....	11
2 LA DÉFENSE DE CHERBOURG.....	12
2.1 Aspects historiques et géographiques et défense du Cotentin.....	12
2.1.1 Les anciens projets liés à la défense du port et du Cotentin.....	12
2.1.2 Le combat dans le bocage.....	15
2.2 Les responsables de la défense en 1870.....	17
2.2.1 La dualité Marine – Armée de terre dans le gouvernement.....	17
2.2.2 Les responsabilités de défense de Cherbourg et du Cotentin.....	21
2.2.2.1 Le partage difficile entre Marine et armée de Terre.....	21
2.2.2.2 Les trois commandements dans le Cotentin.....	23
2.2.2.3 Les commandants des lignes de défense de Carentan.....	26
2.3 L'organisation de la défense.....	28
2.3.1 La décision d'une défense renforcée.....	28
2.3.2 Le dispositif défensif du Cotentin.....	31
2.3.2.1 Identification de la menace.....	31
2.3.2.2 Structure générale du dispositif.....	32
2.3.3 La défense proche de la ville de Cherbourg.....	33
2.3.4 Les lignes de Carentan.....	35
2.4 Evolution de la défense au cours de la guerre.....	42
2.4.1 Consensus et mise en place des défenses.....	42
2.4.2 La mésentente Marine-Génie des fortifications.....	42
2.4.3 Les dernières critiques.....	45
2.4.4 La réduction du personnel sur les lignes.....	46
2.4.5 Le réarmement précipité mais incomplet.....	47
2.5 Conclusion partielle sur la défense de Cherbourg.....	50
3 LE POIDS DE CHERBOURG DANS LA DÉFENSE NATIONALE.....	53
3.1 Une position géographique stratégique.....	53
3.1.1 Géostratégie de la Normandie.....	53
3.1.2 Les lignes de communication ferroviaires.....	54
3.1.3 Les lignes de communication maritimes.....	56
3.2 Le camp stratégique de Cherbourg.....	57
3.2.1 Etablissement et rôle des camps stratégiques.....	57

3.2.2 Les troupes stationnées à Cherbourg au cours de la guerre.....	58
3.2.3 L'intervention des troupes de Cherbourg.....	59
3.3 Les approvisionnements de la France en guerre.....	63
3.3.1 Le commerce international et l'approvisionnement en armes.....	63
3.3.2 Les transports littoraux.....	65
3.4 L'approvisionnement en vivres de Paris.....	70
3.5 Le déploiement des flottes en Mer du nord et en Manche.....	71
3.5.1 Le déploiement des unités cherbourgeoises.....	72
3.5.2 Le blocus et la protection des lignes d'approvisionnement.....	74
3.6 Les marins de Cherbourg à terre.....	76
3.6.1 Le siège de Paris.....	77
3.6.2 La défense du Cotentin.....	78
3.7 Comparaison avec un autre camp retranché : Torres Vedras.....	79
3.7.1 Des caractéristiques similaires.....	81
3.7.2 Des positions stratégiques différentes.....	82
3.8 Conclusion partielle sur Cherbourg dans la Défense Nationale.....	83
4 CHERBOURG ET LES OPÉRATIONS TERRESTRES.....	85
4.1 Les paradigmes des principaux acteurs.....	85
4.1.1 Les intentions désordonnées de Gambetta.....	85
4.1.2 La stratégie de Chanzy.....	87
4.1.3 La vision stratégique de Moltke.....	87
4.1.4 L'affrontement des visions stratégiques.....	89
4.2 Cherbourg en soutien direct des opérations dans l'ouest.....	89
4.2.1 La première armée de la Loire.....	90
4.2.2 Constitution de la deuxième armée de la Loire.....	91
4.2.3 L'armée de Chanzy au combat.....	92
4.2.4 La retraite après la bataille du Mans.....	93
4.2.5 Cherbourg pivot d'une manœuvre ambitieuse avortée.....	95
4.3 L'implication de Cherbourg dans des opérations plus éloignées.....	98
4.3.1 Le Havre.....	98
4.3.2 Faidherbe et l'armée du Nord.....	99
4.3.3 Le plan de Trochu vers la Normandie.....	100
4.4 La préparation de la reprise des combats dans l'ouest après l'armistice.....	101
4.5 Conclusion partielle sur le rôle de Cherbourg dans les opérations terrestres.....	103
5 CONCLUSION GENERALE.....	105
6 ANNEXES.....	107
REMERCIEMENTS.....	108
CHRONOLOGIE GÉNÉRALE DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE..	109

DÉCRET INSTITUANT LES CAMPS D'INSTRUCTION ET LES CAMPS STRATÉGIQUES.....	111
LE PORT MILITAIRE DE CHERBOURG EN 1865.....	115
BIBLIOGRAPHIE.....	116
TABLE DES MATIERES.....	119

Table des illustrations :

FIGURE 1: CARTE GÉNÉRALE DU COTENTIN.....	4
FIGURE 2: LE BOCAGE NORMAND.....	16
FIGURE 3: LES MARAIS DE CARENTAN.....	36
FIGURE 4: LES BATTERIES ET LES LIGNES DE DÉFENSE DU COTENTIN.	39
FIGURE 5: LE RÉSEAU FERRÉ DANS L'OUEST DE LA FRANCE EN 1870.	55
FIGURE 6: LES LIGNES DE TORRES VEDRAS.....	82
FIGURE 7: LES OPÉRATIONS DU MOIS DE JANVIER.....	94
FIGURE 8: MANŒUVRE PRÉCONISÉE PAR CHANZY.....	96